Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

L'ACTIVITÉ 2017 DES RÉFÉRENTS UNIQUES POUR LES INVESTISSEMENTS

DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

Document réalisé par le bureau de la réindustrialisation (contenus)
et le bureau de la communication (conception graphique) de la DGE
avec les contributions des référents uniques pour les investissements - Juin 2018

Copyright couverture : Getty images

L'année 2017 aura été marquée par une conjoncture économique particulièrement favorable : la croissance a atteint 2 %, la production industrielle a crû de 4,2 % sur l'année et, pour la première fois depuis 2001, l'emploi salarié a progressé dans l'industrie au quatrième trimestre 2017 (+6 400).

Profitant de cette bonne conjoncture, le Gouvernement a entrepris plusieurs réformes visant à renforcer durablement la croissance, l'emploi et l'attractivité du territoire français :

- En septembre 2017, le Gouvernement a engagé **un plan d'actions pour l'investissement et la croissance** se traduisant par la baisse progressive du taux d'imposition sur les sociétés (de 33 % en 2017 à 25 % en 2022), la fiscalité du capital et la pérennisation à partir de 2019 du CICE sous forme de baisses de charges.
- Ces mesures en faveur de la compétitivité coût de nos entreprises s'accompagneront d'un **plan d'actions ciblé sur la croissance et la transformation des entreprises** (**PACTE**). Ce dernier permettra de lever les freins à la croissance de nos entreprises et les aidera à se projeter à l'international. Il prendra notamment la forme d'un projet de loi qui sera présenté au Parlement au printemps 2018.
- Enfin, le Gouvernement a décidé de **renforcer la politique d'attractivité de la France** en la rendant plus visible, plus efficace, et résolument orientée vers la prospection et l'accueil des investissements directs étrangers. Plusieurs événements ont ainsi été organisés en vue de promouvoir le «retour» de la France sur la scène économique internationale, à l'image de la rencontre « Choose France » organisée à Versailles avec 140 chefs d'entreprises étrangers le 22 janvier 2018.

Cette politique d'investissements et d'attractivité de la France est accompagnée sur le terrain par les **référents uniques pour les investissements (RUI)**. Ces représentants de l'Etat, spécialisés dans le développement économique, appuient les industriels dans leurs démarches d'investissements notamment pour mobiliser l'ensemble des services de l'Etat et fluidifier les procédures administratives ; ils les aident dans la consolidation de leur plan de financement ; enfin ils apportent leur soutien aux projets stratégiques internationalement mobiles suivis par Business France.

Leur connaissance du terrain constitue ainsi un gisement précieux d'informations sur les entreprises et leurs besoins, essentiel pour identifier les pistes d'amélioration de la compétitivité des entreprises et de l'attractivité des territoires. L'action des RUI permet ainsi d'orienter les dispositifs publics vers les besoins concrets des entreprises.

Placés auprès des Préfets de région, ils coordonnent l'action des services de l'Etat et travaillent en lien avec les collectivités territoriales en matière d'investissement et de promotion économique. Ce rôle est essentiel pour assurer une pleine mobilisation des pouvoirs publics en faveur des grands projets stratégiques d'investissements pour les territoires et les filières industrielles françaises.

En 2017, les RUI ont suivi plus de 820 projets pour un montant cumulé d'investissements de 23 Mds €. C'est un challenge qu'ils relèvent avec l'appui des équipes des DIRECCTE, totalement mobilisées pour accompagner le développement économique et industriel des entreprises de leur région.

Le réseau des RUI est une richesse pour la Direction générale des entreprises qui en assure l'animation et consolide au plan national leur retour d'expérience et les propositions d'évolution émergeant de leur activité. Ce réseau constitue également un atout pour le ministère de l'économie et des finances dans la conduite de sa mission fondamentale de création des conditions nécessaires à l'investissement et à relance de l'activité économique.

L'engagement des RUI a été remarquable tout au long de l'année 2017 comme en témoignent les multiples projets concrétisés, décrits dans ce rapport d'activité, dans des domaines aussi variés que le soutien aux investissements stratégiques, notamment ceux internationalement mobiles, l'accompagnement des projets des PME et la réindustrialisation des territoires.

Nul doute qu'en 2018, leur action sera tout autant décisive pour attirer de nouveaux investissements, concrétiser des projets ambitieux et ainsi contribuer au développement de l'activité et de l'emploi dans nos territoires.

Pascal FAURE
Directeur général des entreprises

SOMMAIRE

Éditorial 3
Introduction 6

LES RÉGIONS

Auvergne-Rhône-Alpes 16
Bourgogne-Franche-Comté 22
Bretagne 28
Centre-Val de Loire 34
Grand Est 40
Hauts-de-France 46
Île-de-France 54
Normandie 60
Nouvelle Aquitaine 66
Occitanie 72
Pays de la Loire 78
Provence-Alpes-Côte d'Azur 84

Le réseau des RUI
L'accompagnement des investissements en 2017

Créer les conditions de l'investissement est une des missions fondamentales du ministère de l'économie et des finances. Depuis mai 2013, cette mission est relayée auprès des entreprises dans les territoires par le réseau des **référents uniques pour les investissements (RUI)**. Agents des Direccte pour l'essentiel, placés auprès des préfets de région, les RUI accompagnent les projets d'investissements d'au moins 3 M€ dès lors que ceux-ci nécessitent un appui spécifique. Ils coordonnent l'action de l'Etat et des collectivités territoriales en garantissant la réactivité des interlocuteurs publics des entreprises.

Cette année, leur action a été confortée par un ensemble d'initiatives gouvernementales visant à renforcer l'attractivité de la France, la croissance et l'emploi : mise en place d'un plan d'action pour l'investissement et la croissance, création du Grand programme d'investissements et renforcement de la politique d'attractivité de la France.

En 2017, **les RUI ont accompagné plus de 820 projets dans les territoires représentant un potentiel d'investissements de 23 Mds €**.

Leur action se caractérise par :

- **Une mobilisation accrue pour l'accompagnement des projets stratégiques d'investisseurs étrangers en France, en collaboration avec Business France**.

  L'implication du RUI afin de rendre l'offre du site France plus attractive apparaît essentielle. **170 projets d'investissements étrangers ont ainsi fait l'objet d'un suivi du RUI**. Cette action s'illustre notamment au travers des exemples suivants :

Après deux ans de négociation et une compétition intense avec les 27 autres sites identifiés, le port de Fos (13) a été sélectionné par **QUECHEN SILICON CHEMICAL** le 3ème producteur mondial de silice pour l'installation de son usine européenne. Destinée principalement à la fabrication de pneus dits « verts », la nouvelle usine représente 105 M€ d'investissements et créera 130 emplois. Un centre de R&D est aussi envisagé.

L'équipementier sportif japonais **ASICS** a officialisé l'annonce de l'implantation de sa future plate-forme logistique pour l'Europe du Sud sur la zone de l'aéroport de Montpellier, à Mauguio (34). Ce projet repose sur un investissement global de plus de 40 M€ devant permettre la création d'environ 200 emplois. Le projet était en concurrence avec d'autres sites européens.

Ces deux projets ont bénéficié de la procédure « *Fast Track* » qui permet d'afficher très rapidement l'offre d'accompagnement public, notamment financière, au potentiel investisseur étranger, en amont de la décision d'investissement. Elle est appréciée des investisseurs étrangers montrant ainsi que la réactivité de la puissance publique est un facteur déterminant dans la décision finale des dirigeants des sociétés multinationales d'implanter une unité de production en France plutôt que dans un autre territoire.

- **Un soutien déterminant dans le bouclage des plans de financement des projets d'investissements, en partenariat avec Bpifrance, le CGET, et en complément des interventions des collectivités territoriales**.

  À ce titre, les RUI sont chargés de piloter au plan local les demandes de Prime à

l'aménagement du territoire (PAT) et d'Aide à la réindustralisation (ARI), dispositifs dédiés au soutien des investissements stratégiques pour le territoire.

En 2017, 14 ARI ont été octroyées, 6 ARI Excellence Industrielle et 8 ARI Croissance et Développement, réservées aux PME, représentant un prévisionnel d'investissements cumulés de 146 M€ et la création de 584 emplois.

Pour caractériser l'implication des RUI dans l'aboutissement de ces projets, on notera par exemple :

La verrerie DURALEX, dont les gobelets en verre trempé ont conquis les tables du monde entier, modernise son site de production. Cet investissement de 16 M€ est destiné à étoffer la gamme des produits du verrier implanté à la Chapelle-Saint-Mesmin dans le Loiret depuis 1945. Employant aujourd'hui 230 salariés, l'entreprise développe ses marchés bien au-delà de la traditionnelle gobeleterie. La mobilisation du RUI et des équipes du pôle 3E de la Direccte ont permis d'accompagner ce projet stratégique par une ARI Excellence Industrielle qui s'est avérée déterminante pour le bouclage du plan de financement. Le projet devrait permettre la création de 35 emplois et le maintien sur notre territoire d'une activité reposant sur une marque française emblématique.

Par ailleurs, 38 projets ont reçu une Prime d'aménagement du territoire (PAT) en 2017 représentant 23,4 M€, 467 M€ d'investissements et 2 500 créations d'emplois.

L'année 2017 s'est cependant déroulée dans un cadre budgétaire contraint conduisant au report de l'engagement financier de certains projets sur 2018. Cela aura des conséquences importantes en termes de sélectivité des dossiers en 2018.

- **Une plus-value remarquée dans la résolution des blocages administratifs préjudiciables au bon déroulement des projets.**

Les RUI interviennent auprès des entreprises pour simplifier leurs démarches et fluidifier les procédures en agissant auprès des administrations concernées et en favorisant la concertation entre l'Etat et les Collectivité territoriales.

Les RUI mettent en place des groupes « projet » ad hoc associant l'ensemble des acteurs afin d'assurer un suivi resserré et sur mesure des grands projets d'investissements stratégiques nécessitant une ingénierie administrative complexe.

Cette action est bien illustrée par :

La Start'up InnovaFeed se trouvait confrontée à des difficultés pour obtenir l'autorisation d'exploiter nécessaire à la réalisation de son projet d'élevage de larves et de production de farines d'insectes pour la nutrition aquacole. L'intervention du RUI Haut-de-France a permis l'assouplissement du régime auquel sont soumis les élevages de diptères ; la société est aujourd'hui placée sous le régime moins contraignant de la déclaration avec contrôle périodique.

Une contrainte réglementaire majeure pesait sur le projet de la société EUROPE DE BIOMASSE visant la création d'une unité de production de combustible à haut pouvoir calorifique couplée à une unité de production de vapeur électrique par cogénération (70 M€ d'investissements et 40 emplois créés). L'intervention du RUI Grand Est auprès des ministères concernés a concouru à la levée de ce blocage.

- **Une action également attendue dans le domaine du soutien à la réindustrialisation**.

  En coordination avec le commissaire au redressement productif (CRP) ou dans le prolongement de son action, les RUI interviennent pour accompagner la reconversion de sites sinistrés ou de projets impliquant la sauvegarde d'un nombre important d'emplois.

Cette activité s'illustre notamment par l'expérience suivante :

En mars 2016, ECOPLA, dernier fabricant français d'emballages aluminium, était liquidée. ECOPLA représentait un savoir-faire et employait 77 personnes à Saint Vincent de Mercuze (38). Le Tribunal de commerce de Grenoble a retenu l'offre de reprise des actifs présentée par **CUKI Cofresco Spa**, groupe industriel italien de 470 personnes. L'implication de l'Etat (CRP et RUI) a permis l'implantation en France de CUKI. Fin 2017, CUKI France emploie 10 personnes dont 8 anciens salariés ECOPLA. L'objectif est de recruter jusqu'à 45 personnes d'ici 2021. CUKI France doit produire les barquettes aluminium destinées au marché français et a déjà investi 2,5 M€ sur ce site. Le projet a été soutenu par une Aide à la réindustrialisation.

Les RUI s'impliquent dans la redynamisation des territoires dont un exemple marquant est celui de la Creuse.

Dans le cadre du traitement du dossier GM&S à la Souterraine (23), durant l'été 2017, a été initiée une réflexion **sur la revitalisation du département de la Creuse** et notamment du bassin de vie impacté par ce sinistre qui a conduit notamment à une expérimentation novatrice d'un droit à dérogation du Préfet. Le RUI participe activement à impulser et accompagner les projets économiques créateurs d'emplois, qui, grâce à cette approche novatrice, ont une chance de voir le jour sur ce territoire.

Lettre de mission des référents uniques pour les investissements

Madame ou Monsieur,

Dans un environnement mondial caractérisé par une concurrence accrue entre les économies, le Gouvernement agit pour renforcer l'attractivité de la France, soutenir l'investissement des entreprises et favoriser la réindustrialisation des territoires.

Cette politique s'appuie sur la mobilisation du réseau des référents uniques pour les investissements (RUI). Afin de créer les conditions de l'investissement dans chacune des régions, ils accompagnent les entreprises et coordonnent l'action de l'État en lien avec les collectivités territoriales pour garantir la réactivité des interlocuteurs publics des entreprises.

J'ai décidé de vous confier la mission de référent unique pour les investissements dans votre région, conformément à la proposition du préfet de région.

Vos missions concernent tous projets d'investissements d'au moins 3 millions d'euros, dès lors qu'ils nécessitent l'appui d'un relais bien identifié, et recouvrent essentiellement trois activités :

- *détecter, en appui aux collectivités territoriales et à Business France, les projets potentiels localisables dans votre région, les projets d'investissements susceptibles d'avoir des effets particulièrement profitables pour le territoire, soit en termes d'emploi, soit en raison de ses effets structurants, et assurer un reporting des actions conduites ainsi que la tenue d'un tableau de bord relatif à ces projets permettant un dialogue régulier avec l'échelon national ;*
- *durant la phase d'arbitrage sur la réalisation de l'investissement, favoriser la décision, en lien avec l'échelon national, en veillant à la mobilisation de tous les acteurs publics pouvant apporter un appui au projet, comme Bpifrance sur les aspects de financement du projet, et la qualité des réponses et solutions apportées ;*
- *faciliter et accélérer, après la décision de réalisation de l'investissement, les démarches techniques et réglementaires de l'entreprise en garantissant la réactivité des services de l'État.*

Votre mission de terrain doit permettre d'apporter des réponses concrètes aux problématiques des investisseurs potentiels.

Au plan local, vous êtes notamment chargé de piloter les demandes de prime d'aménagement du territoire (PAT) et d'aide à la réindustrialisation (ARI).

Au plan national, vous êtes appuyé dans votre mission par le bureau de la réindustrialisation de la direction générale des Entreprises (DGE) en charge de l'animation du réseau des RUI. A ce titre, la DGE réunit régulièrement une cellule regroupant Business France, Bpifrance, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et la direction générale de l'Emploi et de la Formation professionnelle (DGEFP) pour faire des points d'étape sur les projets majeurs.

Votre mobilisation auprès des entreprises est un atout pour l'attractivité de la France. Par votre connaissance du tissu économique local, vous êtes également source de propositions pour faire évoluer les règlementations et les pratiques qui peuvent constituer des freins au développement des entreprises. Votre action est plus que jamais déterminante pour soutenir l'investissement productif et favoriser la réindustrialisation des territoires.

Je vous prie de croire, Madame ou Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bruno LE MAIRE

Typologie des dossiers d'investissements suivis par les RUI en 2017

58% des projets d'investissements suivis par les RUI sont portés par des PME/ETI.

Le suivi des RUI concerne prioritairement les projets des PME et ETI en dépit du fait que 60% du volume des investissements soit réalisé par des grandes entreprises (GE).

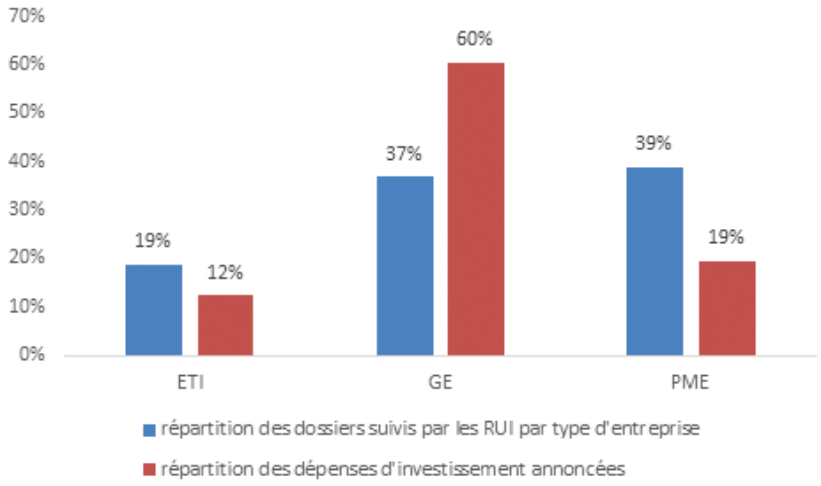

Les ETI présentent un bilan de créations d'emplois plus favorable.

Le rapport du montant des investissements aux créations d'emplois est le plus favorable pour les ETI (12% des montants investis crée 17 % des emplois) alors que les grands groupes présentent un rendement de créations d'emplois nettement inférieur (52 % des créations d'emplois pour 60% des montants investis). Les PME sont dans une position intermédiaire, plutôt positive.

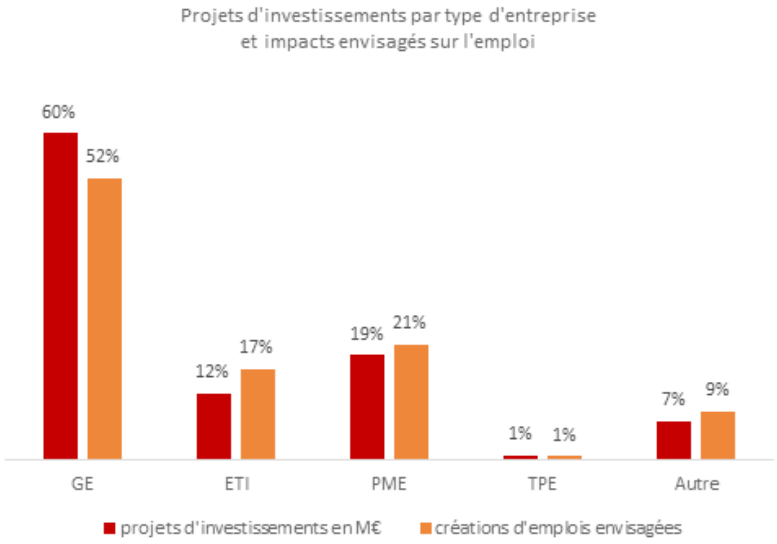

Les secteurs concernés par l'investissement sont divers avec une majorité de projets dans l'agroalimentaire et la filière matériels de transport et la métallurgie.

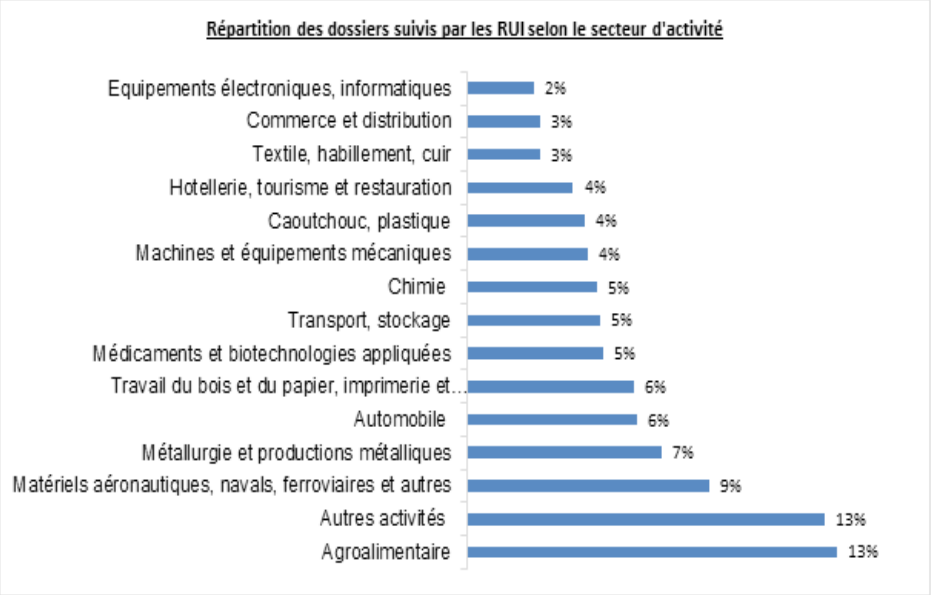

Les secteurs des matériels de transport, de l'automobile et de l'agroalimentaire sont les plus créateurs d'emplois.

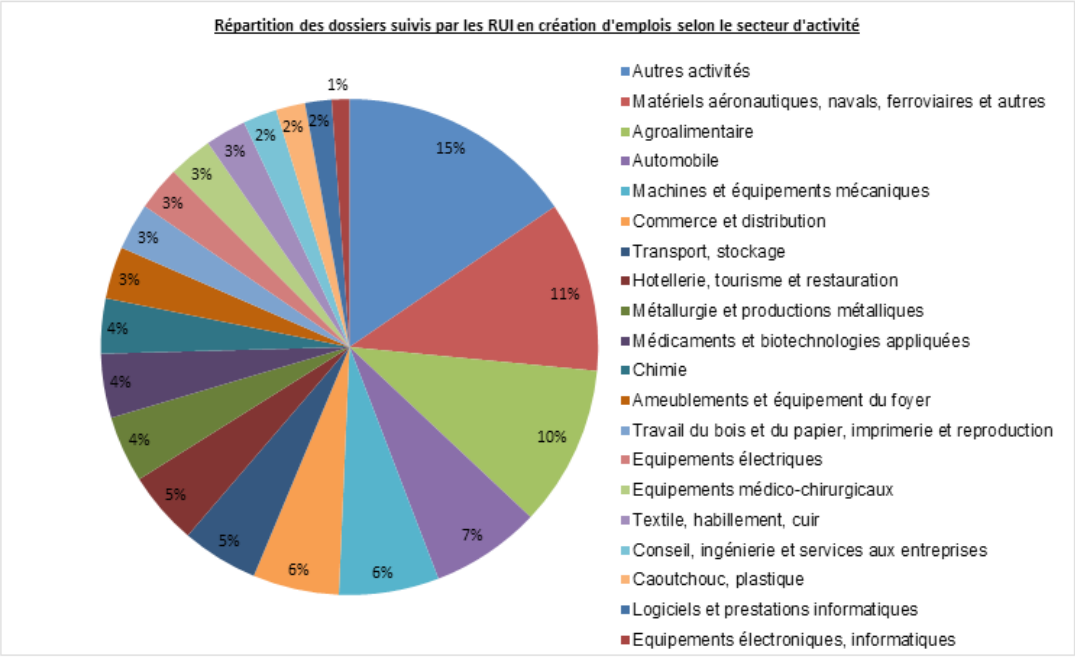

Indicateurs 2017

La production industrielle a fini l'année 2017 sur une note élevée.

Dans l'industrie manufacturière, la production du dernier trimestre 2017 croît fortement par rapport au dernier trimestre de 2016 (+4,9 %), de même que dans l'ensemble de l'industrie (+4,2 %).

Sur cette période, la production augmente vigoureusement dans les « autres industries » (+5,3 %), dans les matériels de transport (+8,8 %) et dans les biens d'équipement (+6,3 %). À l'inverse, elle diminue dans les industries extractives, énergie, eau (–0,7 %) et dans les industries agroalimentaires (–0,6 %). Elle décroît nettement dans la cokéfaction et raffinage (–6,4 %).

Indices mensuels de la production industrielle

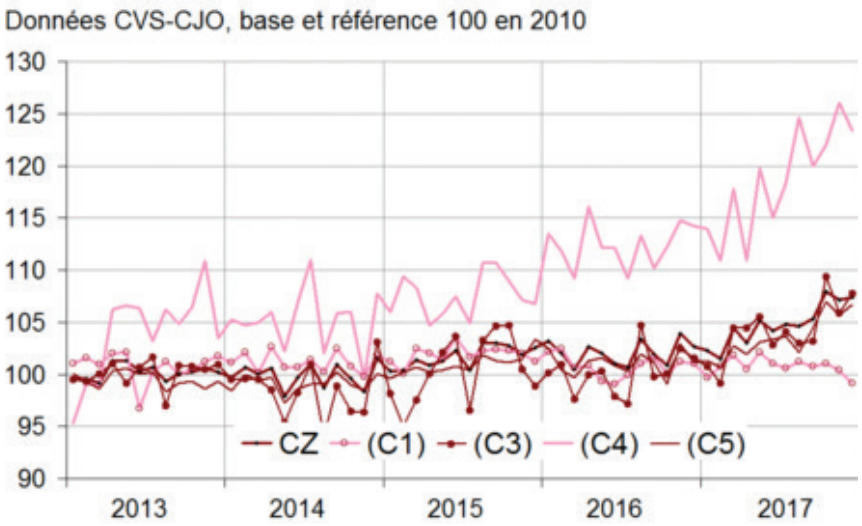

Légende : CZ : industrie manufacturière - (C1) : industries agro-alimentaires - (C3) : biens d'équipement - (C4) : matériels de transport - (C5) : autres industries
Sources : Insee, SSP, SDES

En janvier 2018, les industriels ont rehaussé leurs anticipations d'investissements pour 2018.

Les industriels français ont rehaussé leurs anticipations d'investissements pour 2018, en tablant sur une progression de 4 %, alors que pour 2017 ils estiment avoir accru leurs investissements de 2 %, moins qu'estimé en octobre, selon l'Insee dans son enquête trimestrielle de février 2018. L'investissement industriel avait augmenté de 5 % en 2016, et de 2 % en 2015.

Évolution annuelle de l'investissement en valeur dans l'industrie manufacturière

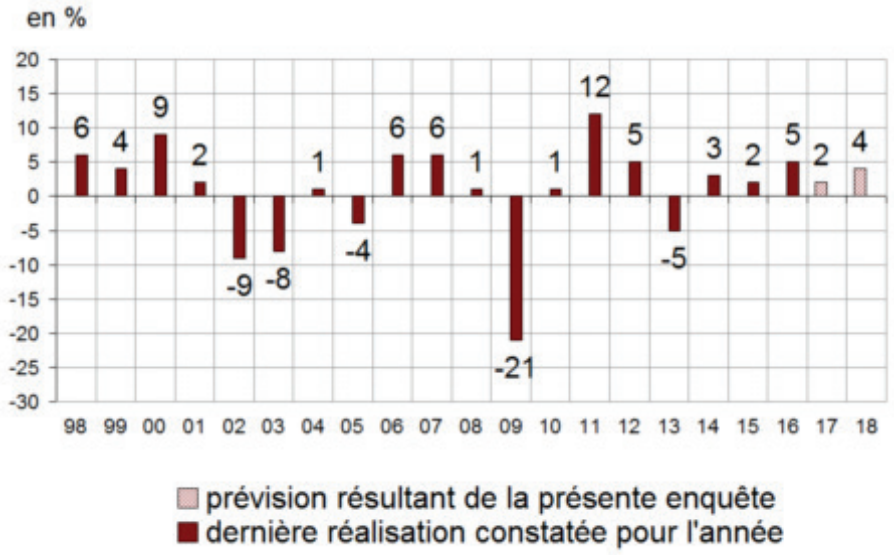

Source : Insee, enquête sur les investissements dans l'industrie

Selon l'observatoire Trendeo, la période 2015-2017 a été marquée par une forte augmentation du nombre de projets d'investissements annoncés par les entreprises.

Les annonces d'investissements ont cru de 87 % tous secteurs d'activité confondus entre 2015 et 2017. La croissance particulièrement marquée en 2017 pour les extensions de site pourrait être un effet de la mesure de sur amortissement.

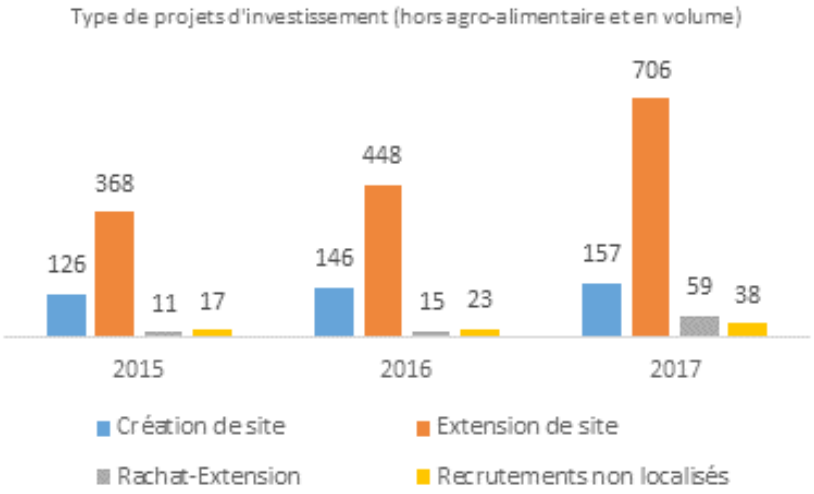

Le solde entre le nombre d'ouvertures d'usines et celui des fermetures devient positif.

En 2017, 100 fermetures de sites industriels de plus de dix emplois ont été enregistrées par Trendeo contre 125 ouvertures soit un solde positif de 25 usines. Cependant, ce rétablissement tient à une baisse des fermetures. Les ouvertures restent 45 % plus faibles qu'en 2010.

Evolution des créations et fermetures d'usines (source Trendeo)

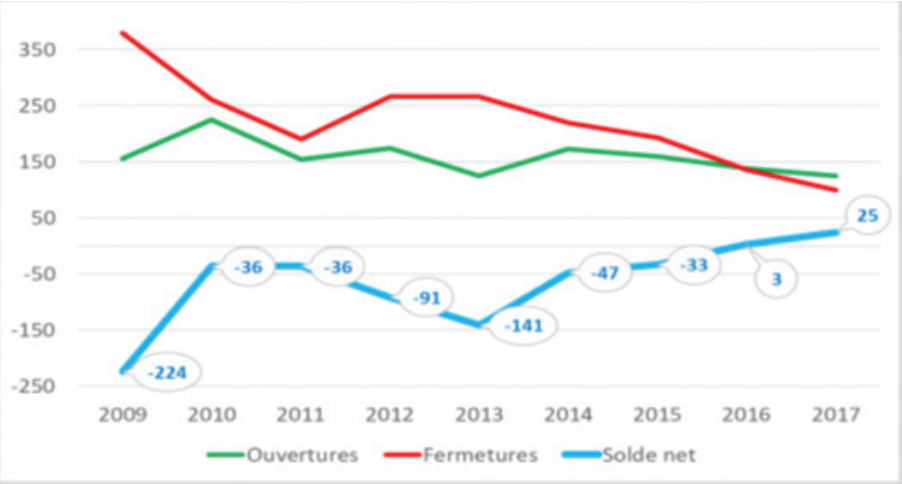

Les investissements étrangers sont à leur plus haut niveau depuis 10 ans.

En 2017, Business France enregistre 1298 nouvelles décisions d'investissements étrangers en France, soit une progression de 16 % par rapport à 2016. Ces investissements ont permis le maintien ou la création de 33 489 emplois, un total en hausse de 11 % par rapport à l'année précédente. 50 % des investissements correspondent à de nouvelles implantations en France.

La majorité des projets des investissements (57 %) relève de l'industrie manufacturière qui est plus créatrice d'emplois que l'an dernier (47 emplois en moyenne contre 40 l'an dernier), et nettement supérieure à la moyenne nationale qui s'établie à 25 emplois par projet. Les activités sont très diversifiées avec 3 secteurs en tête en nombre de projets : les machines et équipements mécaniques, l'agroalimentaire et l'automobile.

BUSINESSFRANCE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ACTIVITÉ RUI en 2017

53 projets suivis par les RUI, représentant un potentiel de :

- **1 702** M€ d'investissements
- **2 508 emplois** créés

24 dossiers PAT suivis dont 2 nouveaux

8 dossiers ARI suivis dont 2 nouveaux

230 projets suivis par le RUI depuis le lancement de la mission en mai 2013

INDUSTRIE

Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région française et la quatrième région de l'Union européenne en termes de PIB. Elle dispose à la fois d'un socle industriel solide, d'un secteur tertiaire étoffé et d'une importante activité touristique.

Auvergne-Rhône-Alpes est une grande région industrielle, tant pour sa contribution à la valeur ajoutée industrielle française que pour l'accueil d'établissements de ce secteur. Son portefeuille d'activités est diversifié, avec notamment des industries de biens intermédiaires et d'équipement fortement représentées, et largement tournées vers l'export.

L'industrie régionale présente de nombreux points forts dans les activités de pointe : chimie, composants électroniques, énergie, pharmacie et technologies médicales, décolletage, caoutchouc / pneumatiques, plasturgie, éco-technologies…

INVESTISSEMENT des entreprises

Selon la DRFIP[1], sur les trois premiers trimestres 2017, le chiffre d'affaires des entreprises de la région a progressé de 5,2 % par rapport à la même période de 2016 (+1,5 % au niveau national). L'investissement des entreprises augmente également (+3,4 %). L'année 2017 est aussi marquée par le retour d'importants projets d'investissements de la part de grands groupes.

[1] Direction régionale des finances publiques.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

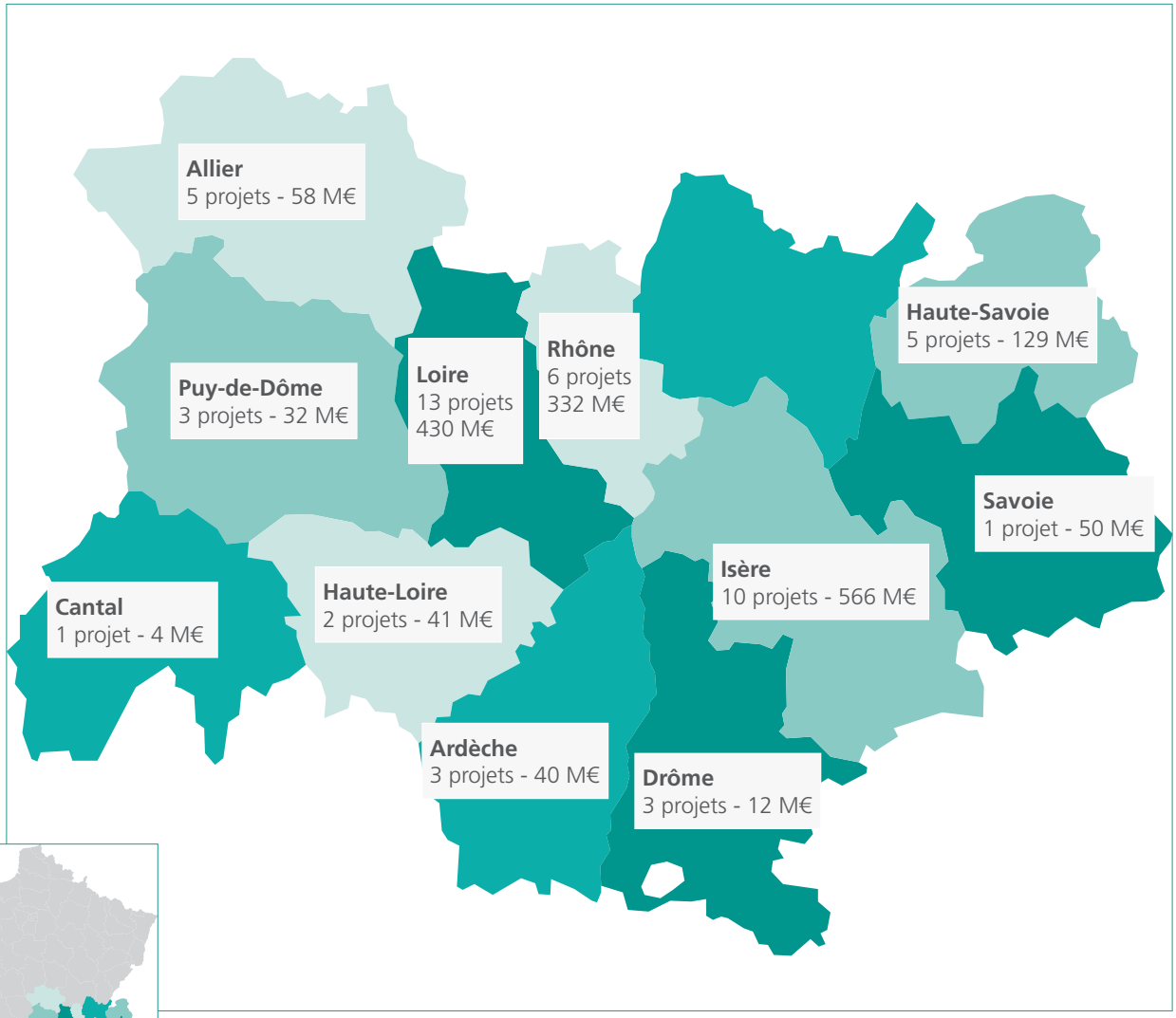

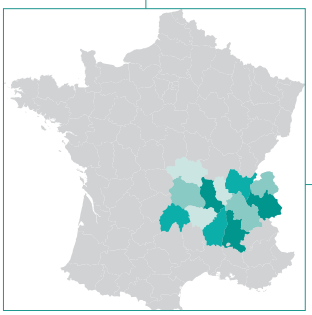

1 projet de 8 M€ d'investissements non mentionné sur la carte car le département d'implantation n'est pas encore connu.

Le référent unique pour les investissements (RUI) de votre région

Votre contact

Patrice LIOGIER

Tél : 04 26 99 82 00

patrice.liogier@direccte.gouv.fr

DIRECCTE Auvergne Rhône-Alpes

Tour Swisslife

1, boulevard Vivier-Merle

69443 Lyon Cedex 03

Investissements significatifs

- **ALPINE ALUMINIUM à Annecy (74) investit 2 M€ pour moderniser ses outils de production.**

  ALPINE ALUMINIUM est une entreprise historique du territoire haut-savoyard en activité depuis plus de 200 ans. Elle réalise la fonderie, le laminage, l'emboutissage et le laquage de plaques d'aluminium.

  Placée en redressement judiciaire en 2014 en raison de problèmes de gestion du précédent actionnaire, ALPINE ALUMINIUM se relance sous le statut d'une société coopérative le 15 juillet 2015 avec un effectif de 65 personnes dont 42 associés grâce à la réussite du tour de table financier des pouvoirs publics (fonds PIA), des fonds participatifs URSCOP et des banques.

  En 2017, l'entreprise a su garder tous ses précédents clients et a retrouvé une forte activité de production avec un effectif porté à près de 100 personnes. Afin d'honorer ses commandes et d'améliorer sa productivité, ALPINE ALUMINIUM a investi 2 M€ pour moderniser ses outils de production et a bénéficié de l'octroi d'une Aide à la réindustrialisation (ARI) de 500 000 € en mai 2017 grâce au soutien du RUI.

- **CHOMARAT porte à Le Cheyard (07) un projet d'investissements de 30 M€ afin d'accroître sa compétitivité.**

  Le groupe CHOMARAT est un groupe textile international à l'actionnariat familial d'environ 1 000 collaborateurs et 140 M€ de chiffre d'affaires qui est implanté sur quatre continents. Ses domaines d'activité stratégiques sont les renforts pour l'industrie des matériaux composites, les renforts pour matériaux de construction, l'enduction plastique.

  CHOMARAT Textile Industrie (CTI) regroupe l'intégralité des activités industrielles et commerciales de Chomarat en France ainsi que la totalité des activités de recherche et développement du groupe. Son siège social est situé au Cheylard en Ardèche ainsi que 3 sites de production. CTI a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de 82,7 M€ avec un résultat net à l'équilibre.

  CTI porte un projet d'investissements de 30 M€ afin d'accroître sa compétitivité, maintenir les 430 emplois sur les sites du Cheylard et de permettre une diversification d'activité et un positionnement sur les marchés du composite aéronautique, du composite automobile et des planches de bord automobile. Ce projet a bénéficié d'une Prime d'aménagement du territoire (PAT) d'un montant de 1 M€.

- **ECOTITANIUM à Saint-Jean-de-Mons (63) – investissements de 48 M€ et création de 60 emplois.**

  ECOTITANIUM sera la première unité en Europe de recyclage et de valorisation des chutes de titane, à destination du marché aéronautique. Actuellement, le recyclage de titane pour le secteur aéronautique s'effectue en Amérique du Nord et en Russie. L'unité mettra en œuvre des technologies nouvelles en Europe pour ce type d'application, notamment un four plasma fonctionnant sous atmosphère hélium.

  Le démarrage industriel commencera réellement en 2018 et la montée en régime devrait s'étaler sur cinq ans. Porté par le groupe Aubert et Duval, ce projet a une dimension stratégique car il permet de regrouper l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière titane sur un même territoire.

  Le projet a bénéficié de 9,5 M€ de l' Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) sur le Programme d'investissements d'avenir (PIA) sous forme de participation, de subventions de l'Europe (1,4 M€ du Fonds européen de développement régional), du Conseil régional (0,5 M€), du Conseil général (0,5 M€) et de l'Etat (0,12 M€ de Prime d'aménagement du territoire).

- **HEF à Andrézieux-Bouthéon (42) a développé de nouveaux procédés de revêtements de surface.**

  Entreprise industrielle de mécanique, HEF (Hydromécanique et frottements), créée en 1953, est un groupe entièrement dédié aux métiers d'ingénierie des surfaces. La société est présente dans plus de 20 pays, emploie 1 855 salariés dont 620 en France (360 sur le site d'Andrézieux) et 60 chercheurs. Le chiffres d'affaires du groupe est de l'ordre de 190 M€ en 2016. Dans un programme triennal lancé en 2014 et soutenu par la Prime d'aménagement du territoire à hauteur de 400 000€, le groupe HEF souhaitait développer sa filiale TSA pour exploiter de nouveaux procédés de revêtements de surface répondant aux nouvelles contraintes émises par les donneurs d'ordre automobiles, en particulier par RENAULT-NISSAN. Ce développement a nécessité plus de 4 M€ d'investissements dans de nouveaux équipements, principalement de nouvelles sources de plasma, et a permis la création de 61 emplois.

- **Entreprise RENOVA à Saint-Yorre (03) – Une seconde ligne de production arrive.**

  L'entreprise RENOVA créée en 1939 au Portugal avait comme activité principale la production de papier à usage de bureau. En 1950, elle se diversifie dans la fabrication et la commercialisation de papiers-tissu à usage domestique et sanitaire. En 2013, RENOVA rachète l'ex-site de CANDIA, 3 M€. Puis, un investissement de 13 M€ est nécessaire pour la construction d'une nouvelle unité de conditionnement et de production qui voit le jour en 2015 sur ce site de la commune de Saint-Yorre. Le développement de l'entreprise se poursuit en 2017 avec un investissement de 6 M€ pour la création d'une seconde ligne de production identique à la première. Par ailleurs, comme annoncé par le PDG de RENOVA, un magasin d'usine devrait être ouvert prochainement.

Événement marquant

- **CUKI France à La Terrasse (38) :** l'usine de production d'emballages aluminium et papier pour l'agroalimentaire de Cuki a été inaugurée le 16 novembre 2017. En mars 2016, Ecopla, dernier fabricant français d'emballages aluminium était liquidée. Ecopla représentait un savoir-faire et employait 77 personnes à Saint Vincent de Mercuze (38), à quelques kilomètres de La Terrasse. Le Tribunal de commerce de Grenoble a retenu l'offre de reprise des actifs techniques d'ECOPLA présentée par CUKI Cofresco Spa, groupe industriel italien de 470 personnes. L'implication de l'Etat sur ce dossier a permis l'implantation en France de CUKI. Fin 2017, CUKI France emploie 10 personnes dont 8 anciens salariés ECOPLA. L'objectif est de recruter jusqu'à 45 personnes en 2021 et plus si l'activité le justifie. CUKI France doit produire les barquettes aluminium destinées au marché français. CUKI a déjà investi environ 2,5 M€ sur ce site. Il est prévu un investissement supplémentaire de 2,4 M€ d'ici mi 2021. Cette entreprise bénéficie d'une aide à la réindustrialisation de 2 M€ et devrait profiter de fonds de revitalisation.

  La Direccte est présente sur ce dossier depuis les difficultés d'ECOPLA. Le commissaire au redressement productif (CRP) a cherché les meilleures solutions d'accompagnement de la fin de l'entreprise afin de favoriser une reprise d'activité. Le RUI, en collaboration avec la Communauté de communes, a participé à l'implantation de cette entreprise en France.

Témoignage d'un chef d'entreprise

« La création de CUKI France est le résultat de l'esprit entrepreneurial de notre groupe, CUKI Group, de l'accompagnement des pouvoirs publics français, et de la volonté de la Communauté de communes du Grésivaudan de conserver localement une activité industrielle porteuse d'emplois.

Corrado Ariaudo,
Président de Cuki

Le projet CUKI France est né, après que nous ayons acquis les actifs techniques de la société ECOPLA, qui était notre concurrent direct sur le marché français. En effet, après la liquidation judiciaire de la société iséroise, notre offre a été acceptée par le Tribunal de commerce de Grenoble en juin 2016 et notre idée première était de transférer les lignes de production dans nos usines en Italie.

Toutefois, les discussions que nous avons eues avec le Ministère de l'économie et des finances, avec Business France, ainsi qu'avec la Communauté de communes du Grésivaudan nous ont convaincus de nous installer en France. C'est en effet une réelle opportunité pour CUKI Group de renforcer sa présence commerciale dans ce pays qui représente actuellement 10 M€ de chiffre d'affaires.

Le Grésivaudan nous a accompagnés dans nos recherches immobilières qui nous ont conduit à installer le siège de CUKI France à la Terrasse (38) dans un bâtiment moderne de 8 500 m2 adapté à nos exigences de production et de stockage des produits que nous fabriquons.

Notre activité est la fabrication de barquettes aluminium, mais nous avons souhaité également l'élargir aux contenants en papier carton pour répondre aux exigences du marché français de l'agroalimentaire. Nous espérons ainsi toucher de nouveaux clients en France mais également développer notre clientèle en Espagne, en Suisse, en Allemagne et au Royaume-Uni.

Pour accompagner la création et la croissance de CUKI France, nous allons déployer des efforts financiers importants de plus de 10 M€ dans les trois ans à venir, auxquels viendra s'ajouter le soutien de l'État français à hauteur de 2 M€ sous la forme d'une avance remboursable dans le cadre d'une Aide à la réindustrialisation (ARI).

L'activité sur notre site à la Terrasse a progressivement démarré au quatrième trimestre 2017 et nous devrions atteindre un rythme de croisière dans le courant du second semestre 2018.

CUKI France a pour objectif la création de 45 emplois dans les trois prochaines années. Nous avons d'ores et déjà recruté 11 salariés à fin décembre 2017, avec la perspective de nouvelles embauches au cours du premier trimestre 2018.

Notre politique de recrutement est basée sur le savoir-faire local, avec l'engagement d'anciens salariés d'ECOPLA pour leur expertise, mais pas seulement. Nous avons également l'ambition de former des jeunes sans qualification particulière mais motivés et prêts à s'investir durablement dans notre projet.

La création de CUKI France est déjà une belle réalisation. Nous souhaitons qu'elle devienne aussi un grand projet industriel européen. »

Corrado ARIAUDO,
Président de CUKI France et du groupe CUKI

CUKI France à la Terrasse (38) ©CUKI

Problématiques rencontrées par les entreprises et solutions apportées

Des difficultés de recrutements de personnel qualifié peuvent être présentes ou bloquantes dans des investissements importants.

Les acteurs de la formation (Etat, Conseil régional, OPCA, Fédérations professionnelles, Pôle emploi) interviennent conjointement avec le RUI sur des dossiers spécifiques en collaboration avec l'entreprise pour déterminer les besoins et mettre en place les formations correspondantes mais aussi appuyer la démarche de recrutement (exemple : méthode de recrutement par simulation développée par Pôle emploi, qui peut être conçue sur mesure pour l'entreprise comme dans le cas de l'implantation de l'entreprise Hexcel sur la plateforme chimique de Roussillon).

Expérience originale ou nouvelle

L'industrie chimique allemande est aujourd'hui la 4ème industrie mondiale et la 1ère sur le continent européen. La domination de la chimie allemande repose sur plusieurs facteurs clés de succès dont l'un est l'intégration d'industriels chimiques dans des plates-formes de grande taille. **Une analyse comparative des plates-formes chimiques européennes a été menée** en 2014 et a conclu à la moindre compétitivité des plates-formes françaises en matière de valeur ajoutée des produits, de conditions d'accès à l'énergie et aux transports. Les plates-formes apparaissent en outre moins attractives et n'ont pas su se structurer comme d'autres plates-formes européennes.

La compétitivité de l'industrie chimique passe ainsi par le développement de grands sites ou plates-formes industrielles rassemblant un ensemble d'activités et d'entreprises organisées autour d'une ou de quelques unités / entreprises industrielles leaders. **Dans le cadre du contrat stratégique de la filière chimie-matériaux**, des réflexions sont engagées pour :

- **favoriser la structuration des plates-formes** (réduction des coûts par la mise en commun de moyens, notamment des utilités) ;
- **pérenniser la chimie amont sur ces plates-formes** (pétrochimie, production de chlore) ;
- **soutenir l'implantation de nouvelles activités** de la chimie aval permettant la fabrication de produits à forte valeur ajoutée.

La **Direccte Auvergne-Rhône-Alpes** en partenariat avec **l'Union des industries chimiques (UIC) Rhône-Alpes**, a lancé un groupe de travail intitulé « ***Démarche régionale d'amélioration de l'attractivité et du fonctionnement des plates-formes chimiques*** ». L'objectif de ce groupe de travail a été d'identifier les difficultés rencontrées par les entreprises, ainsi que d'émettre des propositions de dispositions à mettre en œuvre afin d'améliorer la compétitivité des plates-formes chimiques.

Ce groupe de travail s'est réuni autour de représentants des industriels de l'ensemble des plates-formes chimiques de la région :

- les Roches-Roussillon (38),
- la Vallée de la chimie (69),
- Pont de Claix-Jarrie (38),
- Balan (01)
- et Commentry (03).

L'UIC Rhône-Alpes, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la métropole de Lyon et la métropole de Grenoble ont également participé aux échanges.

Actions de la Région

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a décidé en 2017 de mutualiser les forces de son territoire en créant Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, en lien avec les établissements public de coopération intercommunale (métropoles, Communautés de communes, d'agglomérations, urbaines) et les Départements. Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises est le résultat de la fusion de plusieurs agences de développement régionales et infrarégionales.

La Région a aussi décidé de mettre en place un nouveau dispositif d'aides qui vise à soutenir les investissements industriels.

Afin d'améliorer les synergies entre partenaires, une revue de projets mensuelle est organisée entre le RUI, la Région et l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Activité RUI en 2017

85 **projets** suivis par les RUI, représentant un potentiel de :

- **1 366** M€ d'investissements
- **4 661** **emplois** créés

1 dossier PAT

2 dossiers ARI

147 projets suivis par les RUI depuis le lancement de la mission en mai 2013

INDUSTRIE

La Bourgogne-Franche-Comté est la région la plus industrielle de France selon le critère de la part des emplois industriels dans l'emploi total : 17,1 % des emplois relèvent ainsi de l'industrie dans la région, soit plus de cinq points par rapport à la moyenne nationale.

Quatre secteurs rassemblent plus de 55 % des effectifs de l'industrie. Il s'agit des activités de la métallurgie et la fabrication de produits métalliques (23,6 %), de la fabrication de matériel de transport (24,5 %) et de produits en caoutchouc ou encore des industries alimentaires (25,1 %).

L'eau, l'énergie et la gestion des déchets est un secteur en croissance avec 12 % des effectifs.

La présence de l'industrie pharmaceutique est aussi un élément important dans l'économie de la région.

Après une année 2016 qui a vu l'activité industrielle reculer de 2,8 %, 2017 s'est conclu avec une hausse du chiffre d'affaires de près de 5 %.

INVESTISSEMENT des entreprises

Cette évolution s'est accompagnée d'une progression des dépenses d'investissement de + 8,5 % dans l'industrie.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

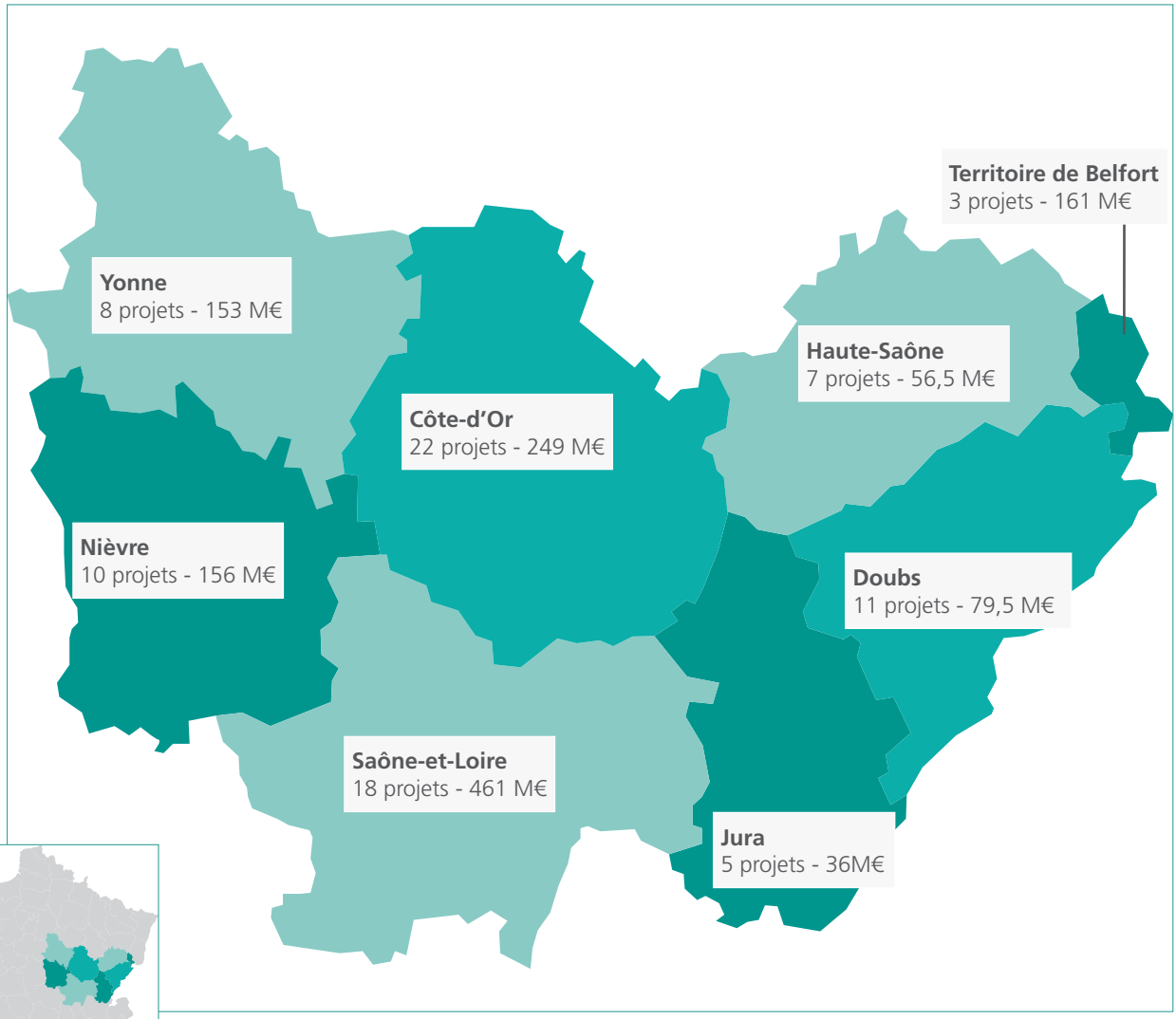

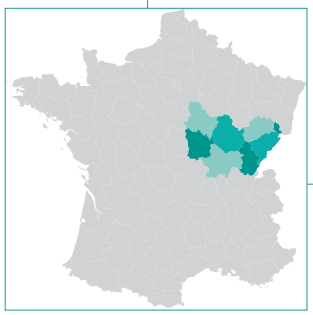

1 projet d'investissements non mentionné sur la carte car le département d'implantation n'est pas encore connu.

Les référents uniques pour les investissements (RUI) de votre région

Votre contact
pour les départements 21, 58, 71 et 89

Pierre CARNET
Tél : 03 80 76 29 34
pierre.carnet@direccte.gouv.fr

Votre contact
pour les départements 25, 39,70 et 90

Xavier CAILLON
Tél : 06 28 92 34 31
xavier.caillon@direccte.gouv.fr

DIRECCTE Bourgogne-Franche-Comté
19-21, boulevard Voltaire - 21000 Dijon
5, place jean Cornet - 25000 Besançon

Investissements significatifs

- **FIAT POWERTRAIN TECHNOLOGIES (FPT) souhaite investir 13 M€ à Bourbon-Lancy (71) afin de baisser ses coûts de production pour transférer 12 000 moteurs gaz actuellement produits en Chine par une autre filiale de FIAT.**

  FIAT POWERTRAIN TECHNOLOGIES (FPT), entreprise qui appartient à IVECO France (4 724 salariés) et à FIAT fabrique plus de 40 000 moteurs de camions et d'engins de chantier par an sur le premier site industriel de Bourgogne qui compte 1 300 salariés. Elle investit annuellement 20 M€ pour assurer le maintien de son outil de production.

  L'accompagnement RUI a consisté à :

  - faire le point sur les politiques publiques mobilisables en particulier sur la formation des salariés ;
  - mettre l'entreprise en relation avec l'ADEME et la Banque européenne d'investissement.

  À ce jour, la production de 4 000 moteurs gaz a été transférée de Chine vers Bourbon-Lancy.

- **SGT souhaite s'implanter en Saône-et-Loire - 23 M€ d'investissements s'accompagnant de la création de 42 emplois.**

  SGT est une entreprise basée à Nantes. Elle est spécialisée dans la fabrique de préformes pour bouteilles d'eau et contenants de produits d'hygiène et d'entretien.

  Son usine nantaise arrive à saturation. L'entreprise souhaite s'implanter sur l'Est de la France pour y conquérir de nouveaux marchés.

  Le choix de l'entreprise en faveur de sa nouvelle implantation en Saône-et-Loire a été accompagné par le RUI par une information sur les aides potentiellement mobilisables (Prime d'aménagement du territoire, Aide à la réindustrialisatin), information sur Batifranc (financement en crédit-bail immobilier pour les PME/PMI), et sur l'Industrie du Futur et sur les prêts « vert » de Bpifrance.

- **FMX investit 3,6 M€ ; 10 créations d'emplois sont prévues.**

  L'entreprise FMX (Forges de Montecheroux) située à Meslières et Etupes dans le Doubs, est positionnée sur deux métiers :

  - des prestations de découpage, emboutissage pour environ 85 % du CA ;
  - l'étude et la réalisation d'outillages (15 %).

  La clientèle est presque entièrement liée au secteur de l'automobile avec deux clients majeurs : FAURECIA Systèmes d'Échappements (avec notamment les coquilles de pot catalytique) et FUJI AUTOTECH.

  FAURECIA représente environ 75 % du chiffre d'affaires (CA). Les effectifs sont composés de 102 personnes et 10 intérimaires.

  Le CA a doublé en dix ans et devrait atteindre 18,2 M€ en 2017, dont 65 % à l'export, et les commandes sont assurées jusqu'à 2019.

  Dans un contexte de croissance de l'activité, trois programmes sont en cours :

  - création d'une nouvelle entité de production à Etupes sur la zone de TECHNOLAND où une presse est en phase d'installation (il s'agit d'un investissement de 2 M€, avec une mise en service prévue mi-octobre) ;
  - spécialisation du site actuel de Meslières sur l'outillage ;
  - investissement dans l'outil de production (3,6 M€ en 2017 et 2018).

  Les investissements matériels et immobiliers de ces dernières années visaient à positionner l'entreprise sur des prestations à plus forte valeur ajoutée, notamment des outils de plus grande taille, pour éviter la délocalisation dans des pays à plus faible coût de main d'œuvre.

  Le programme d'investissement de 3,6 M€ prévoit notamment l'acquisition de 2 presses SERVO de 400 tonnes et 630 tonnes. Ce projet permettra notamment de :

  - sécuriser les marchés existants ;
  - améliorer les flux et l'organisation en disposant d'ateliers séparés et ainsi répondre aux standards automobiles ;
  - permettre l'activité d'outillage à Meslières ;
  - capter de nouveaux clients ;
  - améliorer les conditions de travail des salariés et l'image de l'entreprise auprès des clients.

  Pour ce projet, un dossier d'Aide à la réindustrialisation (ARI) Croissance & Développement a été finalisé au 1er semestre 2017, l'entreprise s'engageant à créer 10 emplois.

  Une avance remboursable de 500 000 € lui a été octroyée.

Événement marquant

- En Franche-Comté, suite à la nomination d'un nouveau RUI, une campagne d'information a été menée : présentation des missions du RUI au niveau des réseaux de développement économique (RDE) en région et dans les newsletters de partenaires comme les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) ou les Agences locales de développement économique.

Témoignage d'un chef d'entreprise

« *FIDAY GESTION est une entreprise de fonderie et d'usinage implantée historiquement en Haute-Saône et qui fabrique des pièces de freinage pour les poids lourds, les remorques et le secteur du ferroviaire avec un chiffre d'affaires de 39 M€. Elle est leader européen sur le marché du tambour de frein et exporte près de 90 % de sa production principalement en Europe avec près de 60 % en Allemagne.*

Par ailleurs, cette entreprise s'investit dans la valorisation des déchets et a reçu un prix de l'innovation de la part de la Région Bourgogne Franche-Comté.

En 2015-2016, la société FIDAY GESTION se trouve confrontée au dilemme suivant : son activité cœur de métier « tambours de frein » pour lesquels son outil de travail est très compétitif, va progressivement se réduire dans le futur.

Le remplacement du tambour par des disques de frein ou des volants moteurs pour lesquels son chantier de moulage est insuffisamment compétitif, nécessite une part d'innovation et des investissements adaptés à ces nouveaux marchés et produits.

Dans ce contexte particulier, FIDAY GESTION a fait appel au RUI, en collaboration avec ces partenaires financiers historiques, pour financer un plan d'investissement de 8,6 M€ sur 3 ans.

Nous avons pu obtenir une participation au financement de 500 000 € dans le cadre de l'Aide à la réindustrialisation (ARI) Croissance & Développement.

Grâce à ces investissements, nous nous sommes positionnés de façon conséquente sur le marché du disque de frein avec un doublement de notre part de marché européen (soit 15 % du marché) ce qui représente une augmentation de l'activité de production disques et volants moteur de 62 % de 2015 à 2017.

Nous tenons donc encore à remercier tous les acteurs opérationnels et institutionnels ayant participé à ces résultats. »

Nicolas ROMARY,
Directeur Ressources Humaines, administratif et financier

Fiday Gestion
Sustainability for your FidayLity

Problématiques rencontrées par les entreprises et solutions apportées

Dans le cadre de l'amélioration de sa compétitivité et afin de poursuivre son développement, FIAT POWERTRAIN TECHNOLOGIES développe son parc de robots. Les tâches susceptibles de générer le plus de troubles musculo-squelettiques et les tâches à moindre valeur-ajoutée sont prioritairement visées par cette robotisation. Afin de conserver ses effectifs, l'entreprise a fait le choix de réaffecter les salariés impactés par cette modernisation en développant une offre de formation adaptée.

La solution apportée a été de mettre l'entreprise en relation avec l'Unité départementale de la Direccte et avec le Conseil régional afin que l'effort de formation généré par le changement soit accompagné.

Actions de la Région

10 rencontres territoriales emploi-formation-développement économique ont été organisées en 2017 dans l'ensemble des départements de la Bourgogne-Franche-Comté. Ces rencontres, présidées conjointement par la Préfète de région et la Présidente du Conseil régional, avaient notamment pour objectifs de :

- faire connaître la volonté de la Préfète et de la Présidente de Région de renforcer la coordination et la complémentarité de leurs équipes afin de mieux répondre aux acteurs économiques quant à leurs préoccupations conjoncturelles et structurelles ;
- aller écouter les préoccupations « sans filtre » des acteurs territoriaux afin de définir les orientations pour l'exercice des compétences respectives de l'Etat, de la Région, et de leurs opérateurs ;
- apporter aux territoires une offre de service « générique » et, dans la mesure du possible, voir les ajustements nécessaires eu égard aux demandes exprimées ou aux projets envisagés ;
- générer, ou amplifier, sur chacun des territoires, des démarches de projets intégrées en dépassant les clivages politiques, administratifs ou sociétaux. À cette fin, la présence des Préfets et leurs services, des élus, des acteurs économiques, des partenaires sociaux et des corps intermédiaires, en un seul lieu sur un objectif partagé, était inédite.

Cette démarche a généré une attente à laquelle il faudra répondre en construisant à l'échelle du territoire un pilotage collectif, sur la base d'un binôme Etat/Région, axé sur la détection de projets innovants et d'actions concrètes. Des binômes d'élus et de Sous-préfets/ Unité départementale (UD) de la Direccte ont ainsi été désignés par territoire pour :

- détecter concrètement des problèmes et des situations ;
- mener des investigations en réseau ;
- proposer aux décideurs politiques et administratifs des voies de résolution grâce à la nomination d'un chef de projet.

Autre démarche à signaler : la **mise en place du réseau économique territorial** (RET), animé conjointement par la Direccte et le Conseil régional, au niveau des départements de la région, qui succède au réseau des développeurs économiques (RDE) lancés en 1995.

Suite à la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015, les RDE ont été amenés à évoluer.

La co-animation État (Direccte) - Conseil Régional du RDE, devenu RET (réseau économique territorial), sera donc effective en 2018 dans l'ensemble de la région Bourgogne Franche-Comté.

Tout en capitalisant sur l'expérience acquise depuis de nombreuses années à travers les RDE, les objectifs du RET sont les suivants :

- diffuser, expliquer et faciliter la déclinaison sur les territoires des politiques ou dispositifs régionaux et nationaux ;
- améliorer la connaissance réciproque des différentes structures pour créer une véritable dynamique de travail collectif ;
- échanger sur les dossiers d'entreprises suivies par les développeurs afin de leur garantir un accompagnement concerté (création, développement, mutation, reprise-transmission).

BRETAGNE

Activité RUI en 2017

50 **projets** suivis par les RUI, représentant un potentiel de :

- **1 083** M€ d'investissements
- **2 496** **emplois** créés

5 dossiers PAT dont 4 acceptés

173 projets suivis par le RUI depuis le lancement de la mission en mai 2013

INDUSTRIE

Avec plus de 15 000 établissements et plus de 150 000 emplois, l'industrie bretonne représente près de 5 % de l'emploi industriel français. L'industrie bretonne est dominée par les industries agro-alimentaires (36 % des emplois), et la métallurgie (incluant l'automobile et la navale - 30% des emplois), suivies de plus loin par les secteurs de l'énergie, eau et déchets (8 %) et la plasturgie (4 %). Devenue au fil des décennies écoulées une région attractive et dynamique, à la main d'œuvre qualifiée et à l'économie diversifiée, la Bretagne mise aujourd'hui sur l'innovation pour préserver la compétitivité de son industrie. Dans le secteur de l'industrie, le premier semestre de l'année 2017 a été placé sous le signe d'une progression importante de l'activité, en dépit d'une demande extérieure en repli, ainsi que d'une progression de l'effectif salarié portée notamment par l'intérim. Ce tableau ne doit pas masquer les fortes disparités qui existent entre des grandes entreprises fortement dynamiques, notamment à l'export, et des PME dont le chiffre d'affaires a, relativement, progressé moins rapidement.

INVESTISSEMENT des entreprises

Les projets suivis ou décidés sont plutôt, en 2017, des projets d'investissement de taille intermédiaire et de grande qualité, ce qui explique le dépôt de cinq dossiers de demande de Prime d'aménagement du territoire (PAT) en 2017 (contre un seul en 2016). Comme les années précédentes, les projets de nature agro-alimentaire se trouvent très représentés, avec environ 30 % des dossiers, 40 % des investissements et près de 60 % des emplois créés.

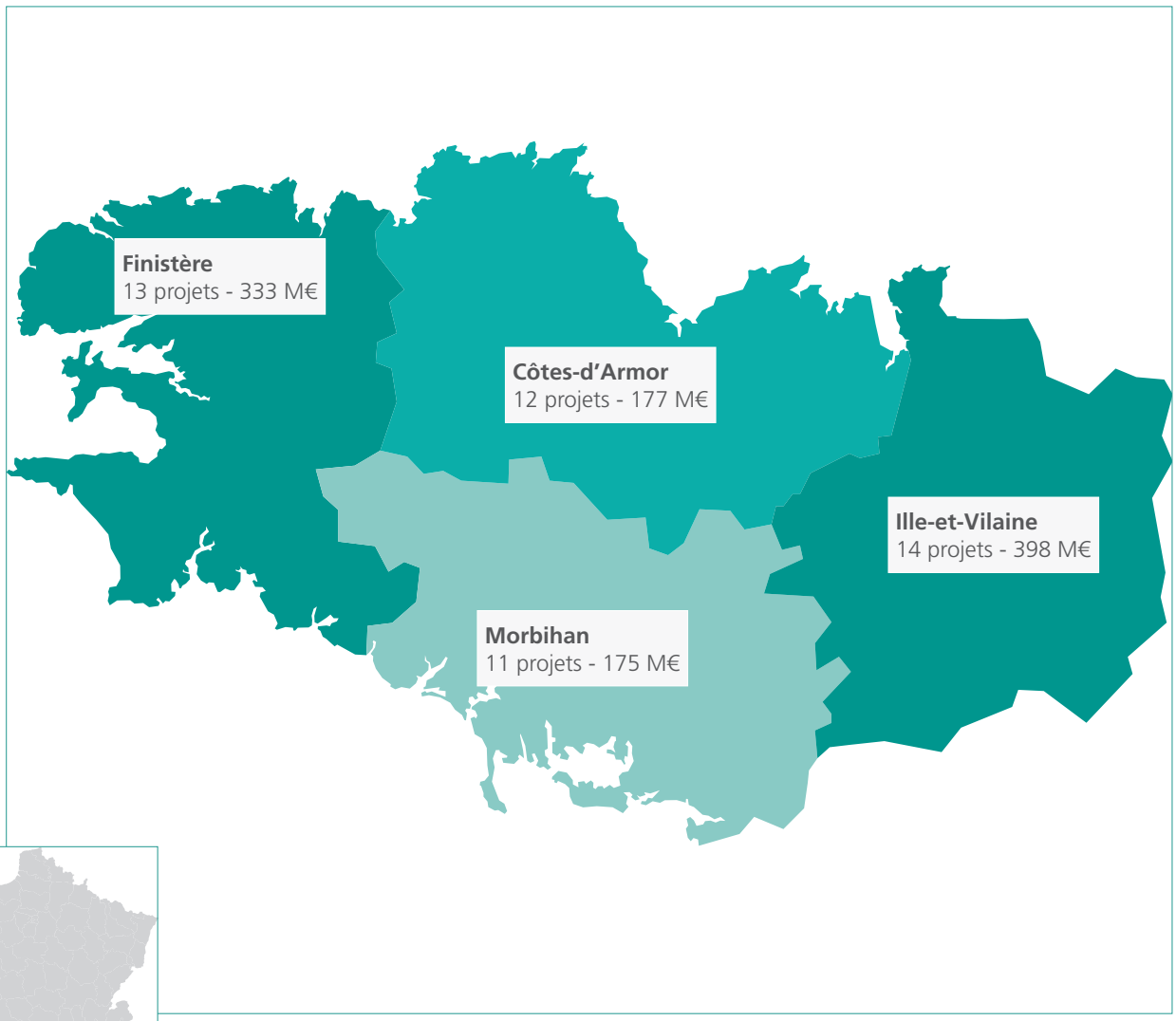

Le référent unique pour les investissements (RUI) de votre région

Votre contact

Charles CLERET DE LANGAVANT
Tél : 02 99 12 21 32
charles.cleret-de-langavant@direccte.gouv.fr

DIRECCTE de Bretagne
Immeuble Le Newton
3 bis, avenue de Belle Fontaine
TSA 81706 - 35517 Cesson Sévigné Cedex

Investissements significatifs

- Début janvier 2017, l'entreprise d'usinage de précision ARMOR MECA a présenté aux pouvoirs publics un projet d'agrandissement de son site de production de Pleslin-Trigavou (22), pour 13 M€ d'investissements sur deux ans et un objectif de 52 créations d'emplois à trois ans.

  Forte d'une activité en progression constante, avec un chiffre d'affaires ayant plus que doublé entre 2010 et 2015, l'entreprise envisage un doublement de ses capacités et de sa surface à compter de 2017. L'accompagnement du RUI et la mobilisation d'une Prime d'aménagement du territoire (PAT) pour un montant de 520 000 € ont contribué à la réalisation de cet investissement.

- Le groupe logistique néerlandais NEWCOLD a sollicité le RUI pour son projet d'implantation sur la commune de Montauban-de-Bretagne (35) d'un entrepôt froid grande hauteur pour 57 M€ d'investissements et 66 emplois créés.

  L'accompagnement du RUI et la mobilisation d'une Prime d'aménagement du territoire (PAT) pour un montant de 443 000 € ont contribué à sécuriser la démarche de cet investisseur.

- La menuiserie industrielle ATLANTEM a sollicité un accompagnement des pouvoirs publics dans le cadre de sa diversification dans un concept innovant de menuiserie en aluminium passant par la création d'un nouveau site sur la commune de Saint-Sauveur-des-Landes (35) et l'abandon du site existant de Lécousse (à 10 km de là).

  L'accompagnement du RUI et la mobilisation d'une PAT pour un montant de 400 000 € ont constitué un soutien à l'entreprise dans la concrétisation de son projet.

- Le concepteur et fabricant d'équipements pour lignes de production agroalimentaires GUELT a présenté au RUI un projet représentant 3,5 M€ d'investissements et 60 créations d'emplois pour une extension capacitaire destinée à développer l'activité de l'entreprise avec de nouveaux équipements et ainsi disposer d'une plus grande capacité de production.

  L'accompagnement du RUI et la mobilisation d'une PAT pour un montant de 480 000 € ont permis d'accompagner l'entreprise dans ses projets de développement.

Événement marquant

- Au terme de trois années de travaux, la coopérative LAÏTA a inauguré sa nouvelle unité de production de poudre de lait, dont la construction a nécessité 80 M€ d'investissements et permis la création de 80 emplois. Monsieur Jean-Yves LE DRIAN, Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères, présent à cet évènement, a salué le modèle porté par la coopérative, qui exporte ses produits dans plus de 140 pays. Le projet a été accompagné dès son commencement par les services de l'État en région, qui ont su se mettre en ordre de marche pour permettre au porteur de répondre aux exigences (réglementaires, environnementales, de recrutement, de formation, etc.) qui vont avec des projets de cette ampleur. Il a été également accompagné financièrement par l'État, par une Prime d'aménagement du territoire d'un montant (PAT) de 432 000 €.

Traitement des palettes ©Newcold

Témoignage d'un chef d'entreprise

« La Société NEWCOLD que je représente a sa maison mère en Hollande et s'est spécialisée dans la construction et l'exploitation d'entrepôts frigorifiques automatisés. Une étude des flux de ses clients industriels de l'agroalimentaire à destination des entrepôts de la grande distribution française a permis de situer le « barycentre » le plus économique au plan des coûts de transport amont et aval à Montauban-de-Bretagne.

Quand nous avons exposé notre projet d'investissement (57 M€) et de création d'emplois (66 CDI) au RUI. Il a su nous guider, nous assister et nous conseiller pour donner toutes les chances de réussite à ce projet. Qu'il en soit vivement remercié et accepte d'être notre messager auprès des services publics et de l'Etat qui ont œuvré pour leur transmettre nos remerciements. »

Jean-Marie VERDIER,
Société NEWCOLD

Transstockeur ©Newcold

Problématiques rencontrées par les entreprises et solutions apportées

2017 a vu survenir plus fréquemment qu'auparavant de nombreux problèmes liés à **des difficultés de recrutement pour les entreprises**. Ces difficultés constituent parfois, au-delà des mois ou années que peut durer la construction d'un nouveau site ou d'une nouvelle extension, un frein notable à la mise en service d'un investissement. Cette question, qui dépasse largement le seul rôle du RUI (ne serait-ce que parce qu'elle affecte également des entreprises qui n'investissent pas particulièrement), trouve en Bretagne des réponses dans des démarches initiées au cas par cas adaptées aux besoins de chaque projet, en lien avec les acteurs locaux de l'emploi et de la formation professionnelle, mais aussi dans des démarches au caractère plus collectif. C'est ainsi que le Comité stratégique de filière régionale (CSFR) Agricole et Agro-alimentaire, qui a pour cadre en Bretagne le Plan Agricole et Agroalimentaire pour l'Avenir de la Bretagne (P3AB) a vu en 2017 son axe 7 réarticulé autour du triptyque « Attirer, Former, Fidéliser », avec pour enjeux principaux **l'attractivité des métiers et des formations**, la construction de la réponse de formation et l'accompagnement des évolutions des entreprises, des salariés et des métiers. On peut noter également le succès de démarches de type « **Semaine de l'Industrie** » auprès d'entreprises soucieuses de briser l'image négative encore attachée aujourd'hui à certains secteurs.

Expérience originale ou nouvelle

La tréfilerie Michelin (Vannes, 56) a sollicité le RUI pour évoquer les possibilités d'accompagnement de ses investissements matériels et du plan de formation associé. 22 M€ d'investissements matériels sont prévus, mais aucune création d'emploi (l'objet principal de l'investissement étant le maintien de la compétitivité du site). L'accompagnement du RUI pour ce projet atypique a notamment confirmé l'impossibilité, tant pour l'Etat que pour la Région, d'accompagner financièrement les investissements matériels du groupe par leurs outils traditionnels (ARI et PAT pour l'Etat) faute de créations d'emplois, mais a permis de mettre en évidence la possibilité de mobiliser du Fonds social européen (FSE), en lien avec OPCALIA, sur le projet de formation de l'entreprise. La piste d'un financement par le biais de la Banque européenne d'investissements (BEI) a également été explorée mais le groupe n'a pas manifesté son intérêt pour cette solution, ayant vraisemblablement accès aujourd'hui à des conditions de financement sur les marchés obligataires déjà suffisamment intéressantes.

Actions de la Région

2017 a été pour la Région Bretagne une année marquée sur le plan du développement économique par la structuration de l'articulation de son action avec celle des intercommunalités. Cette structuration est portée par des conventionnements réalisés tout au long de l'année 2017 entre la Région et les 59 intercommunalités bretonnes, et porteurs d'une charte instaurant les principes d'une collaboration entre la Région et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dans le cadre d'un Service public d'accompagnement des entreprises (SPAE). La Région Bretagne a par ailleurs simplifié ses outils d'intervention pour répondre aux principaux enjeux de développement des entreprises, ainsi que la communication afférente, regroupant ses principaux outils sous les labels Pass' (pour les outils d'accompagnement au développement et à la croissance) et Inno' (pour ceux ayant trait à l'innovation).

CENTRE-VAL-DE-LOIRE

Activité RUI en 2017

52 projets suivis par les RUI, représentant un potentiel de :

- **624** M€ d'investissements
- **2 335 emplois** créés

2 dossiers ARI

2 dossiers PAT

135 projets suivis par le RUI depuis le lancement de la mission en mai 2013

INDUSTRIE

L'activité industrielle est jugée stable en fin de second trimestre de l'année 2017 ; cette stabilisation concerne la plupart des secteurs. L'activité des équipements électroniques, des machines et équipements et de la métallurgie a connu un rebond tandis que les secteurs des produits pharmaceutiques, des produits minéraux non métalliques et des matériels de transport ont moins progressé. Le niveau de la demande étrangère en augmentation se répercute sur les carnets de commandes, les maintenant à un haut niveau.

INVESTISSEMENT des entreprises

Après une diminution significative en 2015, les créations d'entreprises stagnent sur l'année 2016 en Centre-Val de Loire (- 0,5 %), l'augmentation du nombre de créateurs en France métropolitaine (+ 5,6 %) ne se répercutant pas dans la région. La reprise de la construction amorcée en 2015 se poursuit et laisse espérer une inflexion de la courbe de l'emploi dans ce secteur. Le secteur des transports semble également redémarrer. Les mauvaises conditions climatiques ont pesé sur la production agricole mais aussi, avec les attentats, sur le tourisme et sur le commerce.

En 2016, le Centre-Val de Loire était la 10ème région d'accueil des projets d'investissements étrangers en France, avec 28 projets permettant la création ou le maintien de 1 487 emplois (31 projets en 2015, 736 emplois) : industrie (43 % du total des projets de la région), services aux entreprises (21 %).

CENTRE-VAL-DE-LOIRE

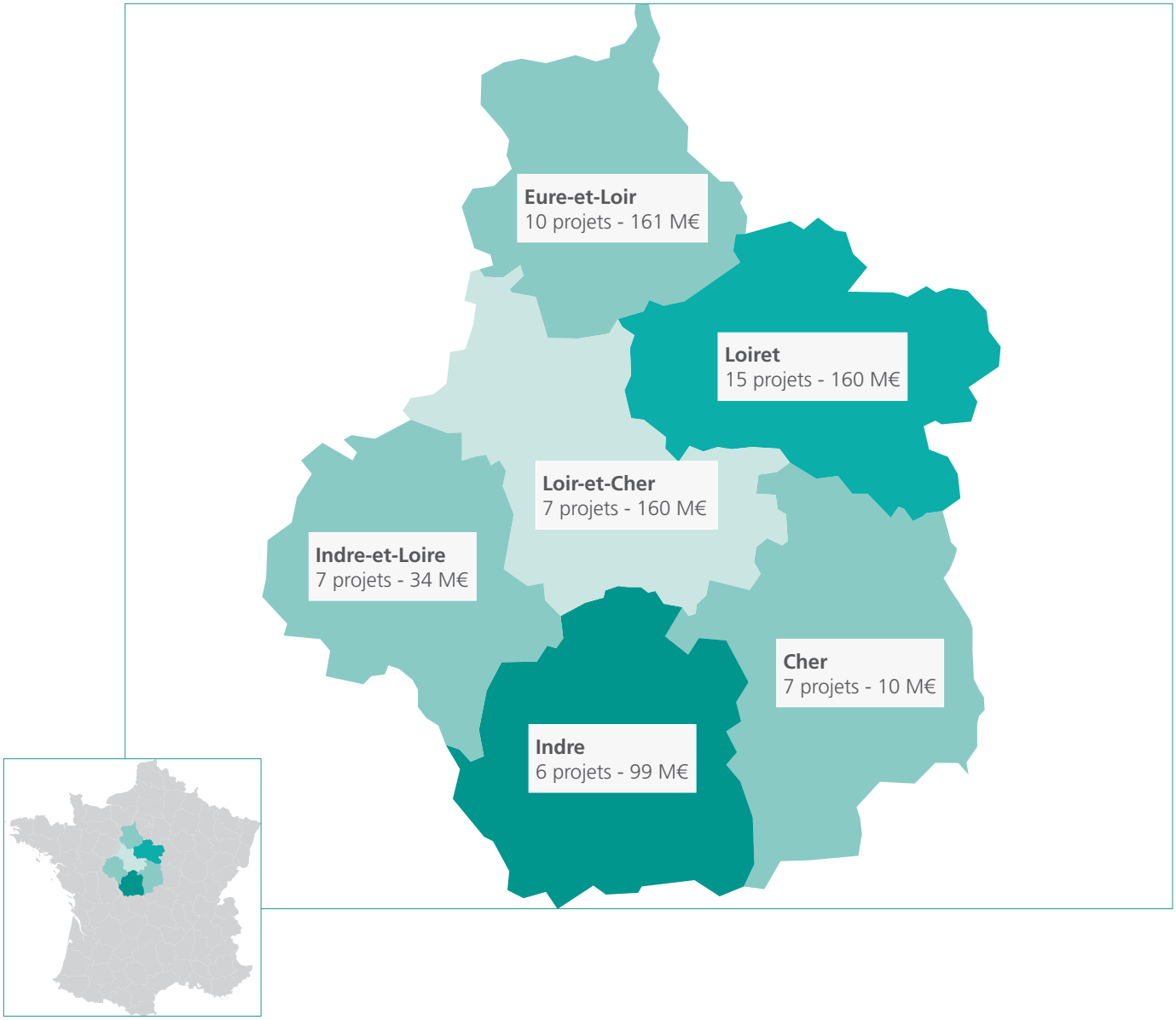

Le référent unique pour les investissements (RUI) de votre région

Votre contact

Fabrice BLAZQUEZ
Tél : 02 38 77 69 71
fabrice.blazquez@direccte.gouv.fr

DIRECCTE du Centre Val-de-Loire
12, place de l'Étape
CS 85809
45058 Orléans Cedex 1

Investissements significatifs

- **BBRAUN (Nogent-le-Rotrou, 28) lance une extension de son site afin d'augmenter la production de matériel d'urologie.**

  Le groupe allemand, qui emploie 550 personnes à Nogent-le-Rotrou, lance une extension de son site pour augmenter la production de matériel d'urologie de 60 % : investissement de 60 M€ en 5 ans. Nogent-le-Rotrou était en concurrence avec d'autres sites du groupe (Hongrie, Vietnam). L'effectif restera stable, avec une automatisation accrue, mais le nombre d'intérimaires (opérations manuelles) va progressivement diminuer pour être remplacé par des conducteurs de lignes : objectif de 80 conducteurs de lignes supplémentaires en 2023 et 105 en 2025.

- **DELPHI (Blois, 41), constructeur de systèmes d'injection, développe une nouvelle ligne de production d'injecteurs essence.**

  Le groupe américain DELPHI est le premier employeur privé régional (1 350 emplois dont 650 ingénieurs R&D), constructeur de systèmes d'injection diesel. Compte tenu des difficultés de ce marché, DELPHI a souhaité installer une nouvelle ligne de production d'injecteurs essence, pour 11 M€ d'investissements, permettant le maintien d'une centaine d'emplois.

- **MONTUPET investit dans une nouvelle ligne de production de culasses à Déols (36).**

  MONTUPET, appartenant au groupe canadien LINAMAR, a lancé un investissement de 13 M€ dans une nouvelle ligne pilote innovante pour DAIMLER (production de culasses R3 et R4, 230 000 unités/an). Le site de Déols était en concurrence avec des usines en Ulster et en Bulgarie. Cet investissement permettra de pérenniser ce site et d'accroître les effectifs du site de 99 personnes à l'échéance 2021 avec un pic à 145 en 2019.

- **Le groupe ALPA reprend le site SEITA (laboratoire d'analyses) de Fleury-Les-Aubrais (45).**

  Le groupe ALPA (laboratoires dans le domaine de l'hygiène et l'environnement) doit reprendre le site du laboratoire d'analyses de SEITA de Fleury-Les-Aubrais. 7 M€ y seront investis. 10 emplois seront repris grâce à un accord sur 3 ans par lequel le groupe IMPERIAL BRANDS s'engage à fournir de l'activité d'analyse de laboratoire à cette structure et 130 autres emplois seront transférés d'autres sites d'ALPA vers Fleury-les-Aubrais ou bien créés sur place s'il manque de candidats au transfert. La négociation est en cours de finalisation avec IMPERIAL BRANDS, maison-mère de SEITA.

- **KP1 investit dans une nouvelle usine de fabrication de « prémur » à Dreux (28).**

  Le groupe KP1, spécialiste des systèmes constructifs préfabriqués (éléments en béton dits « prémur ») installe une nouvelle usine de fabrication de « prémur » proche de Paris. La ZAC Porte Sud de Vernouillet à Dreux a été retenue. L'investissement prévu est de 15 M€ avec 52 embauches en CDI. Les travaux sont prévus au cours de l'année 2018, pour une entrée en production début 2019. Une Prime d'aménagement du territoire (PAT) a été accordée en début 2018.

Événements marquants

- **8 mars 2017 :** les acteurs publics (Dev'up, le Conseil régional et la Communauté de commune) se réunissent à Nogent-le-Rotrou (28) avec l'entreprise BBRAUN, afin de soutenir leur projet d'extension (60 M€).
- **13 septembre 2017 :** les acteurs publics se réunissent à l'agglomération de Dreux (28) avec l'entreprise KP1, afin de soutenir leur nouveau projet d'investissement (15 M€). Dépôt de dossier PAT le 17 octobre 2017.
- **Année 2017 :** 11 comités de suivis sur la reprise du site Seita de Fleury-les-Aubrais.

Usine Montupet à Déols ©Montupet

Témoignage d'un chef d'entreprise

« La vie d'une entreprise est souvent ponctuée de grandes dates et de grandes étapes. Dans une verrerie, la reconstruction d'un four fait partie de ces dates. Duralex, spécialiste du verre trempé, s'est doté d'un nouveau four en 2017. Profitant de l'arrêt prolongé de notre production, nous avons choisi de renouveler un certain nombre d'équipements jugés vieillissants. Après avoir déjà investi 28 M€ depuis la reprise en 2008, nous lancions donc, fin 2016, ce grand projet, d'un peu plus de 12 M€.

Face à un tel défi, nous avons sollicité nos partenaires financiers, mais aussi la BpiFrance, partenaire majeur de Duralex depuis 2011. En complément, le Ministère de l'économie et des finances nous a octroyé une Aide à la réindustrialisation (ARI), au titre du volet « Excellence Industrielle », alors que le Conseil régional nous faisait bénéficier d'un « Cap développement ».

C'est grâce à cet engagement fort de l'État et notamment de la Direccte que nous avons pu convaincre notre pool bancaire de nous accompagner. Facilités par la présence de la Bpifrance, les financements se sont mis en place régulièrement tout au long du projet. Aujourd'hui Duralex est équipé de ce nouvel outil, économique et performant, et peut dorénavant aborder sereinement les défis commerciaux de la prochaine décennie. »

Antoine IOANNIDES,
PDG de Duralex

Antoine Ioannides ©Duralex

Usine Duralex ©Duralex

©Pâtisserie Michel Kremer, Argenton sur Creuse

Pôle de compétitivité Cosmetic Valley

COSMETIC VALLEY
FRANCE

Aérocentre
pôle d'excellence régional

Cluster régional de l'aéronautique ©Aérocentre

Usine de Nogent-le-Rotrou ©BBraun

Composants Premur ©KP1

Problématiques rencontrées par les entreprises et solutions apportées

Comme l'an dernier, mentionnons les **difficultés de recrutement de personnel qualifié**, fréquentes notamment en zones rurales : possibilité de proposer des Préparations opérationnelles à l'emploi (POE) ou des formations organisées par le Centre de Formation d'Apprentis de l'Industrie Centre-Val de Loire.

Certains investisseurs, notamment étrangers, pointent également les **délais réglementaires d'instruction de leurs dossiers** (DREAL : ICPE ; DRAC : fouilles archéologiques…) jugés trop longs. Dans ce contexte, le soutien d'un RUI est donc très apprécié.

Expérience originale ou nouvelle

Tous les mois, est organisée une **réunion de la cellule du Comité Local d'Appui aux Projets (CLAP)**, avec des représentants du Conseil régional, de l'ARD-Dev'up (représentant aussi Business France), de Bpifrance et de la DREAL afin d'échanger sur les différents projets.

Suivi commun avec le commissaire au Redressement Productif de certains dossiers (notamment en revitalisation…) afin d'accompagner les repreneurs éventuels le plus en amont possible.

Actions de la Région

Depuis l'approbation du Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) fin 2017 et la création de la nouvelle agence régionale de développement (Dev'up), le Conseil régional a engagé une politique d'attractivité et d'accompagnement des investisseurs étrangers plus dynamique : élaboration d'une nouvelle stratégie d'attractivité, mise en place de nouveaux contrats d'appui aux projets (CAP) pour les investisseurs (notamment CAP Développement, offrant des subventions et des avances remboursables), création d'un réseau d'entrepreneurs « ambassadeurs de la région » et d'un futur club des investisseurs étrangers, ainsi que d'une nouvelle structure de suivi des investissements au sein de Dév'up.

Le responsable attractivité de Dev'up ainsi que le Directeur de l'industrie, des services et du développement international du Conseil régional sont d'ailleurs membres réguliers du CLAP (Comité Local d'Appui aux Projets), instance de concertation sur les principaux projets de développement. Le RUI et les représentants de Dev'up et du Conseil régional accompagnent souvent conjointement les projets d'investissements.

GRAND EST

Activité RUI en 2017

88 projets suivis par les RUI, représentant un potentiel de :

- **3 407** M€ d'investissements
- **5 141 emplois** créés

4 dossiers PAT

189 projets suivis par les RUI depuis le lancement de la mission en mai 2013

INDUSTRIE

La croissance de la production industrielle se confirme dans le Grand Est, aidée en cela par la tonicité de la demande, tant sur le marché domestique, qu'à l'exportation.

La tendance globale est à la croissance des carnets de commandes par rapport à l'année 2016 (tous sous-secteurs confondus) induisant une augmentation du taux d'utilisation des capacités de production (sans toutefois revenir à la moyenne de longue période). Les secteurs les plus porteurs sont l'agroalimentaire, les équipements électriques, mécaniques et électroniques ainsi que les autres biens industriels.

L'impact sur l'emploi reste timide et un décalage temporel est constaté. Après la diminution du nombre de postes entre 2007 et 2013 dans la région (liée à la forte spécialisation de la région dans l'industrie) ce n'est qu'en 2016 qu'une reprise est constatée.

Pour la fin d'année 2017, les chefs d'entreprise anticipaient une augmentation de la production, sans qu'elle ne soit associée à un renforcement des effectifs. Des difficultés de recrutement sont tout de même signalées de plus en plus fréquemment, surtout sur les métiers techniques.

L'effet « croissance économique » se conjugue à la numérisation et la robotisation accrue au sein des entreprises. Les PME sont largement concernées par ce mouvement dans le BTP, la métallurgie et les produits de grande consommation. Quelques grandes entreprises font le choix d'opter pour le concept d'usine du futur en adoptant progressivement l'usage de la cobotique et des exosquelettes.

INVESTISSEMENT des entreprises

Les secteurs les plus représentés en termes d'investissements sont globalement les secteurs principaux (et historiques) de la région : automobile, travail du bois et du papier, agro-alimentaire, chimie… Les porteurs de projet sont majoritairement français, puis issus des pays frontaliers. Sur les derniers mois de 2017, les RUI constatent une augmentation du nombre de projets sans que le besoin d'accompagnement ne soit toutefois proportionnellement croissant (dossiers moins complexes ou dont la complexité est mieux appréhendée par les porteurs).

Les dossiers les plus importants tant en investissement (plus de 50 M€) qu'en création d'emplois (plus de 100 emplois) relèvent souvent d'investissements internationaux mettant le territoire en concurrence notamment avec les pays frontaliers. La modernisation des installations dans la dynamique « Industrie du Futur » est très consommatrice de capitaux. Ce sont des entreprises financièrement solides qui s'engagent le plus aisément dans cette démarche. Le contexte bancaire étant actuellement favorable pour ces entreprises, l'accompagnement financier de tels projets demande également de l'innovation en ingénierie financière.

GRAND EST

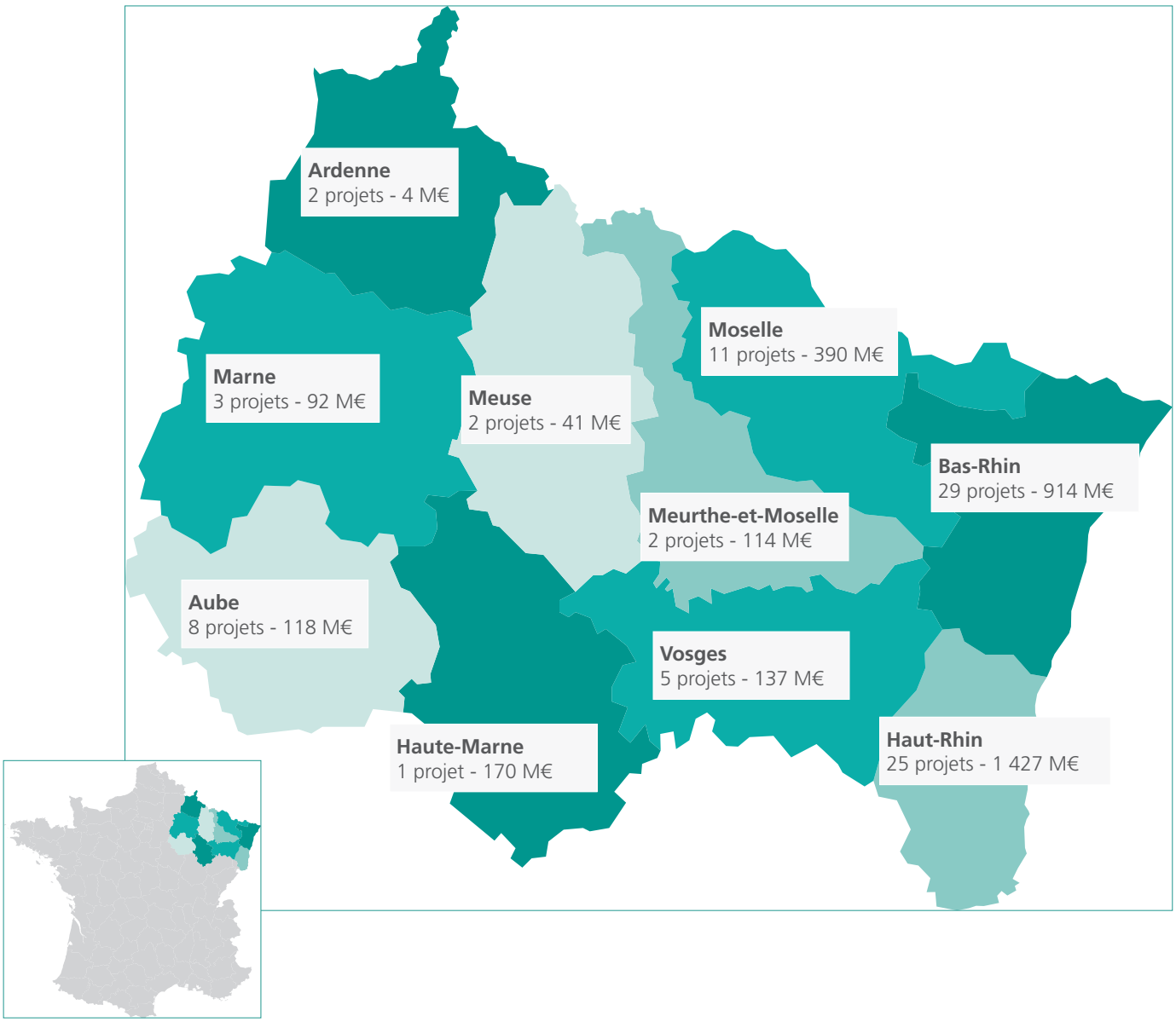

Les référents uniques pour les investissements (RUI) de votre région

Votre contact
pour les départements 08, 10, 51 et 52

Franck VIGNOT
Tél : 03 26 69 92 75
franck.vignot@direccte.gouv.fr

Votre contact
pour les départements 54, 55, 57 et 88

Philippe NICOLAS
Tél : 03 54 48 20 44
philippe.nicolas1@direccte.gouv.fr

Votre contact
pour les départements 67 et 68

François DONNY
Tél : 03 69 20 99 33
francois.donny@direccte.gouv.fr

DIRECCTE Grand Est
6, rue Gustave Adolphe Hirn
67085 Strasbourg Cedex

Investissements significatifs

- **PSA (Sausheim, 68) – 400 M€ d'investissements.**

  Pour son site de Sausheim, près de Mulhouse (68), le constructeur automobile PSA prévoit des investissements de 400 M€ jusqu'en 2019 pour moderniser sa ligne de production. Une nouvelle ligne de production plus flexible a été mise en place, et plusieurs projets ont été menés pour 250 M€ déjà investis à l'automne 2017. Le RUI avait apporté son soutien à l'entreprise pour monter des dossiers de financement de l'innovation au niveau national et européen. Lauréat de l'appel à projet « Projets industriels d'avenir » (PIAVE), volet excellence, avec son projet Mulhouse 2020, PSA a pu bénéficier de plus de 2 M€ de subventions et de 5 M€ d'avances remboursables. Un autre projet d'innovation a donné lieu à la création d'une start-up 4iTec4.0.

- **Groupe papetier (68) – 4 M€ d'investissements, 3 emplois créés.**

  Le groupe accompagné par le RUI est un groupe international, premier producteur français d'emballages en carton ondulé en Europe et en Afrique, avec plus de 20 sites industriels pour un chiffre d'affaires d'environ 500 M€ et plusieurs milliers de salariés. Le site situé dans le Haut-Rhin (moins de 100 salariés) fabriquant du papier pour cartons a travaillé à un projet innovant permettant de limiter les volumes de déchets enfouis ou incinérés. La Direccte et le RUI ont proposé à l'entreprise de postuler à un appel à projet de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et du Conseil régional.

- **EUROPÉENNE DE BIOMASSE (51) – 70 M€ d'investissements, 40 emplois.**

  L'entreprise porte un projet de création d'une unité de production de combustible à haut pouvoir calorifique couplé à une unité de production de vapeur et d'électricité par cogénération au sein de la plateforme de Pomacle / Bazancourt. Le projet repose sur un marché français avéré et à vocation à servir de « vitrine ».

  Une contrainte réglementaire pesait néanmoins sur le projet et en cascade sur son financement. Les démarches conduites par le RUI et le relais de cette problématique fait auprès des acteurs et décideurs à haut niveau ont concouru à la levée de ce blocage permettant de passer à l'étape de financement.

- **MANOIR INDUSTRIE (57) – 20 M€ d'investissements.**

  Cette entreprise spécialisée dans la forge a connu en 2014-2015 une période difficile qui s'est soldée par un PSE.

  Aujourd'hui cette entreprise connaît un retour des commandes et procède à des recrutements (20 créations nettes) avec un futur programme d'investissements de 20 M€ dans des équipements d'usinage (robotisation et fabrication additive).

- **SCHREIBER FOODS (55) – 40 M€ d'investissement, 100 emplois créés.**

  Implantation en Meuse d'un groupe américain spécialisé dans la transformation laitière de produits frais pour la grande distribution.

  Le projet représente un investissement de 40 M€ avec à la clef la création de 100 emplois qui seront accompagnés par un programme de recrutement et un plan de formation.

PEUGEOT 308 ©PSA

Témoignage d'un chef d'entreprise

« Le Pôle PSA de Mulhouse s'est profondément transformé pour préparer l'arrivée de trois véhicules sur une nouvelle plateforme EMP2 (plateforme modulaire dernière génération). Les transformations des procédés industriels de l'ensemble des usines mulhousiennes (emboutissage, ferrage, peinture, montage, forge, fonderie) ainsi que la transformation numérique du Pôle Industriel ont été partagées régulièrement avec le référent unique pour les Investissements en Alsace dont l'implication et le suivi ont permis d'aboutir avec succès à l'obtention d'aides européennes LICORNE et d'aides sur la R&D du projet « Mulhouse 2020 ». Son soutien dans la création de la plateforme d'innovation 4iTEC 4.0 et du financement du projet TRAC dans le cadre du FUI 24, crée une véritable dynamique d'innovation locale au service de la production industrielle. »*

* 24ème appel à projet du Fond Unique Interministériel

Corinne SPILIOS,
Directrice du Pôle PSA de Mulhouse

PSA ©Direction de la communication PSA / Julien Cresp

Témoignage d'un chef d'entreprise

« Pour son activité de production à façon, NOVASEP travaille depuis mi-2016 à l'élaboration d'un plan d'investissement sur son site de Pompey (54) d'unités de production de biomolécules (anticorps monoclonaux). Ce travail a abouti en novembre 2017 à l'approbation par la Direction de NOVASEP d'un premier investissement de 17 M€.

En tant que Président de la business unit Biopharma, j'ai pris contact en août 2017 avec les services de l'état, Emilie RACHENNE, DIRECCTE Grand Est, afin d'être épaulé et accompagné pour notre projet d'investissement. Par son travail, nous avons pu progressivement identifier les partenaires locaux et comprendre les différents programmes ou structures pouvant aider au déploiement de notre investissement. Nous avons pu apprécier sa disponibilité et son écoute, ainsi que sa présence dans les moments clés de discussions avec nos partenaires locaux.

Aujourd'hui, nous sommes en chemin pour activer certaines des solutions proposées. »

Jérôme BÉDIER,
Président NOVASEP BIOPHARMA BUSINESS UNIT

NOVASEP Pompey ©NOVASEP

Problématiques rencontrées par les entreprises et solutions apportées

La nature des investissements accompagnant la mutation des entreprises vers l'Industrie du Futur confronte les chefs d'entreprise à de nouvelles problématiques :

- Une ingénierie financière plus complexe mêlant concours bancaire, besoins en fonds propre, aides publiques ;
- Le recrutement et la formation des salariés.

Le premier point demande une expertise accrue qui peut être apportée par Bpifrance si tant est qu'elle puisse accompagner le projet. Par ailleurs, le sujet « aides publiques » est également vite sensible. Les porteurs de projet, surtout dans le cas où le projet subit une concurrence européenne ou internationale, souhaitent obtenir un montant ferme des aides publiques mobilisables. La multiplicité des dispositifs européens, nationaux, régionaux, fiscaux… ayant des conditions d'éligibilité de plus en plus restrictives rend cet affichage difficile voire impossible. Ce manque de lisibilité des aides publiques joue en la défaveur de la destination « France ».

Ce point peut cependant être contrebalancé avec le second. En effet, dans le cadre des Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR) la Collectivité et les Unités départementales de la Direccte associés avec Pôle Emploi ont des procédures permettant l'appui au recrutement de demandeurs d'emplois et de leur formation avant leur prise de poste. Ces dispositifs permettent le recrutement des futurs salariés en fonction des critères fixés par l'entreprise et leur formation, prise en charge par les pouvoirs publics. L'intérêt est double : pour l'entreprise qui sait qu'elle disposera de la main d'œuvre nécessaire et formée pour la mise en service de son installation et pour le demandeur d'emploi qui a un contrat de travail à l'issue de sa formation.

Actions de la Région

La Région Grand Est a élaboré et mis en œuvre son Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII). Baptisée Be Est, cette stratégie met à disposition un ensemble d'outils au service des entreprises. Ainsi, **environ 30 dispositifs d'aide aux entreprises ont été mis en place en 2017 pour « Créer un choc de financement de l'économie »** (garanties bancaires, prêts d'amorçage, prêts croissance, …).

La Région entend par ailleurs structurer les réseaux d'accompagnement des entreprises pour une meilleure lisibilité de l'offre d'accompagnement (connaissance des entreprises, suivi du foncier disponible, et accompagnement financier). Un service financement des entreprises est créé et doit devenir un interlocuteur des RUI pour le développement des projets complexes.

Enfin, **dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir, l'État et la Région Grand Est mobilisent plus de 30 M€** pour financer les projets d'entreprises à travers deux appels à projet mis en œuvre par Bpifrance.

HAUTS-DE-FRANCE

Activité RUI en 2017

106 **projets** suivis par les RUI, représentant un potentiel de :

- **3 728** M€ d'investissements
- **10 434** **emplois** créés

10 dossiers PAT ont été décidés en 2017

157 projets suivis par les RUI depuis le lancement de la mission en mai 2013

INDUSTRIE

L'activité économique régionale est orientée en 2017 à la hausse, et conforte le mouvement amorcé depuis 2015.

Elle poursuit sa mutation avec une perte de vitesse de l'industrie (repli de 1,8 % par an en moyenne) et un essor du secteur tertiaire. Le taux de chômage reste corrélé à la sous-qualification et au manque de formation des salariés ou des indépendants. En revanche, la croissance régionale est relativement satisfaisante à + 1,6 % (+ 1,8 % en France).

L'emploi retrouve son niveau d'avant crise de 2008, les carnets de commandes sont corrects voire étoffés, le nombre de créations d'entreprises est en hausse et parallèlement celui des défaillances est en baisse, et les filières affichent toutes de meilleures performances.

INVESTISSEMENT des entreprises

L'investissement industriel, à + 6 %, est supérieur à la moyenne nationale (+ 4 %) et redevient un moteur de croissance.

Le crédit aux entreprises progresse de 5 %.

Les Hauts-de-France attirent les investisseurs étrangers et se classent dans le top 3 des régions les plus attractives de France. La majorité des filiales se révèlent plutôt industrielles (53 %).

HAUTS-DE-FRANCE

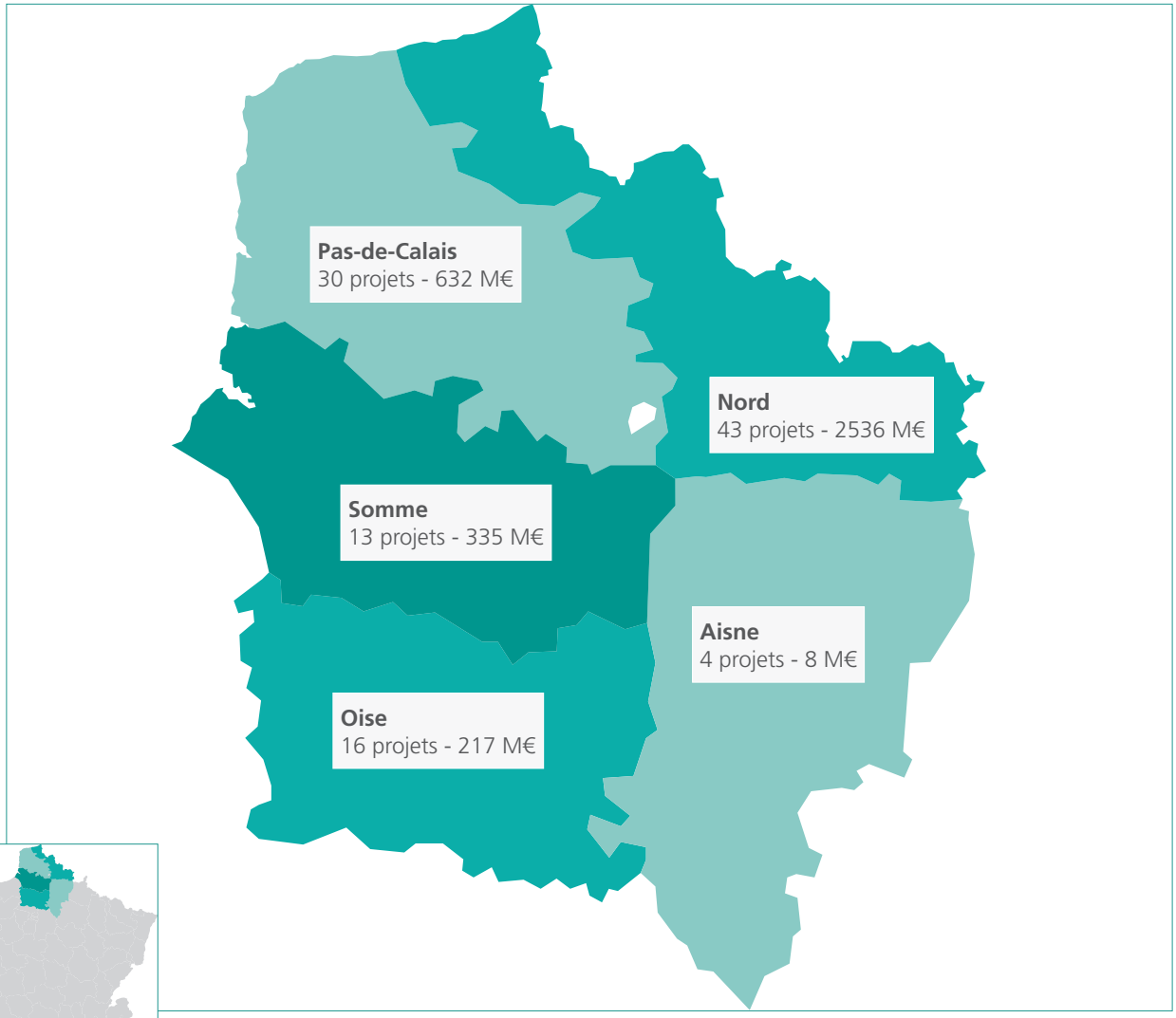

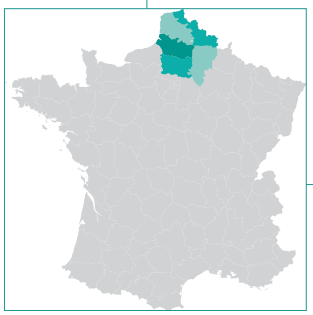

Les référents uniques pour les investissements (RUI) de votre région

Votre contact
pour les départements 59 et 62

Hélène EXBRAYAT
Tél : 03 20 30 51 05
helene.exbrayat@hauts-de-france.gouv.fr

Votre contact
pour les départements 02, 60 et 80

Séverine DESLANDES
Tél : 03 22 22 42 87
severine.deslandes@direccte.gouv.fr

PREFECTURE des Hauts-de-France
SGAR des Hauts-de-France
12, rue Jean Sans Peur - CS 20003
59039 Lille Cedex

DIRECCTE Hauts-de-France
40, rue de la Vallée
80042 Amiens

Investissements significatifs

- **Le projet d'AQUARESE doit permettre la création de 74 emplois et la sauvegarde de 45 emplois pour un montant d'investissements de 4 M€.**

  AQUARESE est un spécialiste de la découpe jet d'eau et de différents procédés à Ultra Haute-Pression (UHP) en France et à l'International. Le projet porte sur la création d'un nouveau bâtiment pour une augmentation des capacités de production et une diversification des activités. Le projet doit permettre la création de 74 emplois et la sauvegarde de 45 emplois pour un montant d'investissements de 4 M€.

- **VESTIAIRE COLLECTIVE a fait le choix de s'installer dans la métropole Lilloise ; 171 créations d'emplois sont envisagées.**

  VESTAIRE COLLECTIVE est une plateforme CtoC d'achat/vente de produits de mode haut de gamme et luxe d'occasion. L'entreprise est leader européen sur ce marché. Le projet porte sur la création d'un nouveau centre opérationnel en région, complémentaire du centre historique basé à Paris. Le choix s'est porté sur la métropole Lilloise. A horizon 2019, le centre opérationnel sera constitué de 2000 m² d'opération et de 6 000 m² de stockage, pour la création de 174 recrutements en CDI. L'entreprise a bénéficié d'aides de la région, de la métropole Lilloise et de la Direccte via une convention de revitalisation.

- **Le groupe belge INDAVER implante une nouvelle usine de traitement et de revalorisation de déchets chlorés sur le port de Dunkerque.**

  Il s'agit de la première implantation du groupe belge en France par la création d'une filiale INDACHLOR. L'implantation d'INDACHLOR devrait créer 21 emplois ETP directs et 34 ETP indirects. Le montant des investissements du projet est de 46,5 M€. La particularité du projet est la mise en place d'une boucle d'économie circulaire avec les industriels. L'acide chlorhydrique issu de la revalorisation des déchets chlorés et la vapeur issue du procédé de traitement thermique des déchets seront revendus directement à des industriels présents sur la zone. Le projet a bénéficié d'une Prime d'aménagement du territoire (PAT) de 168 000 €.

- **SPURGIN investit 15 M€ et vise la création de 60 emplois à terme à Nesle (80).**

  La société SPURGIN, filiale du groupe Spurgin-Leonhart, est spécialisée dans la fabrication de murs préfabriqués sur mesure et standards intégrant l'isolation thermique dès la conception. Le choix du site de Nesle est justifié par la volonté de servir le nord du territoire national et le nord de l'Ile-de-France (Grand Paris, JO 2024). De plus, le site se trouve à proximité de nœuds autoroutiers et du canal du Nord ainsi que du Canal Seine Nord Europe en projet, de même que de la future plateforme multimodale. L'entreprise a bénéficié d'une Prime d'aménagement du territoire (PAT) d'un montant de 550 000 €.

- **NIGAY implante à Nesle (80) une usine de caramels aromatiques : 20 M€ d'investissements s'accompagnant de 20 créations d'emplois.**

  Le projet doit répondre à la forte croissance de la demande de l'industrie pour les caramels aromatiques ou colorants sous forme liquide ou en cristaux. La société NIGAY, l'un des leaders français pour la production de caramels, a donc opté pour une implantation à Nesle, à proximité de fournisseurs de matières premières tels que Téréos (glucose), et les sucreries (saccharose) présentes dans un rayon d'une trentaine de kilomètres. La caractéristique majeure de ce projet est le partenariat développé entre NIGAY et le groupe TÉRÉOS qui cède une parcelle de terrain pour l'implantation du site et l'alimentation en direct du nouvel outil avec partage des utilités. Le projet a bénéficié d'une Prime d'aménagement du territoire (PAT) d'un montant de 200 000 €.

Bruno LE MAIRE et Gérald DARMANIN inaugurent le nouveau centre logistique de l'entreprise VESTIAIRE COLLECTIVE ©VESTIAIRE-COLLECTIVE

Événements marquants

- **Serres des Hauts-de-France à Arques (62) - Pose de la 1ère pierre.** Deux agriculteurs belges ont fait le pari d'investir massivement dans une unité de 9 hectares de serres chauffées, pour créer une offre locale et constante tout au long de l'année.

  Leur société, Les Serres des Hauts-de-France, injecte 15 M€ dans ce projet appuyé par la coopérative belge, REO VEILING, qui a l'intention de renforcer son implantation en France. Elle produit 250 000 tonnes de fruits et légumes par an avec 1 200 adhérents producteurs.

  La RUI a été sollicitée par l'aménageur car le planning de construction des serres et parallèlement de leur connexion à une unité de cogénération était impacté par des fouilles archéologiques risquant de remettre en cause l'équilibre financier du projet. Le calendrier a pu être tenu et la première pierre a été posée le 9 juin 2017.

- **CRODA – Lancement d'une nouvelle ligne de production.** Depuis 90 ans, CRODA est l'un des leaders mondiaux en production de tensioactifs de spécialités (pour les secteurs cosmétique, pharmacie, agriculture…). Présent dans 36 pays, l'entreprise britannique qui possède 3 sites en France, s'est implantée en 2007 dans la région à Chocques (62). Depuis 10 ans, le groupe n'a cessé d'investir sur ce site qu'il juge capital. Ainsi 45 M€ ont été alloués à l'usine afin de la moderniser et d'optimiser sa production. Dernier investissement en date, celui de 18 M€ pour la création d'une nouvelle ligne de production, mise en service en mai 2017.

  Si l'entreprise n'a pas pu être soutenue financièrement en raison du cadre réglementaire, la RUI est principalement intervenue afin d'instaurer un dialogue serein entre l'entreprise et l'administration autour de la révision du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT).

Site de CRODA à Chocques ©CRODA

Témoignage d'un chef d'entreprise

« INDUXIAL est née en 2005 sous le nom d'Alliance Aéronautique. C'est à la demande d'AIRBUS Méaulte (devenu STÉLIA depuis) que quatre sociétés d'usinage locales (SOMEPIC Technologie, BETRANCOURT, SUMA Aero Mécanique et SDM) ont créé cette 5ème entreprise afin de centraliser les besoins du client qui souhaitait avoir un interlocuteur unique. Nous avons entre-temps diversifié notre portefeuille clients pour répondre à l'intérêt marqué par l'offre proposée par INDUXIAL. Nous travaillons aujourd'hui avec AIRBUS Group via STÉLIA & AIRBUS aviation, mais également avec DASSAULT Aviation, MBDA, DAHER, SAINT-GOBAIN, ACB…

Le métier historique d'INDUXIAL était orienté uniquement vers la « logistique » de pièces mécaniques. Nous avons rapidement constaté le besoin de proposer à nos clients des solutions d'assemblage des pièces usinées par nos sociétés mères. Un petit atelier a donc vu le jour au cours de l'année 2006, dont l'activité n'a cessé de croitre depuis.

Les cadences d'assemblage d'aéronefs étant en constante augmentation, notre volonté de diversification étant le cœur de notre stratégie de développement, il devenait nécessaire de se doter d'un atelier de production en capacité d'absorber cette croissance.

Aussi, une opportunité de rachat d'un bâtiment situé à 2 km de notre localisation actuelle à Albert (80) nous permettait de quadrupler notre surface de production.

Nous avons donc mis en œuvre un projet de développement lié à cet agrandissement pour, à la fois, intégrer de nouvelles technologies ainsi que de nouveaux savoir-faire avec l'ambition de créer in fine, plus de 24 emplois en 3 ans.

Nous remercions donc l'ensemble des interlocuteurs qui nous ont aidés et accompagnés notamment pour bénéficier d'une Prime d'aménagement du territoire (PAT) qui va nous permettre de mener à bien le développement ambitieux de notre activité locale. »

M. MACRET,
directeur industriel d'INDUXIAL

© INDUXIAL

Témoignage d'un chef d'entreprise

« Le développement de la filière française de production d'hydrogène par électrolyse de l'eau représente un enjeu écologique et économique majeur pour la France. L'ensemble du cadre technique, industriel, législatif et financier, est aujourd'hui prêt. Les acteurs de la filière sont en attente du décret précisant les règles du jeu pour lancer leurs programmes d'investissement et faire entrer la France dans un nouveau paysage énergétique décarboné créateur d'emplois et de valeur ajoutée.

Après notre rencontre en juin 2017, la RUI a organisé une réunion avec l'ensemble des administrations concernées par notre projet d'investissements et de création d'emplois : services et opérateurs de l'État, Conseil régional et Communauté Urbaine de Dunkerque, Grand port maritime de Dunkerque, GRTgaz, RTE... Cette réunion nous a permis de présenter le projet et les premiers membres de l'équipe H2V, et parallèlement d'identifier nos futurs interlocuteurs.

Un comité de pilotage restreint a été institué afin de suivre l'avancement de notre dossier, coordonné par la RUI. Par ailleurs, sur le plan technique, la direction du développement de l'entreprise H2V communique régulièrement avec la DREAL afin de planifier les expertises (Faune-Flore, zones humides, ICPE, etc…) et d'échanger sur les plans des usines. Cette communication régulière avec les administrations est indispensable pour présenter des dossiers (demande d'autorisation environnementale et permis) aboutis et concertés très en amont. »

Lucien MAILLET,
Président de H2V PRODUCT

Port de Dunkerque ©CCI

Les Fonderies de Sougland ©Les Fonderies de Sougland

Le Commissariat spécial à la réindustrialisation et à la revitalisation des Hauts-de-France
© Préfecture des Hauts de France

Problématiques rencontrées par les entreprises et solutions apportées

Les Fonderies de Sougland (70 salariés ; CA 5,5 M€ ; Saint-Michel, 02) conçoivent et fabriquent des pièces de quelques grammes à 2,5 tonnes à l'unité ou en petite et moyenne séries. Les produits s'adressent à un éventail large de secteurs : chimie, verrerie, chauffage, construction navale, nucléaire, incinération, agriculture, ferroviaire, cimenterie. 300 nuances de fonte et d'acier ont été mises au point et sont proposées aux clients. Afin d'asseoir son développement, l'entreprise avait besoin de mieux faire connaître son savoir-faire. Plusieurs actions ont été conduites pour accompagner l'entreprise et répondre à cette demande. En novembre 2017, l'entreprise a reçu de la part de l'Alliance industrie du futur (AIF) le label «**Vitrine industrie du futur**», qui récompense les entreprises «ayant développé concrètement un projet novateur pour l'organisation de leur production, au sens large, et notamment à travers le numérique». L'entreprise, qui est une des entreprises les plus anciennes de France, va fêter ses 475 ans en 2018. A l'occasion de cet évènement, les dirigeants souhaitent présenter dans un des anciens bâtiments de l'entreprise une exposition des produits fabriqués par l'entreprise notamment des poêles en fonte, des cuisines et la technique d'émaillage brevetée au XIXème siècle ainsi qu'un ensemble de documents retraçant l'évolution de l'entreprise au cours des siècles. De plus, une demande de labellisation « Entreprise du patrimoine vivant » a été déposée. Des contacts ont été pris auprès de la Direction Régionale des affaires culturelles (DRAC) Hauts-de-France et des collectivités locales.

Expérience originale ou nouvelle

Projet d'élevage de larves à partir de coproduits végétaux peu valorisés, et de production de farines d'insectes pour la nutrition aquacole.

La start'up InnovaFeed, incubée au Génopole d'Evry, souhaitait construire sa première unité de production. Dans l'attente de la publication d'une directive européenne sur les protéines d'insectes, et sa transposition en droit français, le projet était subordonné à l'obtention d'une autorisation d'exploiter. En effet, l'élevage d'insectes est soumis au régime des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et, dans le cas de la mouche soldat noire (ou Hermetia Illucens), à une autorisation. Afin de lever cette difficulté, InnovaFeed a déposé un dossier France Expérimentation qui a abouti favorablement : le régime auquel sont soumis les élevages de diptères est assoupli et l'installation de la société ne nécessite plus d'autorisation mais est classée sous le régime, moins contraignant, de la déclaration avec contrôle périodique.

Ce projet, innovant à double titre (substrat novateur et production à une échelle industrielle), a été labellisé par le Pôle de compétitivité Aquimer. Par ailleurs, l'entreprise a bénéficié d'une Prime d'aménagement du territoire (PAT) de 660 000€.

Actions de la Région

Le Commissariat spécial à la réindustrialisation et à la revitalisation des Hauts-de-France

Cette mission expérimentale est née en mai 2016 d'une volonté commune du Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, Emmanuel MACRON et du Président de la Région Hauts-de-France, Xavier BERTRAND. Elle n'avait pas pour vocation d'être une administration de gestion supplémentaire mais plutôt d'être un accélérateur d'idées et de projets, à même d'accompagner la réindustrialisation et revitalisation de la Région, les Hauts-de-France représentant 10% des effectifs nationaux et 16 000 établissements.

Instance de coordination des actions de l'État et du Conseil Régional, cette expérimentation a su créer en 2017 de véritables valeurs ajoutées avec l'adoption d'un nouveau modus operandi en complémentarité de l'existant.

Auprès du Commissaire Philippe VASSEUR, une équipe resserrée de 6 personnes (État, Conseil régional et CCIR) a fonctionné dans un esprit de « *task-force* », assemblant différentes compétences et cultures de travail. Cet éclectisme a favorisé la richesse et la capacité d'actions, elles-mêmes multipliées par le bon accueil réservé à cette expérimentation par toutes les parties prenantes du développement économique de la Région.

Cette expérimentation unique sur le territoire français au croisement du bureau d'études, de l'équipe-projet et du cabinet ministériel s'est saisie des préoccupations exprimées par les entreprises individuellement ou collectivement, ainsi que des opportunités identifiées notamment sur les territoires pour créer des dynamiques de projets et de filières industrielles. Elle a su fédérer les énergies autour de son objet pour accélérer les dynamiques de revitalisation en travaillant au plus près des territoires et des filières d'avenir.

Cette mission expérimentale a été opérationnelle de septembre 2016 à décembre 2017. À l'initiative du Préfet de région, les trois partenaires (Etat, Conseil régional et CCIR) ont décidé de poursuivre leurs efforts autours de trois priorités : la mise en cohérence des territoires et des filières, l'accompagnement des situations d'urgence, le maintien selon un rythme régulier d'un espace de dialogue.

ÎLE-DE-FRANCE

Activité RUI en 2017

69 projets dont 18 projets suivis par les RUI, représentant un potentiel de :

- **3 360** M€ d'investissements
- **9 365 emplois** créés

3 dossiers PAT

3 dossiers ARI

142 projets suivis par le RUI depuis le lancement de la mission en mai 2013

INDUSTRIE

Située au carrefour des échanges européens et mondiaux, l'Île-de-France est la première région économique française et l'une des premières au niveau européen.

Elle est également la première région européenne en matière de recherche technologique concentrant 40% des dépenses de R&D du pays.

Elle compte 11 pôles de compétitivité, regroupant plus de 3600 adhérents dont plus de 2300 PME.

Son industrie est très diversifiée avec les filières emblématiques de l'aéronautique, celles des contenus numériques, des systèmes complexes, et la filière santé et sciences du vivant. La mécanique y est également bien représentée.

L'industrie ne représente toutefois que 4,9% des établissements actifs et 10,2% des emplois salariés, l'Île-de-France étant marquée par la prépondérance du tertiaire.

INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES

En 2017, l'Île-de-France a accueilli 414 investissements internationaux, soit 16% de plus qu'en 2016. L'Île-de-France occupe le 1er rang en termes d'emplois créés ou sauvegardés. C'est aussi la région leader pour les investissements étrangers dans les domaines de la R&D (28% des projets au plan national), les logiciels et l'informatique (63% des projets) ou encore la logistique (45% des projets). Paris est enfin classé en 3ème position des 39 métropoles mondiales au regard du nombre d'investissements créateurs d'emplois, derrière Londres et Singapour.

ÎLE-DE-FRANCE

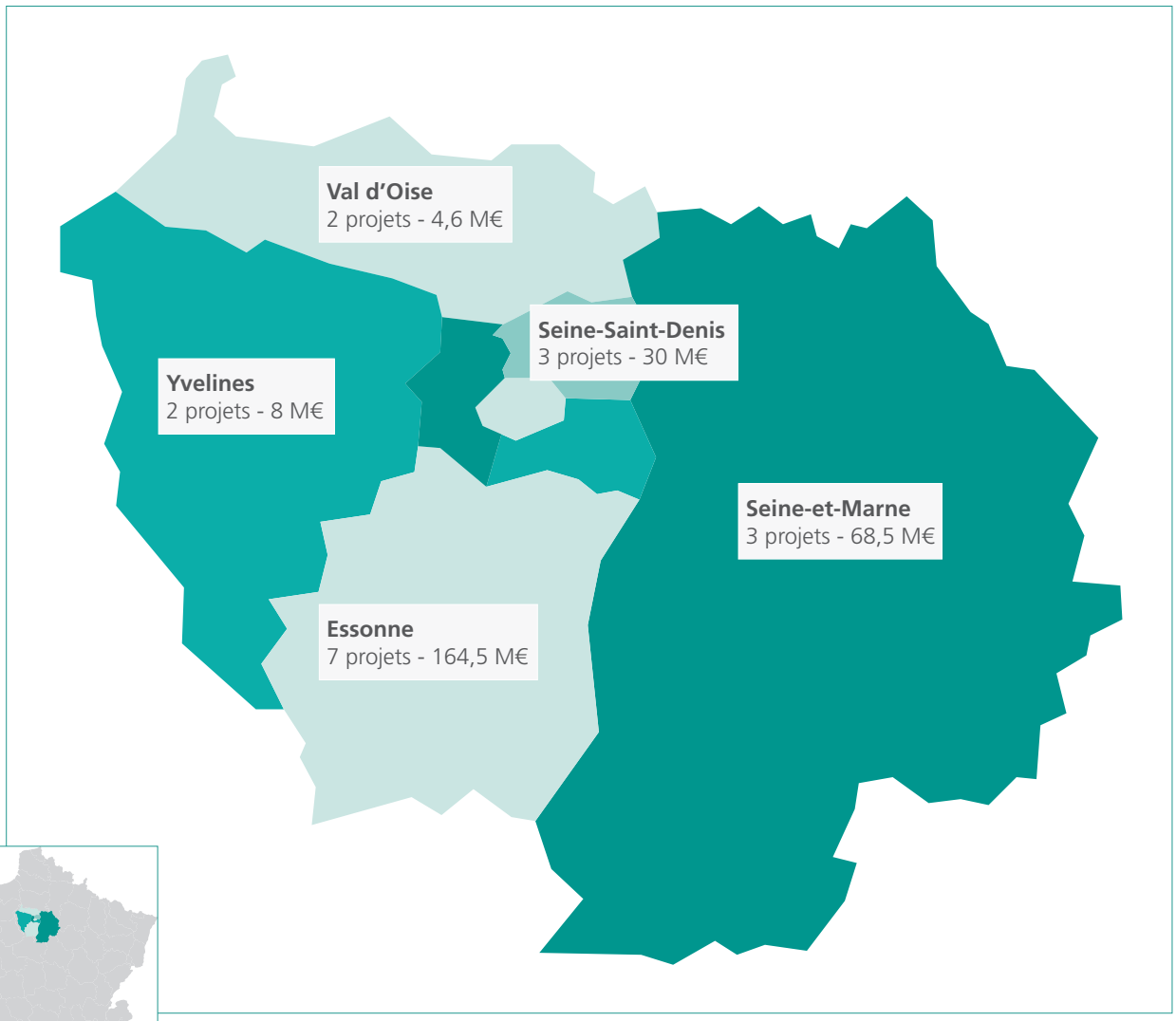

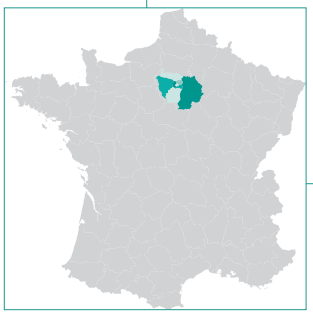

Le référent unique pour les investissements (RUI) de votre région

Votre contact

Mathilde FICHEN
Tél : 01 82 52 42 61
mathilde.fichen@paris-idf.gouv.fr

PREFECTURE d'Ile-de-France
5, rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15

Investissements significatifs

- **AMAZON à Brétigny sur Orge (91) – 1 000 emplois.**

  Leader mondial du commerce en ligne, ce géant américain créera une importante plate-forme logistique en Ile-de-France, à Brétigny (Sud Essonne). Ce centre logistique, qui sera le plus gros centre logistique en France, desservira l'Europe. Il créera un minimum de 1 000 emplois.

  Plus largement, les développements en France de ce groupe sont suivis en parallèle par Business France, en lien avec les ministères concernés (Economie, Travail). Le groupe a par ailleurs participé au dernier Conseil Stratégique de l'Attractivité (CSA) le 18/11/2016.

- **EAST BALT BAKERIES au Plessis-Pâté (91) – 37,8 M€ d'investissements, 65 emplois directs.**

  Spécialisée dans la fabrication de pains pour burgers destinés à la restauration rapide, EAST BALT BAKERIES a un projet d'augmentation de capacité de production, localisé au Plessis-Pâté en Essonne, sur l'ancienne base aérienne 217. Il contribuera à la dynamique de développement économique de ce territoire prioritaire. L'entreprise s'inscrit dans une logique régionale, puisque la plupart de ses fournisseurs en matières premières (farine, levure) sont franciliens.

  Représentant un investissement de 37,8 M€ et la création de 65 emplois directs, l'implantation de l'entreprise a été accompagnée par une Prime d'aménagement du territoire (PAT) pour un montant de 455 000 €, attribuée en avril 2017.

- **STEF au Plessis-Pâté (91) - 18 M€ d'investissements - 105 emplois.**

  Le dossier d'investissement STEF, spécialiste de la logistique du froid, à proximité de EAST BALT, permettra d'assurer la préparation des commandes et la livraison des pains Burger et leur livraison dans les restaurants de la région parisienne. Ce projet de nouvelle implantation d'un montant de 18 M€ sera créateur de 105 emplois directs dont 70 la première année, parmi lesquels une proportion significative d'emplois peu qualifiés, sur un territoire marqué par des difficultés. STEF bénéficie d'une PAT pour un montant de 800 000€, attribuée en mai 2017.

  Ces deux projets devraient être opérationnels courant 2018.

- **Entreprise FIGARET – 5,5 M€ d'investissements.**

  Entreprise française de prêt à porter masculin et féminin fondée en 1968 et spécialisée dans la chemise, la société FIGARET a élaboré en 2017 un plan d'investissements de 5 M€ pour positionner la marque comme figure incontournable du luxe abordable français notamment via l'ouverture de nombreux points de vente premium, en France et à l'international, et la montée en puissance de son offre digitale.

  Ce projet a été réalisé grâce au financement du fonds Eiffel Croissance Directe, en souscrivant à l'émission obligataire de 5.5 M€ de FIGARET, et jouant alors un rôle de complémentarité avec le secteur bancaire traditionnel. Le fonds Eiffel Croissance Directe a été ainsi inauguré, le 8 septembre 2017, dans les locaux parisiens de FIGARET, par le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, M. Benjamin GRIVEAUX, qui a salué le travail de la Direccte pour impulser ce fonds innovant au profit des entreprises de croissance.

- **STYX : Projet de création d'entreprise à Aulnay-sous-Bois (93) – 6,95 M€ d'investissements – 8,56 M€ de R&D.**

  Il s'agit d'un projet de constitution d'une nouvelle société dédiée à une activité innovante : la production et la réparation de pièces mécaniques par fabrication additive métallique. Il est porté par 6 entreprises appartenant au Consortium Elysée : BENITIS, CGR, GENARIS, IMPROVALUE, MECARECTIF, SMP. Au total, les porteurs du projet pèsent 25 M€ de chiffre d'affaires devant permettre la création de 200 emplois. La mise en place d'un bureau d'étude dédié à la mise en œuvre du processus industriel est soutenue par la Direccte dans le cadre d'une convention de revitalisation.

- **IRIS OHYAMA France à Lieusaint (77) – 40 M€ d'investissements - 150 emplois.**

  Le groupe est un des leaders mondiaux dans le design, la fabrication et la vente de produits d'intérieurs, ameublement et équipements ménagers. L'entreprise possède aux Pays-Bas une usine de production de plastiques utilisés pour ses produits.

  Afin de répondre à une demande croissante de ses clients en Europe, l'entreprise a décidé de créer leur deuxième usine en France en novembre 2016. Ce site a la double fonction d'usine de production et de centre logistique qui centralisera les produits créés dans les différentes usines existantes (Pays-Bas, Chine, Etats-Unis, Japon) et jouera le rôle de centre de distribution pour l'Europe.

  Etant donné que leur activité est en pleine croissance, IRIS prévoit d'ores et déjà de renforcer l'activité logistique en créant 50 emplois supplémentaires.

Événements marquants

- **L'année 2017 a vu l'ouverture de la Station F, le plus grand campus de start-ups du monde, initié par Xavier Niel.** Au sein de la Station F, les services publics régionaux ont participé, sous l'impulsion de la mission french Tech, à la définition et au lancement du programme « French Tech Central » qui rassemble 30 acteurs publics réunis au sein de la Station F avec un même objectif : faciliter la vie des startups, au-delà de celles incubées à la Station F, par des rendez-vous individuels et des sessions d'information collectives.

- L'année 2017 a été marquée par l'annonce des premières relocalisations liées au Brexit. L'arrivée de l'Autorité Bancaire Européenne (ABE) et de ses quelques 180 employés, prévue pour avril 2019, fait l'objet d'un accompagnement spécifique et coordonné entre l'ensemble des acteurs publics concernés afin d'anticiper au mieux les besoins d'une telle structure. L'implantation de l'ABE en Ile-de-France préfigure celle d'autres institutions bancaires, telles Bank of America, HSBC ou encore Goldman Sachs et constitue donc un symbole important pour l'attractivité de la France comme place financière.

Station F ©Préfecture d'Ile-de-France

FRENCH TECH CENTRAL

©MEF

©Eiffel Investment Group

Problématiques rencontrées par les entreprises et solutions apportées

Afin d'apporter des solutions aux entreprises en phase d'investissement, le RUI au travers de la coordination entre les pouvoirs publics accompagne les PME et les entreprises intermédiaires (ETI) sur toutes les composantes d'un projet d'investissement :

- En amont, avec un accompagnement sur l'implantation et la recherche de foncier, grâce une connaissance du tissu local en lien avec les partenaires territoriaux ;
- Dans la phase de montage du projet et de recherche de financement, grâce à la mobilisation des dispositifs publics permettant d'inciter l'implantation des investissements en région et d'accélérer la mise en œuvre opérationnelle de la modernisation des sites de production ;
- Enfin, grâce à un suivi sur la durée en matière de développement de l'entreprise, incluant un appui en ressources humaines et un accompagnement sur les problématiques de recrutement.

Expérience originale ou nouvelle

Depuis 2 ans, la Direccte a mené un important travail d'audition et d'analyse des besoins de financement des entreprises, pour identifier les freins au développement d'une offre de financement obligataire dédiée aux PME de croissance. Sur la base du diagnostic établi, **la Direccte a impulsé la création du Fonds Eiffel Croissance directe, un exemple fructueux de collaboration public-privé**.

Les résultats de l'ingénierie de projet associée ont convaincu des acteurs institutionnels de premier rang, **AG2R La Mondiale**, **la BRED** et **HUMANIS**, d'investir **115 M€** dans un tel fonds de financement.

L'aboutissement de cette approche partenariale a également été rendu possible grâce au soutien de la Préfecture des Hauts-de-Seine et du **Fonds européen d'investissement** (50 M€ de garantie, a minima, pour les investisseurs privés dans le cadre du Plan Juncker).

Le gérant d'actifs Eiffel Investment Group a été sélectionné par la Direccte, lors d'un Appel à manifestation d'intérêt (AMI), pour créer juridiquement ce fonds privé et en expérimenter la gestion pendant 15 ans (analyse des PME, financement, suivi du portefeuille, remboursement des investisseurs). **Un objectif de ce projet pour la Direccte sera plus largement de rendre ce modèle économique pérenne, sans soutien public**, pour Eiffel d'ici 2019 afin d'inciter d'autres acteurs privés à répliquer seuls ce type de fonds au niveau national.

Officiellement lancé en septembre 2017, Eiffel Croissance directe est opérationnel : **près de 175 PME ont déjà déposé une demande de financement**. Entre un et deux mois sont nécessaires à l'analyse d'un dossier par le gérant d'actifs, 9 PME ont déjà été financées dans les premiers mois suivant le lancement du fonds, représentant 33 M€ de prêts.

A terme, pour 2019, le fonds ambitionne de réunir de nouveaux investisseurs privés et de financer les investissements de 100 PME franciliennes (chiffre d'affaires entre 5 et 50 M€), avec des prêts en moyenne de 3 M€, d'une maturité pouvant atteindre 10 ans, avec un différé de remboursement de plusieurs années en fonction des besoins exprimés par chaque entreprise.

Actions de la Région

Le dialogue entre l'Etat et la Région concernant l'investissement des entreprises s'organise autour d'une réunion se tenant tous les deux mois en présence de l'Agence de développement économique du Conseil régional (Paris Région Entreprises), Business France, Bpifrance, la Direccte et la Préfecture de Région. Les projets en cours y sont collectivement examinés afin de suivre au mieux les programmes d'investissements stratégiques et d'apporter une réponse coordonnée et pertinente aux problématiques rencontrées par les porteurs de projet.

NORMANDIE

Activité RUI en 2017

39 projets suivis par les RUI, représentant un potentiel de :
- **1 127** M€ d'investissements
- **3 050 emplois** créés

4 dossiers PAT

143 projets suivis par le RUI depuis le lancement de la mission en mai 2013

INDUSTRIE

L'industrie normande a connu une belle embellie au cours de l'année 2017. Même si des disparités existent entre les secteurs, la situation économique s'est améliorée pour l'ensemble des professionnels et les carnets de commande offrent une visibilité jugée satisfaisante par les industriels. Les capacités de production sont en utilisation croissante (le seuil des 80% a été dépassé en 2017 en Normandie) et les chiffres d'affaires ont crû entre 3 et 6% selon les secteurs. L'emploi industriel a également cessé de décroître en Normandie.

Cette reprise est notamment soutenue par l'activité des grandes entreprises, dont la croissance du chiffre d'affaires a été plus forte que la moyenne.

INVESTISSEMENT des entreprises

Les secteurs normands qui ont annoncé le plus d'investissements en 2017 sont l'énergie, l'automobile, la chimie, la logistique et les matériaux. La plupart des investissements concerne des augmentations de capacités de production, associées le plus souvent à l'utilisation de technologies plus performantes. On constate également des diversifications vers des activités plus innovantes et à plus forte valeur ajoutée.

Dans un contexte de reprise, la problématique du recrutement et des compétences est identifiée par beaucoup d'entreprises comme un de leurs principaux enjeux pour leurs prochains investissements.

NORMANDIE

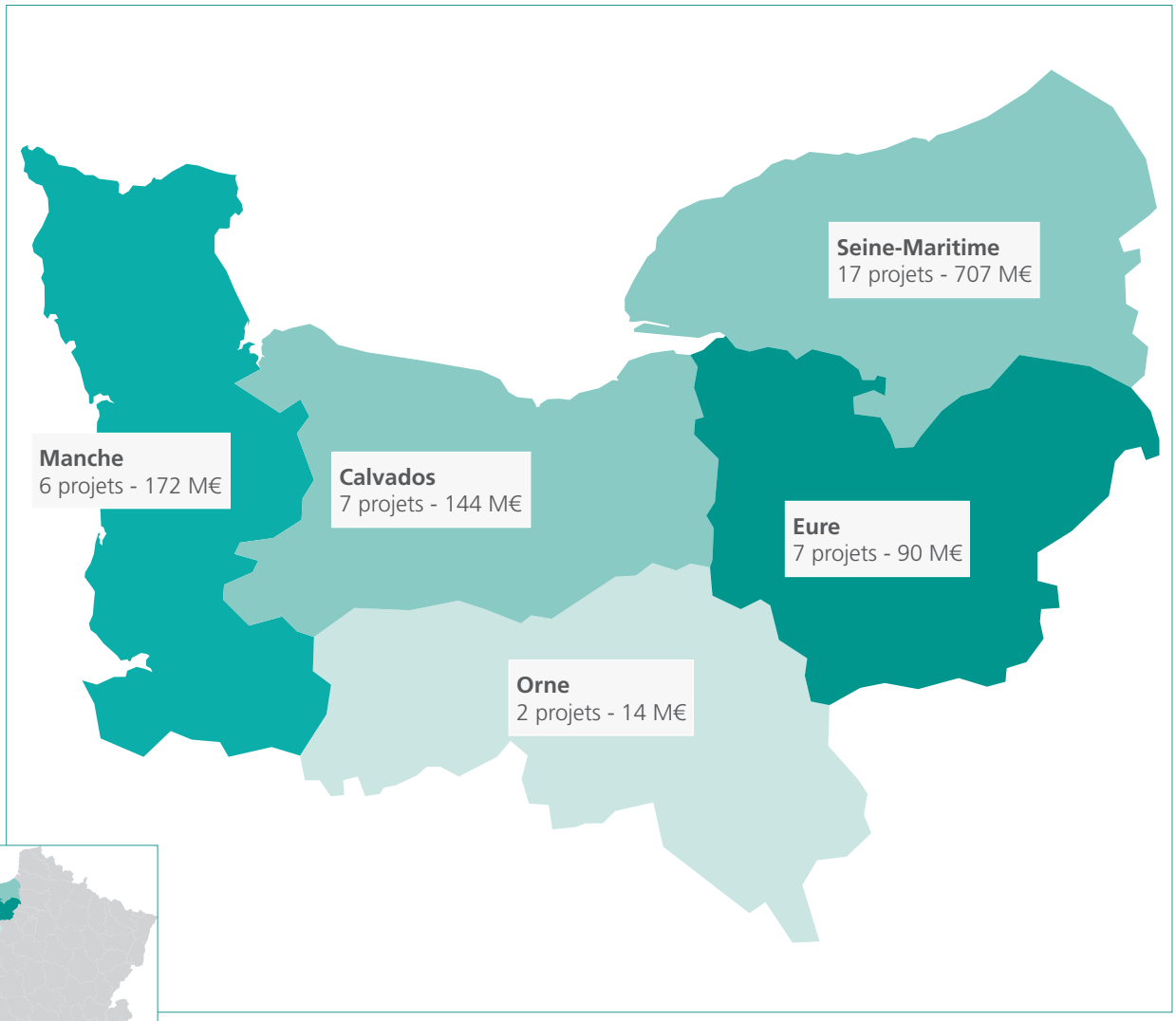

Le référent unique pour les investissements (RUI) de votre région

Votre contact

Jean-Baptiste GUEUSQUIN
Tél : 06 98 76 51 33
jean-baptiste.gueusquin@direccte.gouv.fr

PRÉFECTURE de Normandie
7, place de la Madeleine
76000 Rouen

Investissements significatifs

- **ACOME, première SCOP de France en termes de chiffre d'affaires et de nombre d'actionnaires, spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de câbles de télécommunications (voix, données, images), de câbles électriques/électroniques en cuivre ou fibre optique, a élaboré un programme d'investissements 2017-2020 d'un montant total de 90 M€, dont 65 M€ sont dédiés au site de Romagny (50).**

  Le but d'ACOME est notamment d'augmenter sa capacité de production et de mettre en œuvre des programmes d'investissements avec pour ambition, d'ici 2020, de faire progresser son chiffre d'affaires de 35%. Avec l'aide du RUI et de la Direccte, l'entreprise a déposé un dossier de demande de Prime d'aménagement du territoire (PAT) qui a donné lieu à l'octroi d'une aide de 600 000 € pour la première phase du projet.

- **PSA souhaite investir 69 M€ dans son usine mécanique de Caen (14) qui fabrique des liaisons au sol et des transmissions pour les véhicules de moyenne et haut de gamme des marques du groupe PSA Peugeot Citroën.**

  Avec ce projet, le site de Caen souhaite augmenter sa compétitivité en interne, mais également se positionner en équipementier automobile pour l'ensemble des acteurs du secteur via une diversification client, également en dehors du secteur automobile (par exemple secteurs aéronautique, ferroviaire…). L'entreprise a été accompagnée par le RUI et la Direccte ; une PAT d'un montant de 400 000 € lui a été accordée.

- **La société H2V Product souhaite implanter une usine de production d'hydrogène sur la commune de St Jean de Folleville (76).**

  Le projet prévoit la création de 4 unités de production d'hydrogène vert en France, comprenant chacune 40 électrolyseurs, ainsi que, dans un second temps, la production de méthane à partir d'hydrogène vert et de CO2. L'objectif est de fournir directement les entreprises demandeuses et d'injecter le reliquat dans les réseaux de transport de gaz naturel. Dans ce cadre, une intention de promesse d'achat d'un terrain de 27 ha a été signée le 6 juin 2017 avec Caux Seine Agglomération pour 3 M€ en présence d'Hervé MORIN. Le projet a été présenté à la Préfète de Région par Caux Seine Agglomération. Des groupes de travail opérationnel avec les services de l'Etat, de la Région et des collectivités locales ont été montés, notamment pour lever les verrous réglementaires.

- **L'entreprise APTAR STELMI SAS a besoin d'une nouvelle ligne haute tension afin d'augmenter la puissance électrique de raccordement et développer, à horizon 2018-2021, les productions de son site de Brecey (50), seul fabricant français pour les caoutchoucs médicaux.**

  La création de cette ligne à partir du poste de transformation haute tension de Saint Martin des champs à 18,6 km représente un coût d'environ 1 M€ à lui seul et impose de procéder à des travaux au niveau de la livraison pour un montant estimé à 250 000 €. Avec le soutien du RUI, il a été obtenu un portage du projet de création de la ligne électrique par la commune pour l'aménagement et le développement de son territoire. Ce projet permettra de couvrir les besoins de l'entreprise APTAR qui n'aura à sa charge que les coûts liés à l'aménagement de son poste de livraison situé au sein de l'usine. Le projet porté par la commune pourrait faire l'objet de subventionnement de la part de la Communauté d'agglomération du Mont Saint-Michel - Normandie, du Syndicat départemental d'énergie de la Manche, du Comité départemental 50 et de l'Etat via le contrat de ruralité / dotation d'équipement des territoires ruraux.

- **La société RENAULT TRUCKS souhaite investir près de 24 M€ sur son site de Blainville-sur-Orne (14), seule usine du groupe AB Volvo fabriquant des camions dits de distribution.**

  L'objet de l'investissement est le remplacement de la ligne de tôlerie, la mise en production des camions gaz et la commercialisation en petite série de camions de distribution électriques. La possibilité d'une PAT est à l'étude avec le RUI, la Direccte et l'entreprise.

Événements marquants

- **Le 14 décembre 2017, le ministre Bruno LE MAIRE a inauguré la production de l'Alpine A110 à Dieppe, à l'occasion de la relance de la marque par le groupe Renault.** Le site de Dieppe, exploité par la Société des Automobiles Alpine, a été créé en 1969. Il est reconnu comme le berceau historique de la marque Alpine. Historiquement, c'est à Dieppe qu'a été produite la majeure partie des véhicules de la marque, de la fin des années 60 jusqu'au milieu des années 90.

  Ravivé par l'anniversaire des 50 ans de la Berlinette et matérialisé par l'Alpine A110-50, le renouveau de la marque a pris la forme d'un retour (victorieux) en compétition en 2013. Le groupe RENAULT a donc décidé de relancer la marque Alpine sur son site historique avec la production d'un petit modèle sportif.

  Le projet de développement du nouveau véhicule Alpine va permettre la création de 46 emplois en CDI pour un effectif total de 400 employés sur le site de Dieppe (contre environ 335 emplois en 2016), plus 100 intérimaires environ. Les investissements en cours de réalisation s'élèvent à plus de 182 M€.

  Le projet a été soutenu par une Prime d'Aménagement du Territoire (PAT) justifiée par la création d'une nouvelle activité. En effet, l'assemblage de la nouvelle Alpine est basé sur un procédé innovant d'assemblage de la carrosserie (caisse) par collage et rivetage sur aluminium. Le montant de la PAT s'élève à 690 000 € pour des investissements de plus de 19 M€ concernant cette nouvelle activité.

Bruno LE MAIRE et Carlos GHOSN - Alpine A 110 ©Groupe RENAULT

Inauguration de la ligne de production Alpine A 110 ©Groupe RENAULT

Problématiques rencontrées par les entreprises et solutions apportées

Les investisseurs sont en demande de stabilité réglementaire et administrative et de garanties quant à ce qui leur sera demandé, tant au niveau administratif (autorisations…) que financier (fiscalité notamment). De ce point de vue, le RUI peut réunir les administrations compétentes autour du porteur de projet pour apporter des éclairages sur les attendus en termes de permis de construire, d'autorisation d'exploiter au sens ICPE… et sur la fiscalité applicable au projet selon le site retenu.

Par ailleurs, des inquiétudes persistent, notamment sur le devenir du règlement et du zonage à finalité régionale (AFR) après 2020.

Expérience originale ou nouvelle

Dans le cadre de l'appel à manifestions d'intérêt (AMI) du PIA « Territoires d'innovation de grande ambition », un nouvel accompagnement des porteurs de projet a été expérimenté.

En coordination avec la Région Normandie et la Caisse des Dépôts, l'occasion a été donnée à tous les candidats à cet AMI de :

- faire une présentation de leur projet aux représentants de l'Etat (SGAR et Direccte), de la Région et de la Caisse des dépôts, présentation qui a donné lieu à des conseils aux porteurs ;
- présenter leur projet au Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) afin d'identifier les points forts du projet, les points à améliorer ; le SGPI a également apporté des informations générales sur l'AMI ;
- participer à un temps de préparation des « grands oraux » co-organisé par l'Etat et la Région sous la forme d'une journée formation/action avec quatre intervenants (directeur d'agence de communication, préparateurs de pitch, et chargé de communication) comprenant :
  - une matinée en plénière : grands principes de communication, attentes du jury du SGPI, média training, supports, clés de réussite d'un pitch…
  - un travail en groupes par projet l'après-midi : préparation des interventions et des supports, conseils des intervenants.
- recevoir des informations tout au long de la démarche : calendrier, nombre de dossiers déposés et retenus à chaque étape, composition du jury…

Cette organisation a permis la sélection de deux projets normands parmi les vingt projets retenus en première phase.

NOUVELLE-AQUITAINE

Activité RUI en 2017

75 projets suivis par les RUI, représentant un potentiel de :

- **1 434** M€ d'investissements
- **4 210 emplois** créés

5 dossiers PAT

1 dossier ARI

209 projets suivis par les RUI depuis le lancement de la mission en mai 2013

INDUSTRIE

L'industrie en Nouvelle-Aquitaine s'est inscrite dans une reprise notable de l'activité. Le secteur industriel régional clé de l'alimentaire reste très actif, à l'exception de la filière des canards gras touchée par les conséquences des épisodes de grippe aviaire. La construction navale (notamment à l'export) et les équipementiers automobiles sont bien orientés en raison d'une demande forte. La filière numérique se structure autour des métropoles et des réseaux thématiques French Tech.

INVESTISSEMENT des entreprises

Les investissements modernisant l'appareil productif type « Industrie du Futur » concernent l'ensemble des filières. L'industrie aéronautique investit fortement pour supporter la montée en cadence de l'aviation commerciale (aéro structure et motorisation) alors que les PME et ETI du secteur de l'automobile investissent dans des technologies et procédés différenciants pour maintenir une production nationale. Les taux d'intérêts bas ont été un facteur important dans le choix des entreprises régionales. Les entreprises semblent rencontrer moins de difficultés que ces dernières années pour financer leurs investissements.

NOUVELLE-AQUITAINE

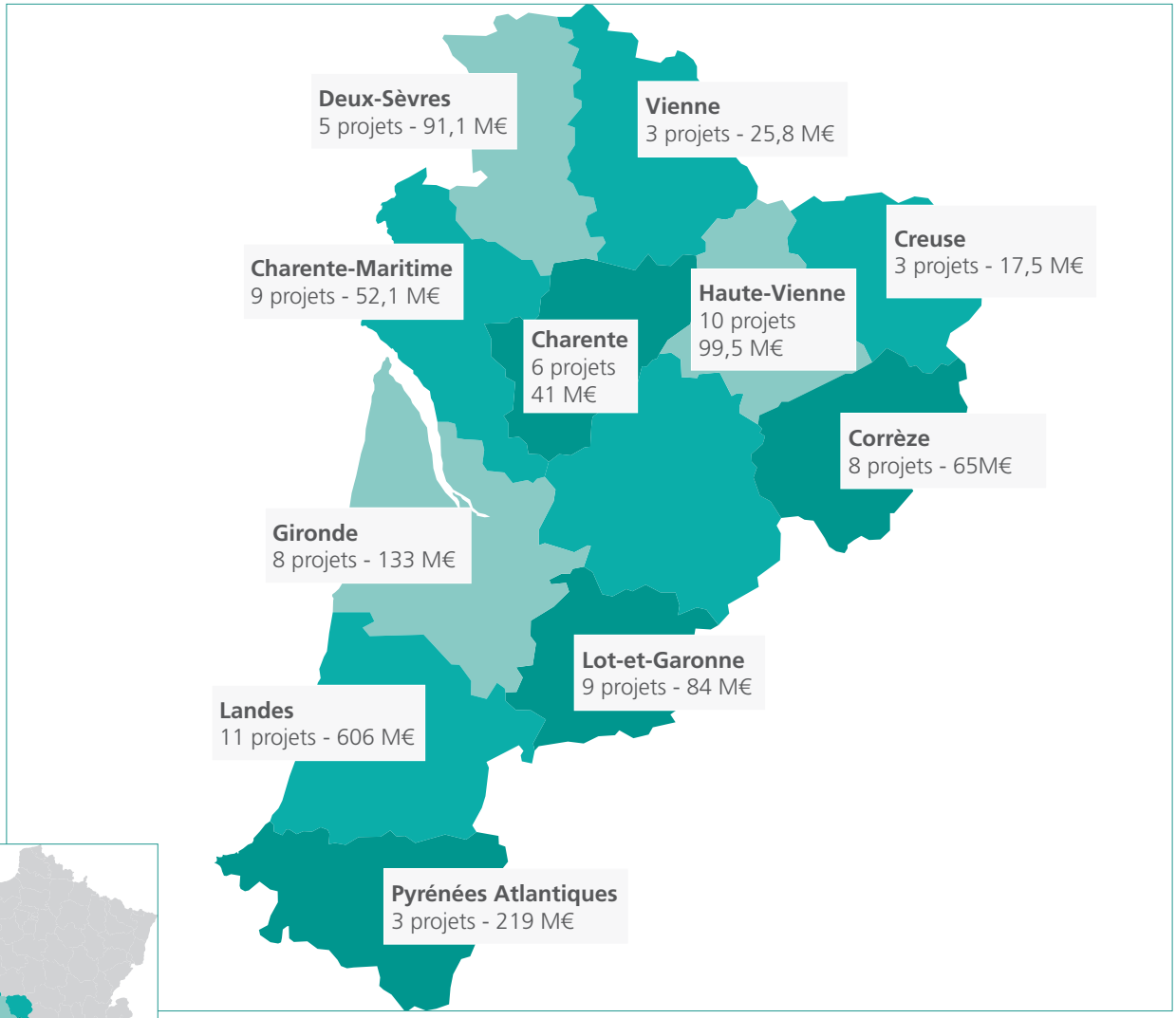

Les référents uniques pour les investissements (RUI) de votre région

Votre contact pour les départements 24, 33, 40, 47 et 64	Votre contact pour les départements 16,17, 79 et 86	Votre contact pour les départements 19, 23 et 87
Guillaume DEFILLON	**Arnaud LAGUZET**	**Valérie BEILLOT**
Tél : 05 56 93 81 60	Tél : 05 49 59 20 59	Tél : 05 87 50 26 81
guillaume.defillon@direccte.gouv.fr	arnaud.laguzet@direccte.gouv.fr	valerie.beillot@direccte.gouv.fr

DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine
19, rue Marguerite Crauste
33074 Bordeaux Cedex

Investissements significatifs

- **BATI RENOV à Saint Jean d'Angély (17) – création d'une nouvelle usine de fabrication en France.**

  Le groupe emploie plus de 1 100 salariés sur l'ensemble de ses 10 sites, tous situés en France, pour 250 M€ de chiffre d'affaires. LÉA NATURE a créé un nouveau site à Damazan (47), réindustrialisé un ancien site industriel à Périgny (17) et apporté son soutien à la création d'une biscuiterie à Saint-Jean-d'Angély (17). Deux de ces projets ont été accompagnés par une Prime d'aménagement du territoire.

- **SELENIUM MEDICAL à Périgny (17) – création d'une nouvelle usine d'injection plastique.**

  Le RUI a accompagné l'entreprise SELENIUM MEDICAL dans le cadre de ses projets de croissance et développement. L'entreprise a industrialisé les solutions qu'elle proposait au niveau des emballages médicaux, dans l'objectif de satisfaire une demande croissante et poursuivre ses efforts de R&D. Dans ce contexte, l'entreprise a créé à La Rochelle une nouvelle usine d'injection plastique et a développé l'industrialisation des processus « traitement de surface ». Le RUI a soutenu l'entreprise dans ses projets d'investissements, en lui apportant une approche globale en ingénierie financière. L'accompagnement a également consisté à mobiliser les collectivités locales pour que l'entreprise ait à sa disposition l'ensemble des outils mobilisables, dans une logique d'efficacité. Cette action s'est aussi caractérisée par la mobilisation de l'Aide à la réindustrialisation (ARI), qui a conduit l'Etat à soutenir directement l'entreprise à hauteur de 500 000 €. L'investissement de l'État, au travers de l'ARI, a constitué un effet de levier apprécié par l'entreprise et par l'ensemble des acteurs impliqués dans le projet.

- **CLIMAX TECHNOLOGY à Saint-Jean-d'Illac (33) – rapatriement d'activités précédemment réalisées en Asie.**

  L'entreprise CLIMAX TECHNOLOGY est spécialisée dans les objets connectés, notamment pour la sécurité des biens et des personnes, la sûreté domestique, le confort et l'économie d'énergie. L'action du RUI a permis de faciliter le rapatriement en France d'activités industrielles précédemment réalisées en Asie. En particulier, l'entreprise a ainsi pu obtenir une Prime d'aménagement du territoire (PAT) de 620 000 € pour la création d'une soixantaine d'emplois dans le cadre de la relocalisation d'une usine à Saint-Jean-d'Illac.

Événements marquants

- **Mutualisation au niveau de la Région des projets de développement du Groupe LÉA NATURE.** L'État, au travers du RUI, a accompagné les projets du groupe LEA NATURE en Nouvelle-Aquitaine. Le groupe développe notamment 3 projets dans la région, à Damazan (47), Saint-Jean-d'Angély (17) et Périgny (17). L'action de l'Etat a été coordonnée par le RUI afin de permettre au groupe de mener, dans les meilleures conditions possibles, ces projets. En particulier, l'accompagnement de l'Etat aux côtés de Léa Nature a permis de faire aboutir un projet structurant, sur le territoire de Saint-Jean-d'Angély (17), consistant en la création d'un nouveau site industriel (biscuiterie). Ce projet soutenu par l'Etat permettra de renforcer durablement l'emploi dans cette zone rurale.

- **Gestion de la ressource en bois et des projets de développements industriels utilisant cette ressource naturelle.** L'actualité est marquée par plusieurs projets significatifs liés à la filière bois en première transformation. Ces projets localisés dans les départements de la Corrèze et de Haute-Vienne, se situent dans un rayon d'environ 100 km, dans lequel se trouvent également des entreprises de la Creuse. Aussi, même si on peut que se réjouir de la structuration de la filière par l'aval, on peut toutefois s'interroger sur les capacités d'approvisionnement dans une zone de chalandise limitée, et sur les concurrences économiques et d'usages qui pourraient apparaître.

  En conséquence, après échanges avec les Préfets concernés, il a été décidé de recenser les projets d'envergure connus, ainsi que les entreprises de la première et deuxième transformation de la filière bois sur les départements de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne. Cet état des lieux a conduit à proposer la consultation de la Commission régionale biomasse pour les projets de création ou d'extensions majeures.

  En outre, un travail est mené très en amont sur ces dossiers en partenariat avec les sous-préfets et les services de l'Etat concernés pour appréhender les projets dans leurs différentes composantes.

Témoignage d'un chef d'entreprise

« *SELENIUM MEDICAL et ses filiales SELENIUM SURFACE TREATMENT et SELENIUM PACKAGING sont spécialisées dans le traitement et l'emballage des dispositifs médicaux. Les sociétés constituant le groupe SELENIUM sont implantées à La Rochelle et emploient plus de 78 collaborateurs salariés. L'entreprise a développé des solutions innovantes d'emballages à manipulation aseptique comme le double tube SoTube® breveté. Ces solutions qui répondent à une mutation du marché du packaging des implants médicaux vers du « double barrière stérile » permettent notamment aux chirurgiens et à leurs équipes d'extraire facilement les implants de leurs emballages, sans les toucher, évitant ainsi les risques de contaminations et donc de septicémies, nosocomiales... SELENIUM MEDICAL est le seul acteur mondial à proposer ce type de solutions. L'entreprise est actuellement en phase de croissance soutenue et a ouvert en 2017 une filiale SELENIUM INJECTION pour produire par elle-même ses dispositifs d'emballages ainsi qu'une filiale commerciale aux Etats-Unis.*

Le référent unique pour les investissements (RUI) accompagne SELENIUM MEDICAL dans sa démarche de développement. Il a mobilisé les différents acteurs, dont en particulier les collectivités locales, afin que l'Etat et les collectivités apportent une réponse globale à SELENIUM MEDICAL. Dans ce contexte, le RUI a mobilisé l'Aide à la réindustrialisation. Le rôle du RUI a donc été très apprécié, dans l'objectif de permettre aux projets d'aboutir favorablement. Sans cette action, le management de Selenium reconnaît qu'il lui aurait été difficile de mener son plan d'investissement industriel en France et son plan d'embauches dans les délais impartis. »

François PEU DUVALLON,
Directeur administratif et financier de SELENIUM MEDICAL

L'invention qui a révolutionné le packaging médical : un tube stérile destiné à être ouvert en salle d'opération par le chirurgien à l'intérieur une vis de prothèse. ©SELENIUM MEDICAL

Entreprise SELENIUM MEDICAL ©SELENIUM MEDICAL

Témoignage d'un chef d'entreprise

« Créée en 2006 par André KERISIT, I.CERAM est basée au cœur du pôle européen de la céramique à Limoges. La société conçoit, fabrique et commercialise des implants innovants de haute technologie pour l'orthopédie, la neurochirurgie et la chirurgie thoracique. L'engagement sociétal de la société est une valeur forte qui est mis en œuvre au quotidien par toutes les équipes. Ainsi, la société est signataire, dès 2008, de la charte de diversité et de la non-discrimination. Depuis 2016, la société est investie dans le programme Nos Quartiers ont du Talent. Ces actions ont été récompensées par le Prix Etienne MARCEL remis le 28 juin 2017 au Sénat.

I.CERAM a été accompagnée par le CGET et la Direccte Nouvelle Aquitaine dans l'attribution d'une Prime d'aménagement du territoire (PAT). Ce soutien financier permettra d'intensifier notre processus de recrutement (47 créations d'emplois prévues) et d'investissement productif sur la période 2018- 2020 (près de 5 M€).

I.CERAM ambitionne de devenir le leader mondial dans le traitement des infections et des métastases osseuses, au travers, notamment, de la conception de nouvelles pièces en céramique chargées en antibiotiques et leur implantation en France et à l'étranger. »

Christophe DURIVAULT,
Directeur Financier de I.CERAM (Limoges - 87)

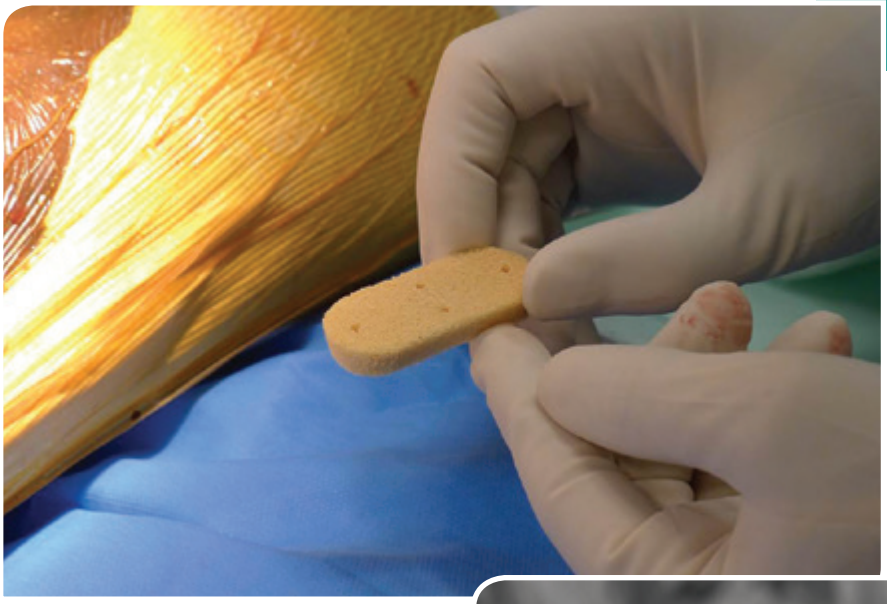

Implant I CERAM ©I.CERAM

Implant I CERAM ©I.CERAM

Entreprise I.CERAM ©I.CERAM

Expérience originale ou nouvelle

Redynamisation territoriale – Creuse (23)

Dans le cadre du traitement du dossier GM&S à La Souterraine (23), durant l'été 2017 a été initiée une réflexion sur la redynamisation du département de la Creuse et notamment du bassin de vie impacté par ce sinistre.

Les besoins du territoire sont déjà largement identifiés et incluent les problématiques de déploiement du numérique, de la formation professionnelle, de l'aide à la mobilité des travailleurs. Ces différentes thématiques sont traitées dans le cadre d'une démarche spécifique menée par le Préfet de la Creuse avec les élus dans le cadre du laboratoire de la ruralité évoqué par le Président de la République. Cette réflexion collective conduite depuis quelques mois sous l'égide du préfet de la Creuse, même si elle devra attendre une validation par le niveau national, peut d'ores et déjà s'appuyer sur le Décret n° 2017-1845 du 29 décembre 2017 relatif à l'expérimentation d'un droit de dérogation reconnu au Préfet. Il est notamment attendu de ces engagements et expérimentations, la possibilité d'impulser et d'accompagner des projets économiques créateurs d'emplois qui, sans cette approche novatrice, ne verraient pas le jour sur ces territoires.

OCCITANIE

Activité RUI en 2017

59 projets suivis par les RUI, représentant un potentiel de :

- **1 273** M€ d'investissements
- **3 404 emplois** créés

2 dossiers PAT

137 projets suivis par les RUI depuis le lancement de la mission en mai 2013

INDUSTRIE

Au 3ème trimestre 2017, l'industrie compte plus de 220 000 salariés. Elle a perdu 1,8 % de ses emplois depuis la crise mais en regagne depuis le 2ème trimestre 2011 (-5 % par rapport au 1er trimestre 2008). Le gain depuis ce point bas est de 8 300 emplois salariés. La croissance est forte dans le secteur du matériel de transport (notamment aéronautique) avec près de 9 300 emplois créés depuis 2008 (46 000 salariés au 3ème trimestre 2017). Alors que l'emploi est revenu à son niveau d'avant la crise dans les industries agro-alimentaires (41 300 au 3ème trimestre 2017), il a subi une baisse de 11 % dans les autres produits industriels (110 000) et de 15 % dans la fabrication électrique et électronique (23 200).

INVESTISSEMENT des entreprises

Dans un contexte national de reprise amorcée en 2015 et 2016 qui s'est poursuivie en 2017, la situation en Occitanie où les investissement sont en légère progression en 2016 est contrastée en fonction des secteurs. Les investissements dans la fabrication électrique et électronique et les matériels de transports sont en baisse alors que ceux des industries agroalimentaires et des autres produits industriels sont en hausse.

Les investissements pourraient connaître une hausse sensible sur 2017 mais avec, comme en 2016, des évolutions très partagées selon les secteurs.

Enfin, l'emploi régional bénéficie de cette reprise : l'évolution annuelle du taux de chômage est plus baissière qu'au niveau national, bien que le taux brut reste supérieur de deux points. Par ailleurs, la création nette annuelle d'emplois, de l'ordre de 2 %, est plus élevée en région qu'au niveau national (+1,6 %), soutenue notamment par la prime à l'embauche dans les PME.

OCCITANIE

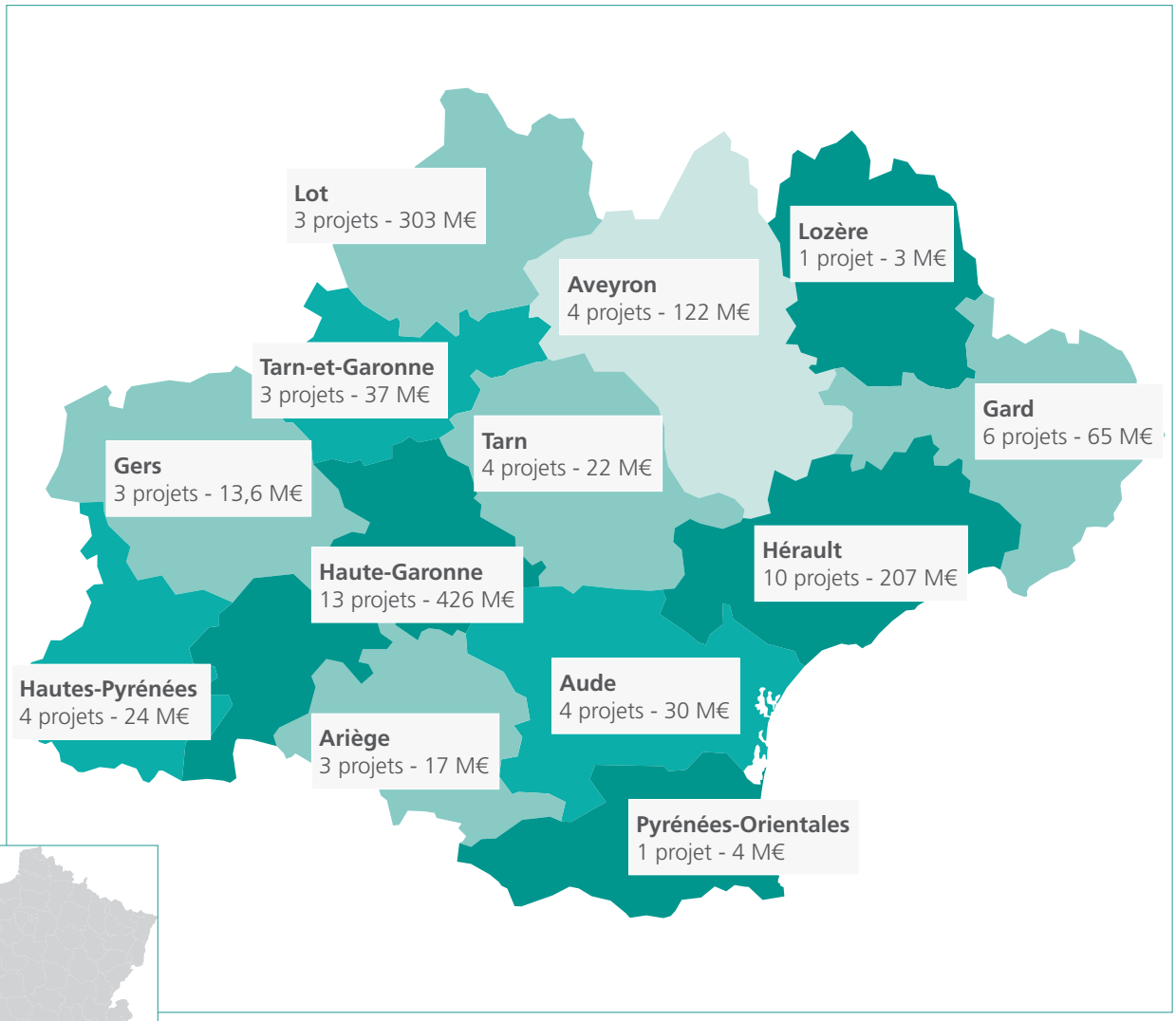

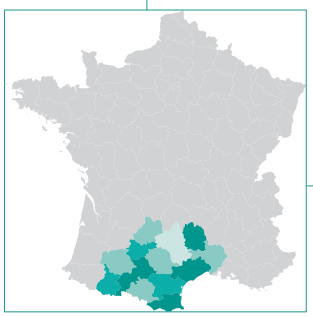

Les référents uniques pour les investissements (RUI) de votre région

Votre contact
pour les départements 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81 et 82

Simon LEGUIL
Tél : 05 68 89 83 99
simon.leguil@direccte.gouv.fr

Votre contact
pour les départements 11, 30, 34, 48 et 66

Vincent VACHE
Tél : 04 30 63 63 02
vincent.vache@direccte.gouv.fr

DIRECCTE Occitanie
5, esplanade Compans Caffarelli
BP 98016
31080 Toulouse Cedex 6

Investissements significatifs

- **ASICS choisit Montpellier (34) pour implanter sa plateforme logistique pour l'Europe du Sud.**

  L'équipementier sportif japonais ASICS a officialisé l'annonce de l'implantation de sa future plate-forme logistique pour l'Europe du Sud sur la zone « Aéropôle logistique et fret » de l'aéroport de Montpellier, à Mauguio. Le promoteur NEXITY construira pour ASICS une plateforme de 38 000 m², dont le chantier, chiffré à 30 M€, fera travailler jusqu'à 150 personnes. De son côté, ASICS engagera plus de 11,3 M€ dans les équipements. La plateforme, opérationnelle fin 2019, fera travailler une centaine de personnes, dont 50 transférées du site ASICS de Gallargues-le-Montueux dans le Gard. En outre, Asics dispose d'une réserve foncière de 12 000 m² qui lui permet d'anticiper la croissance future.

  Le projet, en concurrence avec d'autres sites européens, a été soutenu financièrement par l'Etat au travers d'une Prime d'aménagement du territoire (PAT) mobilisée sous procédure « *Fast Track* » pour un montant de 500 000 €. La Région Occitanie et la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or se sont également engagées à soutenir financièrement le projet à hauteur respectivement de 480 000 € et 150 000 €.

- **BERLIDON POPPIES à Laudun Lardoise (30) poursuit son développement.**

  Après avoir bénéficié du soutien de l'État (PAT) dans le cadre de la modernisation de son outil de production, la société BERLIDON POPPIES, fabricant de beignets et donuts, filiale de POLCAF (Belgique), a décidé de poursuivre le développement du site de Laudun-Lardoise en investissant 10 M€ en 2018 pour s'agrandir et s'équiper d'une ligne de production plus rapide.

  Au regard de la stratégie industrielle du groupe, et de la dynamique du marché, ce nouvel investissement du site gardois s'est imposé de manière opportune face à l'alternative d'une future implantation productive hors du territoire national.

  Ce choix promet une augmentation du volume d'emploi salarié dès 2018 et s'accompagnera d'une évolution des technologies qui impactera positivement la lutte contre le réchauffement climatique. Ce projet est conforté par un contexte local favorable porté par une bonne coordination des acteurs du développement économique et de l'entreprise.

- **CELLULOPACK poursuit le développement de produits respectueux de l'environnement à Castelsarrasin (82).**

  L'entreprise du secteur agroalimentaire est spécialisée dans la fabrication de porte-gobelets, produits à faible valeur ajoutée. Elle vient de développer en interne un nouveau produit breveté, une barquette alimentaire en cellulose moulée, apte à être chauffée et conservée au froid, biodégradable, produit pour lequel les attentes des consommateurs sont fortes, en particulier pour les cantines scolaires.

  CELLULOPACK doit maintenant entrer en phase de production et pour cela investir dans de nouvelles machines et faire face aux besoins croissants des marchés en France et à l'étranger. Pour ce projet qui prévoit la création de 22 emplois en CDI sur trois années, l'entreprise s'est vue allouer une Prime d'aménagement du territoire (PAT) d'un montant de 220 000 € permettant d'obtenir un effet de levier important sur le financement bancaire.
  L'entreprise s'intègre dans une chaîne d'économie circulaire, utilisant les produits non conformes, les chutes de carton et autres sous-produits d'une entreprise implantée sur le même site. Ces rebuts sont intégrés par CELLULOPACK à la fabrication de pâte de cellulose.

- **FREYSSINET AERO déploie son projet d'industrie du futur grâce à une Aide à la réindustrialisation (ARI).**

  FREYSSINET AERO (82 salariés) produit des sous-ensembles usinés pour l'industrie aéronautique. Elle se distingue de ses entreprises concurrentes directes par sa petite taille mais elle présente de bons indicateurs de livraison à l'heure et de qualité. L'entreprise a entamé en octobre 2016 un vaste projet d'investissement visant à automatiser l'ensemble de la production, reposant sur la palettisation des outils d'usinage et blocs de matière. Cet investissement faisait suite à l'obtention d'un large contrat avec un grand donneur d'ordres, lui conférant une visibilité pluriannuelle. Ce projet s'est vu accorder une ARI Croissance & développement en mai 2016.

  L'entreprise poursuit sa diversification et a entamé une démarche d'optimisation de ses flux qui lui permet d'améliorer sa performance financière. Elle cherche ainsi à revaloriser le maximum de matériaux ou déchets dans une démarche d'économie circulaire.

Événements marquants

- La deuxième conférence nationale des territoires s'est tenue dans le Lot du 13 au 15 décembre 2017. Le premier ministre Edouard PHILIPPE a souhaité mettre à profit cet événement pour renforcer les liens avec les acteurs de terrain et a souhaité que l'ensemble de son Cabinet passe plusieurs journées dans le Lot. À cette fin, plusieurs événements ont été organisés en marge de la conférence : dîner avec des chefs d'entreprises, visite de l'entreprise MAEC (Groupe Cahors), débat avec les acteurs locaux du développement économique.

- Le 19 septembre 2017, le Médiateur des entreprises, Pierre PELOUZET, est venu à Pérols (34) présenter les actions de la médiation et notamment la charte des achats responsables. Il a présenté cette dernière comme un moteur de la confiance entre les entreprises, ingrédient indispensable d'une dynamique d'investissement ou d'embauche.

©Asics

©Asics

Témoignage d'un chef d'entreprise

« CELLULOPACK est une jeune société, basée à Castelsarrasin (82), qui développe et produit des emballages en cellulose moulée (à base de papier/carton). Nous axons notre stratégie sur des produits entièrement compostables et innovants. Nous avons ainsi développé la première barquette 100% compostable pour la Restauration Scolaire et Hospitalière. La demande pour ce type d'emballages est en forte augmentation dans des secteurs d'activité variés : agro-alimentaire, cosmétique, industrie, cosmétique, etc. Pour apporter des réponses « green » et innovantes à nos clients, nous devons investir dans du matériel de production et engager des moyens R&D. Le soutien de l'Etat, au travers de la Prime d'aménagement de territoire, est très important puisqu'il constitue un effet de levier pour obtenir des financements bancaires. Nos concurrents sont principalement asiatiques et nos clients apprécient d'avoir un partenaire industriel sur le sol français. L'extension de nos capacités de production permettra la création d'une vingtaine d'emplois en 3 ans. »

Olivier MAS,
Président de la SAS CELLULOPACK

Usine CELLULOPACK à Castelsarrasin ©CELLULOPACK

CELLULOPACK ©CELLULOPACK

Problématiques rencontrées par les entreprises et solutions apportées

Les chefs d'entreprise de la région Occitanie qui ont pris conscience de la nécessité de moderniser leur outil de production et d'opérer la transformation numérique de leur entreprise sont très nombreux. Toutefois, certains peinent à décliner leurs ambitions opérationnellement. Ils se heurtent à des difficultés pour penser la réorganisation et surtout financer les dépenses immatérielles qui découlent d'une révision en profondeur de leurs pratiques. C'est une des préoccupations majeures qu'ils ont relayée dans le cadre de la consultation sur le PACTE (plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises).

Expérience originale ou nouvelle

La procédure simplifiée « *Fast Track* » a été utilisée dans le cadre du projet d'investissement de l'entreprise ASICS. Cette procédure garantit la réactivité de l'État et permet de donner des « avis indicatifs » sur l'éligibilité des dossiers internationalement mobiles mais aussi sur le montant de l'aide publique de niveau national (PAT ou ARI) et ce dans le respect des prérogatives de la Commission interministérielle des aides à la localisation des activités (Ciala). Elle s'est avérée très pertinente au cas particulier du projet internationalement mobile porté par ASICS.

Actions de la Région

Le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) de la région Occitanie a été adopté en février 2017. Le Conseil régional poursuit le déploiement de ses outils de soutien aux entreprises. Les dispositifs votés au cours de l'année complètent une palette qui répond aux besoins en matière de création, d'innovation, d'internationalisation des entreprises et de gestion de leurs difficultés, avec une priorité sur les PME. Afin de garantir la cohérence et la bonne articulation des actions de la Direccte et des services du Conseil régional, une feuille de route commune est en cours de finalisation.

Le travail commun s'est concrétisé par le déploiement fin 2017 du volet régionalisé du Programme d'investissements d'avenir (PIA 3), avec le lancement des appels à projets « concours d'innovation » et « filières » en décembre dernier. Le dispositif opéré par Bpifrance vise à faciliter les démarches des entreprises grâce à une candidature entièrement dématérialisée.

Les acteurs du développement économique, dont la Direccte et le Conseil régional, se retrouvent aussi périodiquement dans des groupes de travail visant à faire émerger des projets collectifs structurants en lien avec les priorités de la Stratégie régionale d'innovation.

PAYS DE LA LOIRE

Activité RUI en 2017

93 projets suivis par les RUI, représentant un potentiel de :

- 2 019 M€ d'investissements
- 4 174 **emplois** créés

1 dossier PAT

2 dossiers ARI

141 projets suivis par le RUI depuis le lancement de la mission en mai 2013

INDUSTRIE

Les Pays de la Loire est la deuxième région en terme d'emploi salarié dans l'industrie, avec 253 400 emplois.

La reprise économique en 2017 a fortement bénéficié à la région dans les secteurs du naval (2 ventes de paquebot de STX), du nautisme, de l'automobile, du machinisme et équipements électriques, et du numérique.

Le taux de chômage a baissé à 7,9 %, soit le plus bas de France.

La progression du chiffre d'affaires régional s'accélère (+ 4,55 % entre octobre 2016 et octobre 2017) à un rythme supérieur à celui enregistré au plan national.

La reprise de l'activité se fait particulièrement sentir dans l'industrie qui continue à progresser (+ 6,29 %), en particulier pour les grandes entreprises (7,98 %). Le secteur construction commence lui aussi à se redresser (+ 5,18 %) tout particulièrement dans les PME (+ 6,46 %).

INVESTISSEMENT des entreprises

Selon les professionnels interrogés par la Banque de France, au mois d'octobre 2017, la production industrielle régionale poursuit sa hausse en 2017, avec le redressement continu dans l'industrie agroalimentaire et l'accélération de la fabrication de matériel de transport ou les équipements électriques et électroniques. L'indicateur du climat des affaires des Pays de la Loire est supérieur à sa moyenne de longue période et supérieur au niveau moyen français. Les investissements ont notamment repris dans la Sarthe et la Vendée. Les industriels prévoient une nouvelle augmentation de la production à court terme. D'après les chiffres de la Direction régionale des finances publiques (DRFIP), les investissements ont progressé de + 4,3 % entre octobre 2016 et octobre 2017.

PAYS DE LA LOIRE

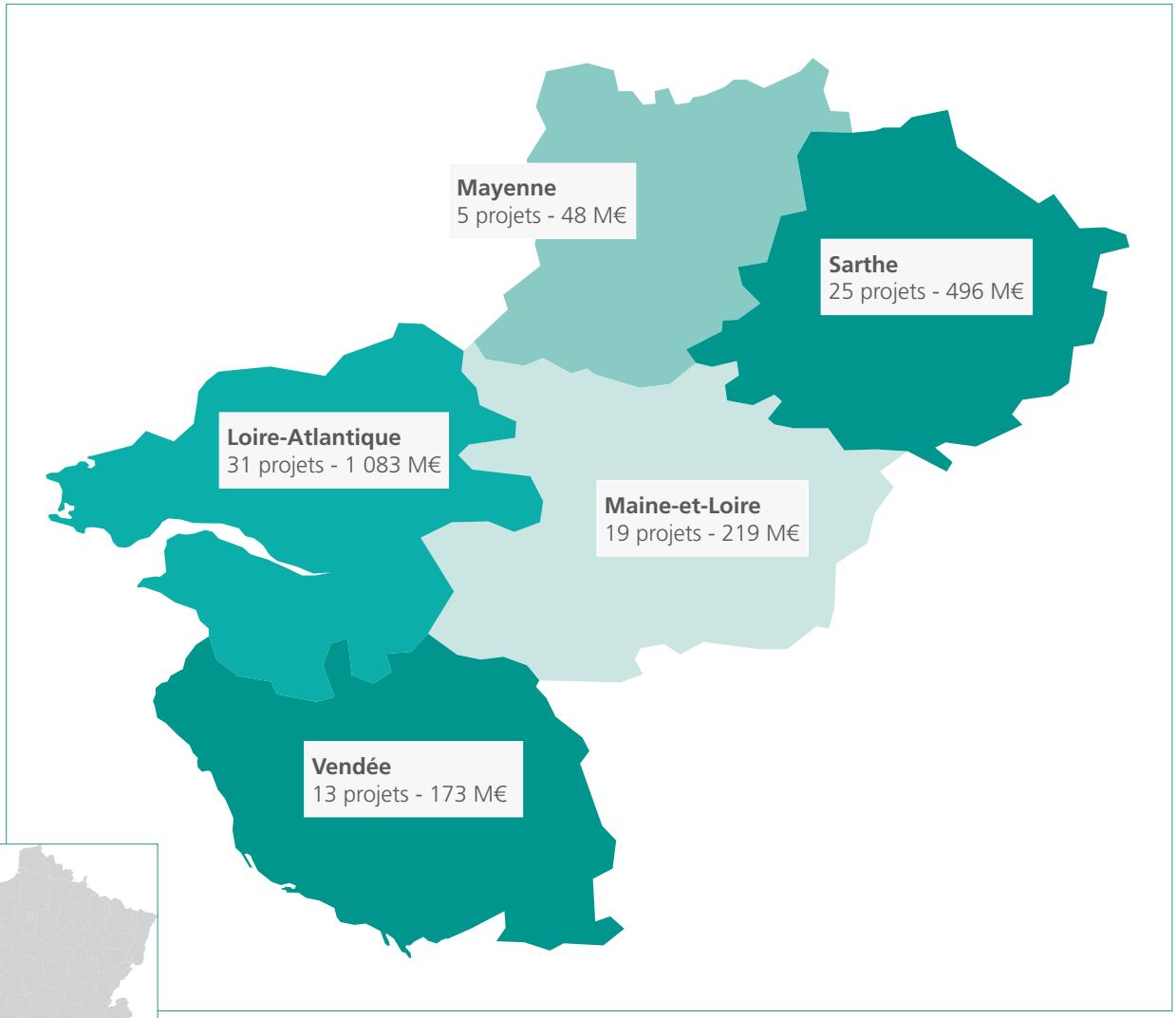

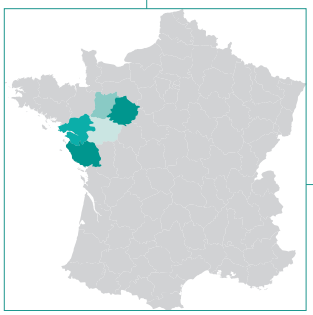

Le référent unique pour les investissements (RUI) de votre région

Votre contact

Jean-Baptiste AVRILLIER
Tél : 02 53 46 78 04
jean-baptiste.avrillier@direccte.gouv.fr

DIRECCTE Pays de la Loire
24, Mail Pablo Picasso
44000 Nantes

Investissements significatifs

- **L'entreprise allemande CLAAS TRACTOR investit 35 M€ pour moderniser et digitaliser son usine du Mans vers des produits à plus forte valeur ajoutée. 126 créations d'emplois sont envisagées au Mans (72).**

  L'entreprise allemande CLAAS TRACTOR investit 35 M€ pour moderniser et digitaliser son usine du Mans vers des produits à plus forte valeur ajoutée. 126 créations d'emplois sont envisagées au Mans (72).

- **Le groupe italien LATTONEDIL (120 M€ de CA et 500 employés), spécialisé dans la production et vente de panneaux sandwichs pour toiture et bardage, a confirmé l'implantation d'une usine à La Roche-sur-Yon en Vendée, pour un investissement de 10,4 M€ et la création de 50 emplois.**

  Le RUI a accompagné l'entreprise en 2017 dans toutes les phases d'instruction avec la mise en place de plusieurs groupes projets sur les thèmes suivants : les autorisations de construire et d'exploiter, la recherche des compétences, l'instruction et le suivi des demandes d'aides au titre de la Prime d'aménagement du territoire (PAT) et du fonds mutualisé de revitalisation de la Vendée. Le démarrage de la production est programmé début 2018.

- **CHATAL, société de mécanique de précision basée à Herbignac, a investi dans une unité de traitement de surface à St Nicolas de Redon (44) pour 10,7 M€ (153 créations d'emplois) qui constitue l'entité de « global finishing » du groupe.**

  La société CHATAL fait partie du groupe WEARE AEROSPACE (1 200 personnes pour un CA de 140 M€). Le site de St Nicolas de Redon a été complètement rénové avec accompagnement d'aides de l'Etat (PAT) et du Conseil régional. Une unité moderne de traitement de surface de pièces d'aérostructures et de finition peinture y a été construite pour l'ensemble des produits du groupe WEARE. Le process chimique, électrolytique et peinture en flux tirés est complété en amont, d'opérations de contrôle non destructif des pièces. Cette nouvelle unité a été implantée sur un site de 15 700 m² (repris à FAURECIA) dont CHATAL a déjà rénové 6 000 m² et qui deviendra le site logistique du groupe (6 000 m² en cours de réhabilitation).

- **La Société JOGAM Composants a repris l'entreprise CIRCOR BODET localisée à Chemillé (49) et spécialisée dans la mécanique de précision, qui se trouvait en difficulté, en réinvestissant aussitôt plus de 2 M€ dans l'outil productif et en embauchant une dizaine de salariés.**

  Avec cette acquisition qui s'ajoute aux cinq autres faites au cours des 10 dernières années, JOGAM Composants consolide son positionnement de sous-traitant expert de l'usinage, du décolletage, et de la mécanique de précision, et pénètre de nouveaux marchés de haute technologie comme l'aéronautique. La pérennisation de cette activité industrielle sur le site de Chemillé permet de conserver des savoir-faire reconnus dans la région et maintient la possibilité pour de grands donneurs d'ordres tels que AIRBUS ou STX de faire appel à des entreprises locales, créant un écosystème et un dynamisme remarquable. JOGAM a bénéficié d'une Aide à la réindustrialisation (ARI) Croissance & Développement en décembre 2017.

Événements marquants

- **Soirée Aides d'État le 17 octobre à Luçon (85).** Devant les élus et les entreprises de la nouvelle Communauté de communes de Sud Vendée Littoral, la RUI et son correspondant départemental de la Vendée, ont présenté devant une centaine de participants, les dispositifs de soutien à destination des chefs d'entreprise. En présence de l'agence Vendée numérique, il a été question du déploiement du réseau très haut débit, facteur de compétitivité soutenant les projets de développement des entreprises industrielles vendéennes, adeptes du concept d'« usine à la campagne ».

- **Réunion départementale du réseau d'accompagnement des projets d'investissement en préfecture de la Sarthe (72).** La première réunion départementale a eu lieu dans la préfecture de la Sarthe le 8 novembre. Co-présidées par le Préfet Nicolas Quillet et la RUI, deux séquences ont été élaborées en présence du Conseil général à l'égalité des territoires (CGET), de Business France et de la Direction départementale des finances publiques (DDFiP), l'une à destination du réseau des services publics, l'autre à destination des entreprises et des présidents de Communautés de communes. Mr Berrezai, directeur de la PME Alliance, a témoigné sur l'accompagnement efficace de l'Etat pour la création d'une plateforme logistique de pièces automobile, devant une quarantaine de participants.

- **Soutien à l'investissement de la société ALLIANCE PR en Sarthe (72).** Créée en août 2015 par 7 sociétés spécialisées dans la distribution automobile sur le grand Ouest, ALLIANCE PR a pour objet la distribution de pièces détachées pour les actionnaires de la société en lieu et place de l'activité pièces détachées de leurs propres concessionnaires qui représentait un CA d'environ 100 M€.

  5 M€ d'investissements ont été engagés pour construire un

bâtiment d'une surface de 8 600 m² dont 600 de bureaux, ce qui permettra de stocker 20 000 références pour des livraisons aux clients deux fois par jour. La société a démarré son activité comme prévu au 1er juin 2017 et a embauché une cinquantaine de personnes.

La Direccte a mené l'instruction d'un dossier de Prime d'aménagement du territoire (PAT), en lien avec le Conseil général à l'égalité des territoires (CGET), qui a abouti à l'attribution d'une aide de 360 000 € conditionnée à la création de 45 emplois.

En parallèle la société a bénéficié d'une aide de 60 000 € au titre du fonds de revitalisation conditionnée à la création de 30 emplois.

Réunion départementale du réseau d'accompagnement des projets d'investissement en préfecture de la Sarthe ©Direccte

Plaquette d'information ©Direccte

Problématiques rencontrées par les entreprises et solutions apportées

Trois types de besoin ont été identifiés lors des projets d'investissement des entreprises : les recherches de financement, les accompagnements réglementaires et enfin les problématiques de recrutement et de formation. Après consultation des différents partenaires de l'accompagnement des projets de développement des entreprises, et validation par la Préfète de région, une plaquette a été éditée par la Direccte et présentée au salon des entrepreneurs du 29 et 30 novembre 2017.

Expérience originale ou nouvelle

L'entreprise de taille intermédiaire (ETI) française, PIVETEAU BOIS (85), a un projet de création d'une usine de fabrication de panneau en bois massif lamellé croisé à Sainte-Florence en Vendée et, d'extension et de modernisation de ses deux scieries à Sainte-Florence et Egletons (Corrèze). Les investissements s'élèvent à 72 M€ avec une cinquantaine de créations d'emplois.

Etant donné les montants, la RUI a sollicité l'antenne parisienne de la Banque européenne d'investissements (BEI) afin d'accompagner ce projet d'envergure. Après de multiples échanges entre la BEI et l'entreprise accompagnée de la RUI depuis février, les experts luxembourgeois de la BEI se sont déplacés afin de constater le caractère innovant et structurant de ce projet d'envergure.

Actions de la Région

L'année 2017 a confirmé le besoin prégnant des entreprises à recruter et à former pour mettre en œuvre leur projet d'investissement. La Région a été mobilisée par la RUI, afin d'intégrer cette composante dans l'accompagnement des projets d'investissement.

Le cas s'est présenté dans le cadre du projet de modernisation de l'usine de pneumatiques MICHELIN à La Roche-sur-Yon (85). Un comité régional constitué notamment des directeurs des services de la Région, de la Direccte, de Pôle Emploi et d'OPCALIA s'est réuni, à l'initiative de la RUI, à l'Hôtel de Région. Le principal frein identifié au projet de 85 M€ était le recrutement d'une centaine de salariés. Grâce aux engagements pris lors de ce comité, les différents services publics ont permis le recrutement de 84 agents en l'espace de 3 mois. La Direccte a mis en place une réunion mensuelle de coordination avec la région et Pôle Emploi. Pôle Emploi a dédié une cellule de suivi au niveau régional.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Activité RUI en 2017

54 projets suivis par les RUI, représentant un potentiel de :

- 1 818 M€ d'investissements
- 3 970 **emplois** créés

3 dossiers PAT

108 projets suivis par le RUI depuis le lancement de la mission en mai 2013

INDUSTRIE

Région connue pour son ensoleillement et ses atouts touristiques, Provence-Alpes-Côte d'Azur est aussi une région industrielle, avec 220 établissements industriels de plus de 100 personnes et 165 000 emplois salariés directs dans ces secteurs.

L'année 2017 a été celle de la reprise avec une production en progression constante depuis novembre 2016. L'utilisation des capacités productives est supérieure depuis mai 2017 à sa moyenne de longue période de 82 %, ce qui signifie un fonctionnement à plein régime dans une grande partie de l'industrie régionale et des perspectives d'investissements productifs complémentaires.

INVESTISSEMENT des entreprises

Après trois trimestres de baisse en 2016, l'investissement des entreprises a suivi la conjoncture économique en 2017. Ainsi, l'indice d'investissement des TPE-PME enregistre une année 2017 positive, avec une forte hausse au 3ème trimestre, particulièrement dans l'industrie, le commerce et la construction.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

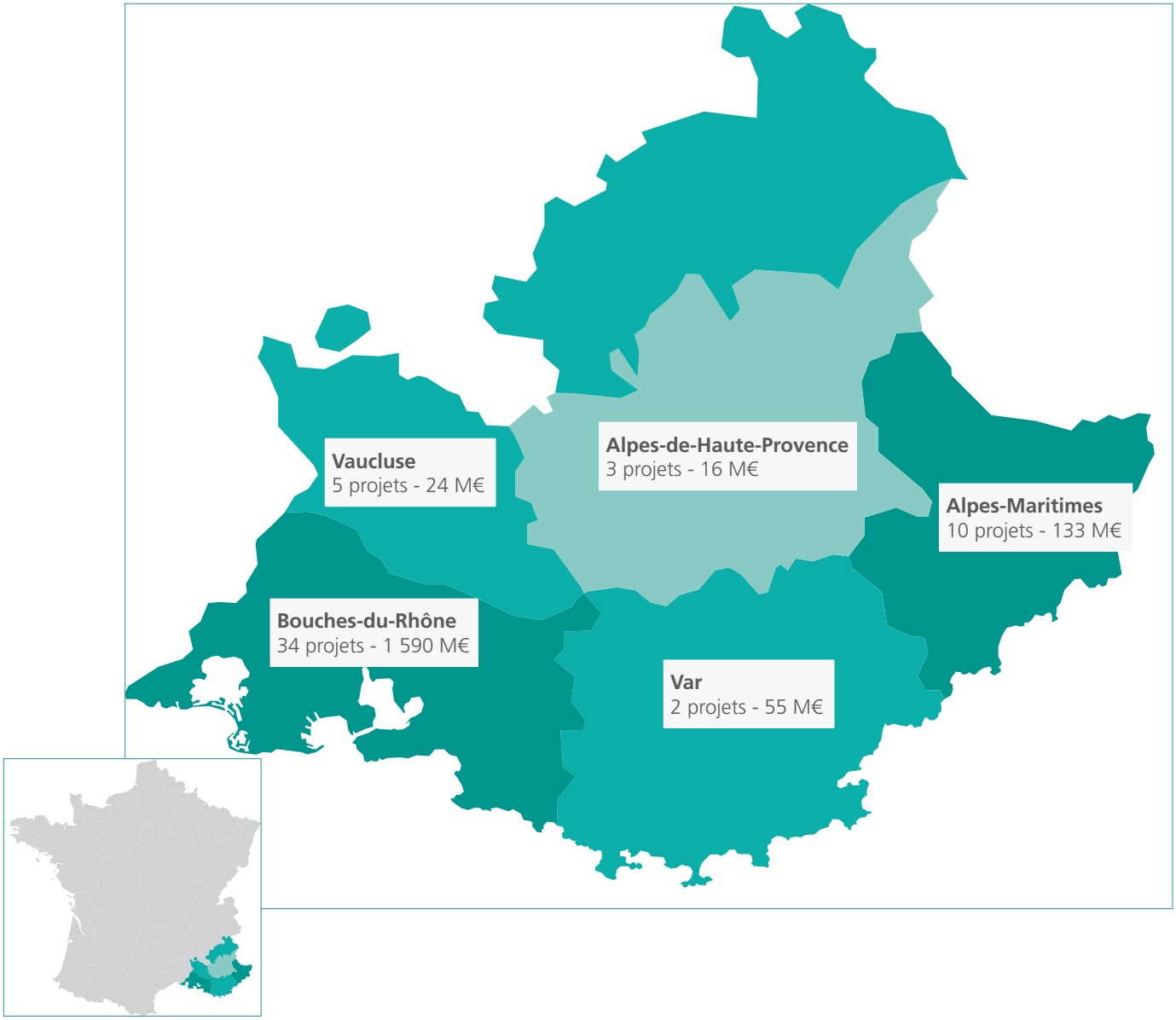

Le référent unique pour les investissements (RUI) de votre région

Votre contact

Matthieu BERILLE
Tél : 04 86 67 33 08
matthieu.berille@direccte.gouv.fr

DIRECCTE et PREFECTURE Provence-Alpes-Côte d'Azur
23/25, rue Borde
13285 Marseille Cedex 08

Investissements significatifs

- **SARTORIUS étend ses activités à Aubagne.**

  L'entreprise SARTORIUS STEDIM BIOTECH, filiale du groupe allemand SARTORIUS, conforte sa présence en Provence à travers un investissement de 10 M€ pour construire 2 500 m² de salles blanches et une nouvelle plateforme logistique. Cette extension s'accompagne de la création de 200 emplois, portant l'effectif du site à 900 employés. Enfin, un vaste programme de R&D de 23 M€ est lancé sur les prochaines années, grâce notamment à une aide de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

- **KEM ONE inaugure sa nouvelle unité d'électrolyse.**

  Sauvé de la faillite en 2014, le groupe KEM ONE connaît depuis un redressement économique important, grâce notamment à des efforts d'investissement visant à réduire la consommation énergétique et les rejets polluants. La nouvelle électrolyse à membrane du site de Lavéra a été inaugurée en juin 2017 et représente un investissement de 150 M€. Ce nouvel équipement permettra de fiabiliser le procédé et de réduire l'impact environnemental de l'entreprise.

- **QUECHEN SILICON CHEMICAL sélectionne Fos pour l'implantation de son usine européenne.**

  Après deux ans de négociations et une compétition intense avec les 27 autres sites identifiés, le port de Fos a été sélectionné par le 3ème producteur mondial de silice pour l'installation de son usine européenne. Destinée principalement à la fabrication de pneus dits « verts » de par leur faible consommation énergétique, la nouvelle usine représente 105 M€ d'investissement et créera 130 emplois. Un centre de R&D est aussi envisagé.

Événements marquants

- **Participation aux travaux de rédaction du SRDEII.** Le RUI et les équipes de la Direccte se sont fortement impliqués dans les travaux de rédaction du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation, qui identifie des filières et destinations prioritaires et propose une organisation d'accueil des investisseurs étrangers.

- **Promotion de l'industrie à travers le Forum de l'industrie de demain.** Sur initiative des fédérations professionnelles de l'industrie, ce forum s'est déroulé en décembre 2017 afin de renforcer l'image industrielle de la région et de la rendre plus attractive. La contribution de la Préfecture de région et du RUI, au sein du comité d'organisation, a notamment portée sur la présentation de la politique nationale pro-investissement de l'État.

Témoignage d'un chef d'entreprise

QUECHEN Silicon Chemical Ltd, société chinoise et numéro 3 mondial de la Silice, a décidé début 2016 d'étudier la possibilité de créer une usine de production en Europe pour se rapprocher de ses grands clients Européens. Benjamin DENIS, son vice-président en charge des projets internationaux, a été en charge d'identifier rapidement les conditions d'implantation de cette usine et les éléments différenciant des multiples opportunités européennes.

« Cette implantation synonyme d'un investissement potentiel de 105 M€ et de 130 emplois a mobilisé les acteurs des investisseurs internationaux comme Business France et Provence Promotion, mais aussi la Préfecture de région qui nous a désigné dès le premier rendez-vous un interlocuteur spécifique. Ce référent a été présent lors de chacun de nos déplacements sur le territoire de la métropole, mais aussi à certains rendez-vous ministériels. Disponible, très réactif, il a su s'approprier notre projet avec précision. Ainsi, il a pu mobiliser, informer et coordonner les services ad hoc localement ou à Paris pour nous fournir les informations précises tant d'un point de vue fiscal, social ou environnemental…Informations indispensables afin de pouvoir choisir notre futur site industriel. »

Benjamin DENIS,
vice-président en charge des projets internationaux de QUECHEN SILICON CHEMICAL Ltd

KEM ONE ©KEM ONE

SARTORIUS ©SARTORIUS AG

Site d'implantation de QUECHEN ©Grand Port Maritime de Marseille

Problématiques rencontrées par les entreprises et solutions apportées

Les entreprises étrangères ont parfois des difficultés à comparer le système salarial français avec celui de leur pays d'origine, les notions de « brut », « brut chargé », « net » ayant des définitions différentes dans chaque pays. Les charges sociales françaises incluant la majeure partie de la protection sociale des salariés (retraite, assurance maladie, assurance chômage, etc.), le coût global du travail peut paraître élevé pour certains dirigeants étrangers habitués à des protections sociales privées et à la charge de l'employé.

Afin de faciliter l'appropriation de ces aspects, les fédérations professionnelles sont sollicitées lors des visites de prospection afin de clarifier ces aspects, avec en surplus, une parole direct « de patron à patron ». Au-delà du coût du travail, une attention particulière est portée à la présentation du salaire net disponible pour chaque catégorie d'employés et le pouvoir d'achat que ce salaire représente en France (coût de l'immobilier, de l'alimentation, etc.).

DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

www.entreprises.gouv.fr